

RAPPORT ANNUEL 2018

Créer un monde de possibilités

De valeurs à
création de valeur







Table des matières

002

Créer un monde
de possibilités

003

Valeurs, mission
et vision

005

Faits saillants financiers
de 2018

006

Message du président du
conseil d'administration
et chef de la direction

010

Une trousse de solutions
performante et diversifiée

012

Message du président
et chef de l'exploitation
globale

015

Équipe de direction
mondiale

018

Plan stratégique 2022

022

Investissement
responsable

026

Responsabilité d'entreprise

028

Conseil d'administration

029

Rapport de gestion

087

États financiers consolidés

143

Renseignements sur
la société

144

Communiquez avec nous

Créer un monde de possibilités

De valeurs à création de valeur

Chez Fiera Capital, nous croyons que valeurs et création de valeur vont de pair. Alors que nous aspirons à positionner notre firme en tant que gestionnaire d'actifs mondiaux multi-stratégies de premier plan, vouée à créer une richesse durable pour nos clients, nous cherchons à rester fidèles aux valeurs qui nous ont toujours définis : l'intégrité, l'ambition, la collaboration, l'innovation et l'excellence.

Ces valeurs fondatrices, ainsi que notre adhésion à ce que nous appelons « le pouvoir de penser », distinguent Fiera Capital dans le monde de la finance. Elles permettent à nos équipes de calibre mondiale de concevoir des solutions de placement novatrices, qui reflètent les tendances du marché et visent à créer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires. Ainsi, la création de valeur demeure l'un des principaux moteurs de notre rayonnement et de notre renommée à l'échelle mondiale.

Grâce à notre réseau de bureaux en plein essor au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, nous sommes bien positionnés pour offrir à tous nos clients, partout dans le monde, nos solutions multi-actifs personnalisées, notre engagement exceptionnel et notre culture entrepreneuriale distinctive, créant ainsi un monde de possibilités pour les investisseurs.



« La stratégie poursuivie par notre équipe repose sur la préservation du capital de nos investisseurs. Cette approche a été mise à l'épreuve en 2018, alors que nous avons connu l'une des baisses de marché les plus marquées des 10 dernières années. Pourtant, nous avons été en mesure de conserver ou même de créer de la valeur pour nos clients, ce qui témoigne de la solidité de notre philosophie de placement et de notre approche disciplinée. Avec le recul, l'équipe a réussi à générer de la valeur ajoutée tant sur les marchés haussiers que baissiers, sans prendre de risques excessifs. »

À PARTIR DE LA GAUCHE Andrew Chan, vice-président et gestionnaire de portefeuille, Actions mondiales; Nadim Rizk, vice-président principal et gestionnaire principal de portefeuille, Actions mondiales; Thomas Horvath, vice-président adjoint et analyste principal, Actions mondiales; Laura Cohen, spécialiste de portefeuille, Actions mondiales



Fiera Capital est une société de gestion de placement indépendante d'envergure mondiale dont l'actif sous gestion («ASG») se chiffrait à approximativement 136,7 milliards de dollars canadiens au 31 décembre 2018. La firme offre des solutions multi-actifs personnalisées tirant parti d'un vaste éventail de catégories d'actifs traditionnelles et alternatives. Nos stratégies s'adressent à une clientèle institutionnelle, de gestion privée et d'investisseurs individuels établie en Amérique du Nord, en Europe et dans les principaux marchés d'Asie. Fiera Capital met tout en œuvre pour être à l'avant-garde de la science de la gestion de placement et a à cœur de créer une richesse durable pour ses clients. Les titres de Fiera Capital sont négociés sous le symbole boursier FSZ à la Bourse de Toronto.

Valeurs

Mission

Nous sommes à l'avant-garde de la science de la gestion de placements et nous avons à cœur de créer une richesse durable pour nos clients.

Vision

Reconnue pour ses gens talentueux et pour offrir les meilleures solutions à ses clients à l'échelle mondiale, Fiera Capital vise à se hisser parmi les plus grands gestionnaires d'actifs au monde.

Intégrité

Ambition

Collaboration

Innovation

Excellence



Siège social :
Montréal

750+
employés

175+
professionnels
du placements

Fiera Capital compte
des bureaux à :

Toronto
Calgary
Vancouver
New York
Boston
Los Angeles
Dayton
Londres
Francfort
Hong Kong
Singapour

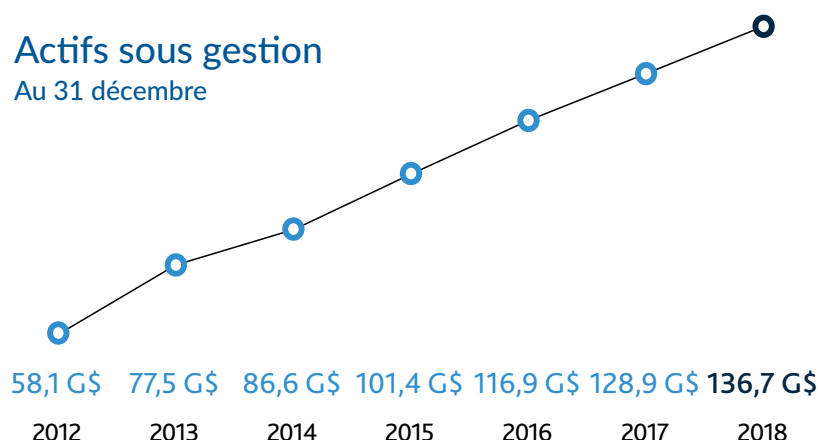
Des équipes de calibre mondial

À mesure que se consolide sa renommée internationale, Fiera Capital continue de renforcer sa présence en déployant de nouvelles équipes et en tissant de nouveaux liens sur les marchés des placements établis et émergents à l'échelle mondiale.

Le réseau de bureaux de Fiera Capital, dont le siège social est à Montréal, est réparti sur le territoire de l'Amérique du Nord et comprend une présence en progression constante dans les principaux centres financiers d'Europe et d'Asie. New York sert de quartier général pour la division américaine, Los Angeles est le siège de Bel Air Investment Advisors et Londres est le centre névralgique de la division européenne.

Faits saillants financiers de 2018

Actifs sous gestion Au 31 décembre

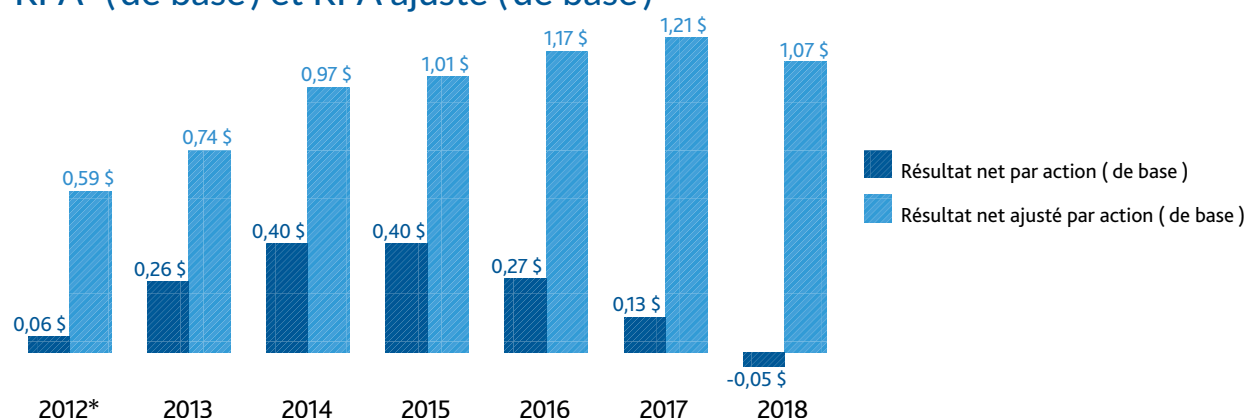


136,7 G\$

EN ACTIFS
CONFIÉS À
FIERA CAPITAL
POUR LE COMPTE
DE CLIENTS

	136,7 G\$	128,9 G\$
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Produits	540,3 M\$	459,1 M\$
BAIIA¹	69,2 M\$	71,3 M\$
BAIIA ajusté¹	137,5 M\$	116,8 M\$
Résultat net²	(5,0 M\$)	10,7 M\$
Résultat net ajusté²	101,2 M\$	99,3 M\$
	Période de 12 mois terminée le 31 décembre 2018	Période de 12 mois terminée le 31 décembre 2017

RPA² (de base) et RPA ajusté (de base)



6%

CROISSANCE DE
L'ASG SUR 12 MOIS

18%

CROISSANCE DU
BAIIA AJUSTÉ¹

18%

CROISSANCE TOTALE
DES PRODUITS

9,3B\$

EN NOUVEAUX
MANDATS

¹ Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action (RPA ajusté) ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

² Attribuable aux actionnaires de la société.

*L'exercice 2012 comptait 15 mois en raison du changement de la date de fin d'exercice.



Fidèles à nos valeurs fondamentales

Comme le thème du présent rapport le suggère, à juste titre *Créer un monde de possibilités...* De valeurs à création de valeur, Fiera Capital a continué d'accroître sa notoriété et sa portée mondiales en 2018, produisant un éventail de nouvelles occasions pour les investisseurs en Europe, en Asie et, bien sûr, ici même en Amérique du Nord. Nous y parvenons en créant de la valeur pour nos clients et nos actionnaires, essentiellement en nous appuyant sur les valeurs fondamentales qui définissent notre firme depuis sa fondation, il y a 15 ans : l'intégrité, l'ambition, la collaboration, l'innovation et l'excellence en matière de placement.

Ces valeurs fondamentales sont au cœur de toute notre action et sont ancrées à notre Plan stratégique 2022, dévoilé en octobre dernier. Cette feuille de route a pour but de nous aider à atteindre certains objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, notamment celui de devenir l'un des 100 principaux gestionnaires d'actifs au monde.

Des résultats financiers positifs

Tout d'abord, j'aimerais faire le point sur l'exercice 2018. L'année 2018 s'est avérée difficile pour les gestionnaires de placement, particulièrement au quatrième trimestre, qui a été marqué par des fluctuations du marché dans presque tous les secteurs. Malgré ce vent de face, nous sommes fiers que la plupart de nos gestionnaires de portefeuille aient réussi à faire mieux que leurs indices de référence en 2018, limitant ainsi l'incidence négative du recul des marchés sur notre actif sous gestion total. De plus, le fait que plus des deux tiers de nos actifs soient investis dans des titres à revenu fixe et des stratégies alternatives a contribué à atténuer quelque peu l'impact, ce qui témoigne des avantages que procure la diversification de notre portefeuille.

Malgré la forte volatilité au cours du quatrième trimestre de 2018, la majorité de nos stratégies de revenu fixe ont généré des résultats positifs sur une base relative en 2018, grâce à une répartition stratégique du crédit et à une gestion efficace de la durée.

Notre capacité d'adapter notre offre à la dynamique du marché et de mieux répondre aux besoins de nos clients a également contribué à notre succès, comme en témoigne la très solide première année de notre équipe de Revenu fixe – Gestion active et stratégique, qui s'est jointe à notre division canadienne en 2018.

Dans une perspective à long terme, nos stratégies ont également donné d'excellents résultats au cours des cinq dernières années, la plupart d'entre elles ayant dépassé leurs indices de référence relatifs.

Les mandats équilibrés ont affiché un rendement exceptionnel, la grande majorité d'entre eux ayant dépassé leurs indices de référence relatifs au cours de l'exercice et dégagé des rendements à un chiffre élevé au cours des cinq dernières années.

Dans l'ensemble, 2018 s'est avérée une autre bonne année pour la plupart des stratégies d'actions, les gestionnaires de portefeuille ayant maintenu leur préférence pour les sociétés de qualité. Compte tenu de l'environnement de marché, nos équipes ont su démontrer la résilience de nos solutions défensives. Nos stratégies ont généralement fait mieux que leurs indices de référence respectifs, plusieurs d'entre elles se classant dans le premier quartile. Nos équipes ont surpassé le marché grâce à une sélection optimale des titres et à une pondération favorable dans certains secteurs.

L'année a néanmoins été difficile pour les fonds de couverture dans l'ensemble du secteur, car bon nombre d'entre eux ont été pris au dépourvu par un revirement de situation au cours du quatrième trimestre. Toutefois, le rendement est demeuré solide au cours des cinq dernières années.

Notre Plan stratégique 2022 repose sur quatre piliers, qui appuient tous la croissance rentable soutenue de la firme et l'avancement de ses capacités mondiales en matière de service à la clientèle. Ces piliers sont : les personnes, les processus, la performance et les partenaires.

Enfin, les fonds de placements privés alternatifs de Fiera Capital ont généré de forts rendements en 2018. Ces stratégies gagnent en popularité parce qu'elles offrent des rendements attrayants avec un degré de volatilité moindre et une faible corrélation avec les catégories d'actifs traditionnelles. Pour poursuivre sur cette lancée, nous continuons d'élaborer des solutions pour répondre à la demande croissante des investisseurs à l'égard de stratégies de placement alternatives qui génèrent un flux constant de rendements grâce à des investissements dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, du financement privé et de l'agriculture. Les stratégies que nous ajoutons à la suite d'acquisitions contribuent également de façon positive à notre rendement dans cette catégorie d'actifs.

Plan stratégique 2022

Chez Fiera Capital, nous avons toujours été conscients de notre raison d'être et de notre orientation stratégique : adopter une culture entrepreneuriale, encourager l'innovation et canaliser ce que nous appelons « le pouvoir de penser » afin de mettre en place des solutions de placement novatrices et de positionner notre firme, d'entrée de jeu, comme l'un des chefs de file en matière de placements privés alternatifs.

Une quinzaine d'années plus tard, il est devenu évident que la croissance rapide et soutenue de Fiera Capital – dont la portée nationale s'est étendue à l'échelle nord-américaine et mondiale – exigeait un plan d'action plus exhaustif. Ainsi, de la fin de 2017 jusqu'au premier semestre de 2018, nous nous sommes engagés dans un exercice ambitieux de planification stratégique conçu pour nous aider à déterminer la meilleure voie à suivre pour les cinq prochaines années et à assurer la croissance rentable soutenue de Fiera Capital. Bien que ce genre d'exercice soit généralement confié à des conseillers externes, je suis fier que le plan que nous avons adopté et commencé à mettre en œuvre a été élaboré presque entièrement à l'interne. La réaction à notre appel à l'action a été tout simplement remarquable. Nous avons ensuite réuni notre conseil d'administration pour lui faire part de notre plan, connaître ses opinions et recueillir ses commentaires. Le mérite revient en grande partie à notre président et chef de l'exploitation globale, Vincent Duhamel, et à notre conseillère stratégique Monique F. Leroux, qui ont dirigé l'exercice de planification avec l'aide de John Valentini, qui était alors notre chef des finances mondial et qui est maintenant président et chef de la direction de Fiera Placements privés alternatifs.

Expansion soutenue

Nous avons continué d'accroître notre présence mondiale en 2018, grâce à la croissance organique générée par certaines de nos premières coentreprises internationales et par de nouvelles acquisitions. Il s'agit notamment de Clearwater Capital Partners de Hong Kong, une société asiatique bien établie et très réputée, spécialisée dans le crédit et les situations spéciales, qui permet à Fiera Capital de croître en Asie de manière significative, ainsi que de CGOV Asset Management, une société ontarienne de premier plan axée sur les investisseurs fortunés et institutionnels. Cette acquisition nous fournit non seulement des stratégies de placement supplémentaires, mais bonifie aussi nos capacités de distribution dans le domaine de la gestion privée au Canada.

Encourager la diversité

Nous reconnaissons que notre capital humain continuera d'être le principal moteur de la croissance de Fiera Capital. Par conséquent, nous nous engageons à mieux dialoguer avec nos employés et à attirer un bassin plus diversifié de talents, non seulement au niveau du genre, mais aussi d'appartenance ethnique, de culture, de religion, d'éducation et d'expérience. En un mot, nous voulons que nos équipes soient aussi diversifiées que le large éventail de nouveaux clients internationaux que nous attirons.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé, en décembre, notre Politique mondiale en matière de respect et d'inclusion, qui fait la promotion d'une culture axée sur la diversité et l'inclusion qui aidera Fiera Capital à attirer les meilleurs talents, à stimuler l'innovation et la créativité, ainsi qu'à nous procurer un avantage concurrentiel alors que nous poursuivons notre objectif de positionner notre firme parmi les gestionnaires d'actifs mondiaux de premier rang.

Nous continuerons de progresser sur la voie de la croissance, tout en demeurant fidèles à nos valeurs et en préservant la culture entrepreneuriale qui caractérise notre firme depuis ses débuts.

Faire progresser notre programme d'investissement responsable et de RSE

La diversité n'est qu'un volet des nombreuses préoccupations de Fiera Capital en matière d'investissement responsable et de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) que nous avons fait progresser tout au long de l'année. L'année 2018 a également été marquée par la création d'un nouveau Comité mondial de RSE. Grâce à ce comité, nous pouvons mieux nous concentrer sur les initiatives stratégiques liées à la RSE à l'échelle de l'entreprise, en impliquant toutes nos équipes de placement. Nous avons également adopté une nouvelle Politique mondiale sur le vote par procuration, qui a été approuvée par le conseil en mars 2019. Il s'agit d'un autre outil clé pour intégrer les facteurs de risque ESG dans nos processus d'investissement. Nous sommes fiers que Fiera Capital ait été l'un des premiers signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI). Je suis donc heureux de constater qu'en 2018, notre firme a considérablement amélioré ses notes d'évaluation relatives aux UN PRI à tous les chapitres, obtenant une note de A+ en tant qu'entreprise.

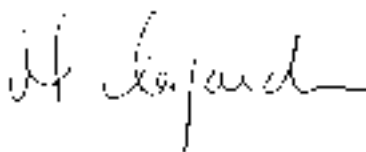
Priorités stratégiques

Les clients et les actionnaires de Fiera Capital peuvent s'attendre à une croissance et à une diversification soutenues de notre offre dans le domaine des placements privés alternatifs. Nous y parviendrons soit en approfondissant nos stratégies actuelles, soit en leur ajoutant des solutions alternatives de crédit, ou soit en jumelant ces deux mesures. Parallèlement, notre développement aux États-Unis devrait s'accélérer grâce à la récente mise en place, par notre division américaine, d'une plateforme consolidée à laquelle il est possible d'ajouter des actifs. Enfin, l'amélioration des capacités de distribution de la firme demeurera une priorité, ce qui reflète la diversité et l'internationalisation croissantes de notre clientèle.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à mes collègues du conseil d'administration pour leurs conseils durant l'année 2018, au cours de laquelle ils ont fourni de précieuses recommandations et commentaires relativement à notre Plan stratégique 2022. J'aimerais également profiter de l'occasion pour souhaiter officiellement la bienvenue à deux nouveaux membres du conseil : Geoff Beattie et Gary Collins. M. Beattie, qui a été chef de la direction de The Woodbridge Company Limited et vice-président du conseil de Thomson Reuters de 1998 à 2013, et qui est actuellement président et chef de la direction de Generation Capital et président du conseil de Relay Ventures. M. Collins est conseiller principal chez Lazard Ltd., une importante banque d'investissement mondiale, et il siège sur plusieurs conseils d'administration, dont ceux de Chorus Aviation inc., de D-Box Technologies inc. et de Rogers Sugar Ltée. Je suis convaincu que le vaste savoir-faire et l'expérience dont ils font profiter le conseil d'administration s'avéreront très bénéfiques pour Fiera Capital. De plus, je profite de l'occasion pour remercier deux personnes qui ont quitté notre conseil, Brian Davis et Arthur Scafe, pour leurs nombreuses années de service et leur contribution au succès de la firme.

En conclusion, je remercie tous les membres de l'équipe de direction mondiale pour leur énergie collective et leur expertise. Merci également à nos employés loyaux et dévoués, y compris les nouveaux membres de notre famille en pleine croissance en provenance de Clearwater Capital Partners, de CGOV et de Palmer Capital. Sans vos efforts, aucune de nos réalisations de 2018 n'aurait été possible.



Jean-Guy Desjardins

Président du conseil et chef de la direction



Le regroupement de Fiera Capital et de Clearwater Capital Partners constitue un excellent partenariat. Fiera Capital peut désormais miser sur des solutions de crédit et de financement direct axées sur l'Asie, alors que Clearwater Capital Partners peut proposer de nouvelles solutions alternatives attrayantes à sa clientèle du monde entier. De plus, les deux entités sont en parfaite adéquation sur le plan de la culture d'entreprise, partageant les mêmes valeurs, dont l'intégrité et un engagement éprouvé en matière d'investissement responsable.



À PARTIR DE LA GAUCHE John Valentini, président et chef de la direction, Fiera Placements privés alternatifs; Rob Petty, co-fondateur de Clearwater Capital Partners et co-chef des placements de Fiera Capital, Division asiatique; Amit Gupta, co-fondateur de Clearwater Capital Partners et co-chef des placements de Fiera Capital, Division asiatique

Une trousse de solutions performante et diversifiée

Fiera Capital est fière de mettre l'accent sur le rendement, l'innovation et les clients. Notre approche en matière de placement repose sur trois piliers : générer de l'alpha, être un chef de file en matière de stratégies de placement alternatives et y favoriser l'accès, ainsi qu'offrir à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

Stratégies génératrices d'alpha

42 %

Actions

Au cours de la période de 5 ans s'échelonnant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018, **89 %** de nos stratégies en actions ont dépassé leurs indices de référence respectifs.*

Les stratégies en actions ayant obtenu le meilleur rendement au cours des cinq dernières années :

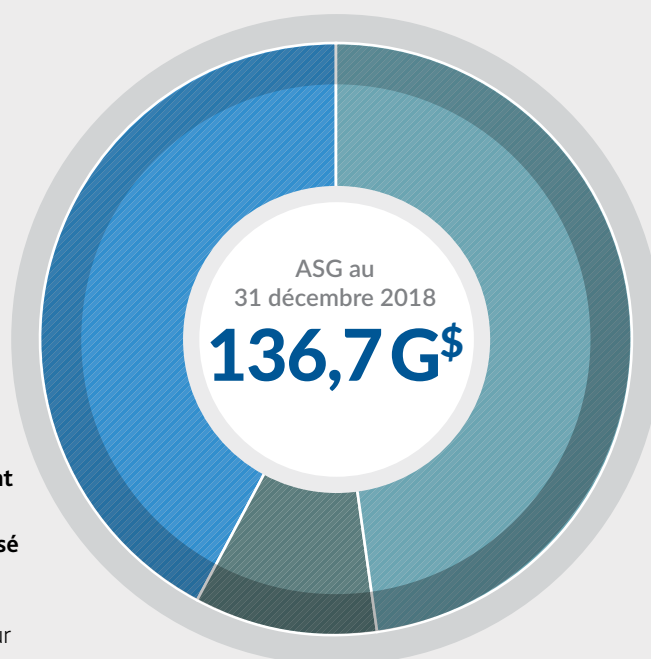
- > Magna – Actions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord
- > Actions américaines de moyenne capitalisation (Apex)
- > Actions internationales éthiques
- > Actions mondiales tous pays
- > Actions internationales

10 %

Placements alternatifs et autres

Le rendement de nos stratégies de placements alternatifs est évalué sur une base de rendement absolu.

*Fondé sur des rendements pondérés en fonction de l'actif



48 %

Revenu fixe

Au cours de la période de 5 ans s'échelonnant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018, **91 %** de nos stratégies de revenu fixe ont dépassé leurs indices de référence respectifs.*

Les stratégies de revenu fixe ayant obtenu le meilleur rendement au cours des cinq dernières années :

- > Actions privilégiées – valeur relative
- > Obligations d'infrastructure
- > Revenu fixe – Gestion intégrée univers
- > Revenu fixe – Gestion intégrée court terme
- > Revenu fixe – Gestion intégrée crédit

Stratégies d'accès

Nous avons ajouté de nouveaux actifs sous gestion totalisant 1,3 milliard de dollars à nos stratégies de placements privés alternatifs en 2018, ce qui portait l'actif sous gestion total à 8,4 milliards de dollars au 31 décembre. Nous avons décroché de nouveaux mandats dans l'ensemble de cette catégorie de placement, qui attire de plus en plus les investisseurs, car elle procure des flux de trésorerie stables et récurrents, ainsi que la diversification unique qu'elle apporte au portefeuille.



2,4 G\$

Stratégies pour le secteur
immobilier



2,2 G\$

Stratégies pour le secteur
du crédit asiatique



1,1 G\$

Stratégies pour le secteur
du financement privé



0,3 G\$

Stratégies pour le secteur
de l'agriculture



0,1 G\$

Stratégies pour le secteur
des placements privés



2,4 G\$

Stratégies pour le secteur
des infrastructures

Écarts attribuables aux effets d'arrondissement.

Stratégies de solutions

Fiera Capital entend demeurer à l'écoute de ses clients afin de comprendre leurs défis, leurs objectifs et leurs profils de risque, ce qui permet de concevoir les solutions les mieux adaptées à leurs besoins. À cet effet, nous proposons à nos clients trois grandes catégories de stratégies de solutions :

1

Répartition de l'actif

- Solutions multi-actifs
- Répartition tactique de l'actif

2

Gestion du risque

- Exposition au risque de change
- Volatilité
- Investissements guidés par le passif
- Actif-passif

3

ESG

- Solutions ESG personnalisées



Étendre notre renommée et notre portée

Au cours des derniers mois de 2018, les tensions commerciales, l'incertitude géopolitique et le ralentissement de la croissance mondiale ont contribué à rendre l'économie et les marchés tumultueux. Malgré le degré élevé de volatilité, notre firme a enregistré une autre solide performance globale en 2018, alors que les investisseurs se sont tournés vers les solutions novatrices de Fiera Capital pour préserver leur capital et leur procurer une valeur durable, ce qui démontre la solidité de notre modèle d'affaires.

Entre-temps, nous avons poursuivi notre croissance et continué d'étendre notre notoriété et notre portée internationales grâce à des acquisitions en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Nous avons également mis en œuvre un nouveau plan stratégique quinquennal conçu pour aider Fiera Capital à devenir un véritable gestionnaire d'actifs mondial de premier rang.

Une feuille de route exhaustive

Le Plan stratégique 2022 a été officiellement lancé en septembre 2018 avec le plein appui de notre conseil d'administration. Développé à l'interne par une équipe multidisciplinaire, il fournit une feuille de route pour atteindre notre objectif de devenir l'un des 100 principaux gestionnaires d'actifs au monde. Ce plan repose sur quatre piliers, qui soutiennent la croissance rentable soutenue de la firme et l'avancement de ses capacités mondiales en matière de service à la clientèle : les personnes, les processus, la performance et les partenaires.

L'une des principales initiatives énoncées dans ce plan consiste à accroître et à mettre à profit notre structure mondiale. À cette fin, la division canadienne a déjà commencé à réunir les groupes Technologies d'information et Opérations au sein d'une équipe efficiente de solutions d'affaires, qui déploiera des capacités avancées en matière de données et d'analyses afin de rehausser la performance et les marges, d'accélérer la croissance des actifs sous gestion, ainsi que d'améliorer l'expérience de service client. Cette initiative pluriannuelle à plusieurs phases donnera l'élan nécessaire à la transformation de nos activités canadiennes, en plus de servir de modèle pour le développement d'une plateforme mondiale évolutive capable de soutenir l'ensemble des activités de Fiera Capital à l'échelle mondiale.

Nous avons démontré, au cours des dernières années, notre capacité de réaliser avec succès des initiatives complexes de transformation, comme en témoignent notre fusion de plusieurs plateformes au sein de la division américaine, ainsi que notre consolidation des activités de dépositaire de nos fonds canadiens.

Une question de talent

Le talent a toujours alimenté notre performance, ce qui explique pourquoi nos employés représentent un pilier essentiel du Plan stratégique. Notre objectif consiste à attirer et à retenir des personnes de haut calibre qui partagent les valeurs fondatrices de notre firme – l'intégrité, l'ambition, la collaboration, l'innovation et l'excellence – et qui ont fait leurs preuves en matière de création d'alpha et de valeur ajoutée pour les clients et les actionnaires.

Par conséquent, j'ai été ravi d'accueillir un certain nombre de nouveaux collègues au sein de notre équipe de gestion mondiale en 2018. Lucas Pontillo a été nommé vice-président exécutif et chef de la direction financière mondiale, ce qui a permis à l'ancien chef de la direction financière John Valentini de concentrer ses efforts exclusivement sur son rôle de président et chef de la direction de Fiera Placements

Le talent a toujours alimenté notre performance, ce qui explique pourquoi nos employés représentent un pilier essentiel du plan stratégique.

privés alternatifs, une entité en pleine croissance. Kanesh Lakhani a été nommé président et chef de la direction de notre division européenne, établie à Londres. Richard Nino a été nommé vice-président exécutif et chef mondial de la distribution et président du conseil, Division européenne, un rôle qui comprend la supervision et la coordination de la distribution à l'échelle mondiale. De plus, Daniel Richard, auparavant vice-président principal, Communications d'entreprise et relations avec les investisseurs, a assumé des responsabilités supplémentaires à titre de vice-président principal, Ressources humaines et communications d'entreprise mondiales et chef des ressources humaines.

Dans le même ordre d'idées, nous avons fait un autre grand pas en avant avec le déploiement de notre Politique mondiale en matière de respect et d'inclusion. Vous trouverez plus de détails sur cette initiative plus loin dans le présent rapport.

Parlant de talent exceptionnel, je tiens également à saluer deux collègues : notre président du conseil et chef de la direction, Jean-Guy Desjardins, et notre conseillère stratégique, Monique F. Leroux, qui ont été intronisés en juin 2018 au Temple de la renommée du secteur des valeurs mobilières de l'ACVM, en reconnaissance de leur talent exceptionnel, de leur intégrité, de leur leadership et de leur contribution au secteur financier canadien. Au nom de toute l'équipe de Fiera Capital, je tiens à les féliciter pour cet honneur bien mérité.

Acquisitions stratégiques

Notre engagement à poursuivre la croissance et la diversification des solutions de pointe de Fiera Capital a été souligné en 2018 par la réalisation de deux acquisitions stratégiques et par l'annonce d'une troisième.

CGOV Asset Management Canada, Gestion privée

En mai 2018, nous avons investi pour accroître la présence de Fiera Capital dans le domaine de la gestion privée au Canada avec l'acquisition de CGOV Asset Management, une importante firme ontarienne qui vise essentiellement des investisseurs fortunés et institutionnels.

Clearwater Capital Partners Asie, Placements privés alternatifs

En août, nous avons fait l'acquisition de Clearwater Capital Partners, une société de placements asiatique de premier plan spécialisée dans le crédit et les situations spéciales. Cette transaction a fourni une rare occasion d'accéder à l'espace asiatique du crédit, qui représente des possibilités d'investissement estimées à 50 billions de dollars américains.

Clearwater Capital Partners, dont le siège social est situé à Hong Kong, possède des bureaux et des équipes dans les principaux centres de la région Asie-Pacifique. Elle offrira à ses clients nord-américains et européens un accès aux stratégies de crédit asiatique, tout en nous dotant d'une plateforme pour appuyer notre expansion future dans cette région en forte croissance.

Palmer Capital Partners Royaume-Uni, Placements privés alternatifs

En décembre, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant à accroître davantage notre présence en Europe par l'acquisition de Palmer Capital Partners Limited, un important gestionnaire de placement immobilier du Royaume-Uni dont le siège social est à Londres et dont les actifs sous gestion totalisent plus de 800 millions de livres sterling. Réalisée par l'entremise de Fiera Immobilier, la plateforme de placement immobilier spécialisée de Fiera Capital, cette acquisition s'inscrit parfaitement dans notre volonté d'étendre notre présence à l'extérieur du Canada.

Fiera Capital se positionne depuis longtemps comme un chef de file dans le domaine des placements privés alternatifs. Grâce à ces plus récentes acquisitions,

nos clients disposent d'un éventail encore plus vaste de possibilités de diversifier leur portefeuille au moyen de stratégies dans des secteurs comme l'immobilier, les infrastructures, le financement privé, le crédit privé, l'agriculture et les placements privés qui, auparavant, n'offraient qu'un accès limité aux investisseurs. Bien entendu, cette offre élargie fournit également des occasions supplémentaires de ventes croisées et de collaboration entre nos diverses équipes de distribution.

Ensemble, les acquisitions de CGOV Asset Management et de Clearwater Capital Partners ont contribué quelque 6,9 milliards de dollars à l'actif sous gestion de Fiera Capital en 2018, ce qui a contribué à porter notre actif sous gestion total à 136,7 milliards de dollars à la fin de cette année très volatile qu'était 2018. La proportion des actifs alternatifs par rapport à notre actif sous gestion total continue de croître, représentant 10,6 milliards de dollars ou 8 % à la fin de 2018.

Fiera Infrastructure Espagne et Royaume-Uni

Après l'ouverture d'un bureau à Londres, Fiera Infrastructure a renforcé ses investissements européens en acquérant une participation de 100 % dans IslaLink, une plateforme indépendante espagnole d'infrastructure de télécommunications par fibre optique, ainsi qu'en s'associant à quatre investisseurs au sein d'un consortium qui a acquis Cory Riverside Energy, l'une des principales sociétés britanniques de gestion des ressources, de recyclage et de récupération d'énergie du Royaume-Uni.

Réalignement des stratégies de Marchés des conseillers aux investisseurs

Une autre initiative stratégique de 2018 a été la vente, en octobre, de neuf des fonds communs de placement destinés aux particuliers de Fiera Capital à Canoe Financial LP tout en conservant un rôle de sous-conseiller pour quatre de ces fonds. La cession de ces actifs nous permet de nous recentrer davantage sur nos domaines d'excellence, à savoir les marchés institutionnels et la gestion privée. De plus, les activités de sous-conseiller de Fiera Capital, qui représentaient un actif sous gestion de près de 35 milliards de dollars au moment de la cession en février 2019, seront encore renforcées par le nouveau partenariat avec Canoe Financial.

« En 2018, nous avons piloté avec succès un projet clé : la consolidation des rôles de dépositaire, chez un seul partenaire, pour tous les fonds canadiens de Fiera Capital. Il s'agit d'une réalisation marquante, qui a déjà un effet positif. Nous visions trois objectifs précis : offrir un service exemplaire à nos clients, doter nos employés des bons outils et comprendre que ces deux éléments sont essentiels à la création de valeur pour nos actionnaires. »



À PARTIR DE LA GAUCHE Sebastian Blandizzi, chef mondial de la technologie et des opérations; Jean-Philippe Lemay, président et chef de l'exploitation, Division canadienne

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées non seulement dans nos processus d'investissement, mais aussi dans notre façon de mener nos activités d'affaires en général.

Renouvellement d'une entente avec la Banque Nationale du Canada

Nous avons également accueilli favorablement le renouvellement, en août 2018, de notre convention relative aux actifs sous gestion avec la Banque Nationale du Canada et Gestion de portefeuille Natcan. Fiera Capital est heureuse de consolider les liens à long terme qu'elle a noués avec la Banque Nationale du Canada, pour laquelle nous gérons un grand nombre de stratégies, et nous sommes fiers qu'au fil des ans, nous ayons continué à dépasser les conditions de rendement aux termes de la convention relative aux actifs sous gestion.

Investissement responsable et responsabilité sociale de l'entreprise

Au printemps 2018, nous avons franchi une autre étape importante avec le lancement de notre nouvelle page consacrée à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sur le site Web de Fiera Capital. Cette initiative a mis en lumière notre engagement à nous assurer que les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées non seulement dans nos processus d'investissement, mais aussi dans notre façon de mener nos activités d'affaires en général. Nous apprécions le fait que nos clients veulent faire affaire avec des firmes qui font preuve d'un souci pour le développement durable et d'une intendance accrue de leurs actifs. Nous sommes également fiers d'être un partenaire de confiance dans la création d'une richesse durable dont profitent nos clients, nos actionnaires, nos employés et nos autres parties prenantes.

Nouveau siège social mondial

Nous avons hâte de déménager notre siège social mondial et le siège administratif de notre division canadienne dans la Tour Fiera Capital, située à quelques pas de nos bureaux actuels, au centre-ville de Montréal. Tout en réaffirmant notre engagement envers la ville qui a vu naître Fiera Capital, le nouveau siège social servira de centre névralgique pour la plateforme évolutive et hautement efficace que nous mettons en place pour assurer la croissance soutenue de nos activités. Le déménagement est prévu pour le milieu de l'année 2019.

Équipe de direction mondiale

Jean-Guy Desjardins

Président du conseil d'administration et chef de la direction

Vincent Duhamel

Président et chef de l'exploitation globale

Lucas Pontillo

Vice-président exécutif et chef de la direction financière mondiale

Monique F. Leroux

Conseillère stratégique et membre du comité du développement stratégique

François Bourdon

Chef des placements global

Jean-Philippe Lemay

Président et chef de l'exploitation, Division canadienne

John Valentini

Président et chef de la direction, Fiera Placements privés alternatifs

Benjamin S. Thompson

Président et chef de la direction, Division américaine

David Sadkin

Président, Bel Air Investment Advisors LLC

Kanesh Lakhani

Président et chef de la direction, Division européenne

Richard Nino

Vice-président exécutif, Chef mondial de la distribution et président du conseil, Division européenne

Violaine Des Roches

Vice-présidente principale, chef de la direction des affaires juridiques et chef de la conformité et secrétaire générale

Daniel Richard

Vice-président principal, Ressources humaines et communications d'entreprise mondiales et chef des ressources humaines

Peter Stock

Vice-président exécutif, Développement stratégique



« La collaboration est une valeur partagée qui devient de plus en plus importante à mesure que Fiera Capital croît et évolue. Notre approche concertée permet à nos clients de profiter de la force et de l'étendue de notre entreprise ainsi que de ses multiples talents. En outre, ils bénéficient de solutions de placement transfrontalières uniques – les meilleures de leur catégorie – mises au point conjointement par nos équipes mondiales. »



À PARTIR DE LA GAUCHE Ted Ecclestone, vice-président exécutif et chef de la Gestion privée, Division canadienne; Nelly C. Xavier, vice-présidente principale et chef des conseillers et gestion du patrimoine, Division américaine; Rodrigue Lussier, vice-président et gestionnaire de portefeuille privé, Division canadienne; Élyse Léger, vice-présidente et gestionnaire de portefeuille privé, Division canadienne

Remerciements

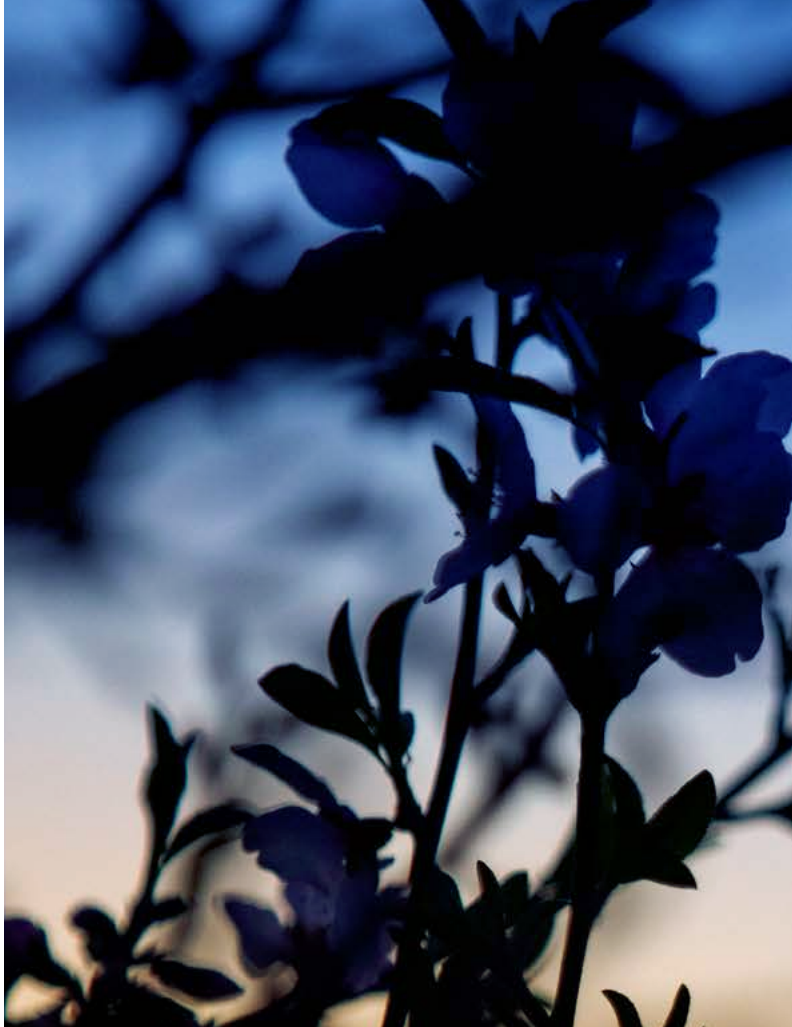
Avant de conclure, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier officiellement mes collègues de l'équipe de direction mondiale et tous les employés de l'entreprise pour leur travail et leur engagement lors de cette année des plus animées.

Alors que nous progressons dans la mise en œuvre du Plan stratégique, nous comptons sur l'ensemble de nos équipes pour maintenir le cap sur la création de valeur et la croissance rentable afin que nous puissions nous hisser parmi les 100 plus importants gestionnaires d'actifs au monde.

Je suis convaincu qu'ensemble, nous pouvons respecter ces engagements et répondre aux attentes de nos clients et de nos actionnaires, voire les dépasser.

Vincent Duhamel

Président et chef de l'exploitation globale



« Grâce à sa stratégie dynamique axée sur les occasions de placement dans un large éventail de secteurs et de partenaires en Amérique du Nord et en Europe, Fiera Comox propose aux investisseurs institutionnels et fortunés une solution complète de placements privés. De plus, le Fonds Comox Placements privés à capital variable offre l'avantage supplémentaire de fournir plus de liquidités que la norme dans cette catégorie d'actifs. »

« En 2018 nous avons noué quatre partenariats dans trois pays et dans quatre secteurs agricoles différents. Nous avons notamment investi dans une entreprise de sirop d'érable du Vermont, une entreprise d'amandes de la Californie, une exploitation laitière de la Nouvelle-Zélande et une entreprise de coton et de céréales de l'Australie. Chacune d'elles figure parmi les entreprises les plus importantes et les plus évoluées de leur secteur respectif. »

À PARTIR DE LA GAUCHE Patrick Lynch, associé, Fiera Comox (Placements privés); Antoine Bisson-McLernon, associé et chef de la direction, Fiera Comox; Matthew Corbett, associé, Fiera Comox (Agriculture)



Plan stratégique 2022

Renforcer les capacités mondiales de service à la clientèle et favoriser une croissance rentable

Le 17 août 2018 pourrait fort bien être considéré comme un moment déterminant pour Fiera Capital. C'est le jour où le conseil d'administration a donné son aval au Plan stratégique 2022, qui dresse une feuille de route pour aider la firme à passer du statut de gestionnaire d'actifs canadien bien en vue – qui se classe actuellement parmi les 150 plus importants gestionnaires mondiaux – à celui de membre du groupe des 100 principaux gestionnaires au monde.

L'objectif de ce nouveau plan quinquennal – un exercice interne rigoureux mené sur une période de 12 mois grâce à un effort de collaboration de la part de l'ensemble de nos employés – consiste à faire de Fiera Capital un gestionnaire d'actifs mondiaux multi-stratégies de premier plan avec des stratégies intégrées de premier quartile, reconnu pour son personnel compétent et pour offrir les meilleures solutions à ses clients du monde entier. La firme a commencé à mettre en œuvre le Plan stratégique 2022 en septembre 2018.

Le Plan stratégique repose sur quatre piliers, qui appuient la croissance rentable soutenue de la firme et l'avancement de ses capacités mondiales en matière de service à la clientèle. Ces piliers sont les **personnes**, les **processus**, la **performance** et les **partenaires**. Le Comité directeur du Plan stratégique 2022, chargé de superviser sa mise en œuvre et de surveiller les risques associés à sa réalisation, était dirigé conjointement par Vincent Duhamel, président et chef de l'exploitation globale et Monique F. Leroux, conseillère stratégique.

Personnes

Fiera Capital reconnaît que ses gens continueront d'être le principal moteur de sa croissance. À cette fin, la firme s'engage à améliorer la mobilisation de ses employés alors qu'elle poursuit sa croissance

PRIORITÉS

- Accroître la mobilisation des employés
- Investir dans ses talents
- Maximiser le potentiel d'une collaboration efficace

Processus

La firme s'engage à améliorer ses capacités opérationnelles et de service à la clientèle afin de demeurer résolument pertinente et de continuer à offrir un niveau inégalé de service et d'expertise à ses clients.

PRIORITÉS

- Standardiser, automatiser et numériser nos processus
- Mettre en œuvre une architecture technologique mondiale, évolutive et flexible
- Améliorer l'intégration des acquisitions
- Poursuivre l'innovation en matière de collaboration et d'opérations

« Pour connaître du succès en tant qu'entreprise internationale, il est impératif que notre environnement favorise l'intégrité, l'ambition, la collaboration, l'innovation et l'excellence. Il doit aussi être en mesure de canaliser tout le talent présent dans un groupe diversifié de professionnels hautement qualifiés. Le processus relatif au Plan stratégique 2022 en est un bel exemple. Nous avons uni l'intelligence, l'esprit d'équipe et l'engagement de tous autour

d'un objectif commun : celui de travailler ensemble à façonner l'avenir. »



Monique Leroux
Conseillère stratégique
et membre du comité
du développement
stratégique

« Nous voulons être reconnus comme la firme de choix au Canada et figurer parmi les 100 principaux gestionnaires d'actifs au monde en ce qui a trait à la valeur de l'actif sous gestion. Ce classement n'est pas important en soi. Ce qui compte vraiment, c'est le positionnement global de l'entreprise et accroître ses ressources : ce qui renforce notre capacité à attirer les personnes les plus talentueuses et à offrir à notre clientèle mondiale les meilleures solutions pour créer de la valeur. »



Vincent Duhamel
Président et chef de
l'exploitation globale

Performance

La firme vise à accélérer sa croissance en adaptant et en élargissant notre offre de même que ses capacités de distribution afin de rejoindre plus efficacement ses clients mondiaux et les marchés internationaux.

PRIORITÉS

- Réaliser des synergies et des économies entre les divisions
- Faire progresser le développement et l'optimisation du cycle de vie mondial des produits
- Accélérer la croissance des placements privés alternatifs
- Réaliser de nouvelles acquisitions ciblées et disciplinées et conclure de nouveaux partenariats stratégiques

Partenaires

La firme aspire à être la firme d'investissement de choix pour ses clients et ses partenaires actuels et potentiels. Nous collaborerons étroitement avec nos équipes du monde entier pour mettre en œuvre une stratégie de marque mondiale et des pratiques exemplaires d'une équipe à l'autre; cette initiative comprend le perfectionnement de l'expérience client numérique. La firme a établi des objectifs précis en matière de taux de fidélisation afin de mesurer l'efficacité de ce pilier essentiel.

PRIORITÉS

- Répondre à la demande croissante de solutions multi-actifs et de placements privés alternatifs
- Améliorer l'expérience client
- Tirer parti des forces institutionnelles dans tous les canaux de distribution

Engagés vers l'avenir : la mise en œuvre de notre plan

Nous en sommes aux débuts de la réalisation du Plan stratégique 2022 et les premières initiatives sont bien amorcées, chacune ayant une orientation et un but précis dans le cadre de la démarche globale. Ces initiatives, qu'elles soient grandes ou petites, auront une incidence sur nos processus, nos pratiques et notre culture organisationnelle. Il s'agit d'un tournant qui contribuera à positionner avantageusement Fiera Capital dans les années à venir.

1 Programme sur la distribution Répondre aux besoins des clients multinationaux

L'objectif principal du Programme sur la distribution est de déterminer comment mettre à profit l'expertise acquise par Fiera Capital dans tous ses canaux de distribution afin d'améliorer notre service à la clientèle et nos activités de développement des affaires.

Dans le cadre de son analyse, l'équipe responsable du programme a reconnu le besoin de mettre en place une structure de gouvernance claire et une équipe de direction solide pour diriger les activités de distribution à l'échelle de l'entreprise. Beaucoup de travail a été accompli, notamment pour accroître la collaboration au sein de l'entreprise, afin de mieux servir les clients et les consultants des quatre coins du globe, dont les grandes institutions financières internationales.

L'équipe veille à ce que nos employés à l'échelle locale coordonnent leurs efforts pour mieux comprendre les besoins de ces clients et maximiser les avantages associés à la relation de confiance que nous avons établie avec eux.

Un hackathon – dérivé des mots «hack» et «marathon», est un événement où, traditionnellement, des développeurs informatiques se réunissent pour faire de la programmation collaborative sur une période de quelques jours.

Fidèles au concept original, les hackathons organisés par Fiera Capital réunissent des employés ayant une formation technologique et des collègues d'autres services dans le but de réinventer quelques-uns de nos processus.

2 Programme mondial sur les produits Mettre l'accent sur des stratégies rentables

Le Programme mondial sur les produits vise à assurer le dynamisme et la pérennité de la plateforme de placement de Fiera Capital. Il est axé sur la génération d'idées, l'évaluation des produits et leur lancement dans différents marchés.

Avant d'entreprendre leur travail, le groupe qui dirige le programme a analysé l'état actuel du développement des produits à l'échelle de l'entreprise. Il a cerné plusieurs points à améliorer, comme l'analyse de la demande actuelle pour diverses stratégies dans le monde. Le groupe a également fait l'objet d'une réorganisation visant à promouvoir la diversité des points de vue et des idées, ainsi qu'à suivre de plus près l'évolution des stratégies au sein de chaque division. Cette approche vise à s'assurer que nous consacrons les ressources appropriées aux stratégies rentables, tout en éliminant les stratégies non rentables qui ne présentent que des possibilités limitées.

3 Programme sur l'innovation Améliorer nos processus

Le Programme sur l'innovation a pour mandat de promouvoir une culture de l'innovation chez les clients, les employés et les actionnaires.

Les 23 et 24 janvier 2019, le tout premier hackathon de Fiera Capital s'est tenu à notre siège social de Montréal. L'édition inaugurale de cet événement a réuni sept passionnés d'informatique qui ont partagé leur expérience, leurs connaissances et leur créativité dans le but de relever un défi majeur. Ils étaient chargés de trouver une solution à un problème très précis et complexe qui pourrait ensuite être mis en œuvre à l'interne pour améliorer nos processus. Le hackathon a remporté un franc succès, alors que l'équipe a accompli sa mission et atteint ses objectifs.

4 Programme sur les personnes Favoriser la diversité au sein de l'entreprise

Le Programme sur les personnes a pour but de promouvoir les valeurs de Fiera Capital et de favoriser la mobilisation des employés.

En décembre 2018, nous avons lancé notre nouvelle Politique mondiale en matière de respect et d'inclusion. Cette politique vise à promouvoir une culture inclusive et diversifiée qui stimulera l'innovation alors que nous poursuivons notre objectif de positionner Fiera Capital parmi les 100 plus importants gestionnaires d'actifs au monde.

Cette politique reflète l'engagement de Fiera Capital à créer un environnement de travail où les employés s'ouvrent à la diversité et expriment leur pensée originale, tout en se traitant mutuellement avec respect. Pour produire un effet, toute politique – même les plus soigneusement élaborées – doit être mise en œuvre et appuyée de manière rigoureuse. Dans cet esprit, les équipes de direction de l'ensemble de notre entreprise souscrivent pleinement à cette politique et sont déterminées à faire de Fiera Capital un chef de file de son secteur en matière de diversité. Pour lire la politique, consultez la section Responsabilité d'entreprise de notre site Web.

La feuille de route pour notre avenir : Un but précis soutenu par des piliers solides, des objectifs clés et des valeurs fondamentales.

Vision

Reconnue pour ses gens talentueux et pour offrir les meilleures solutions à ses clients à l'échelle mondiale, Fiera Capital vise à se hisser parmi les 100 principaux gestionnaires d'actifs au monde.

Personnes

Améliorer le taux de mobilisation des employés à plus de 80 %. Investir dans nos gens et travailler en équipe de façon efficace.

Processus

Tirer parti des compétences mondiales et des rendements d'échelle croissants de notre service à la clientèle et de nos opérations pour atteindre un niveau d'efficacité comparable à celui de nos pairs.

Performance

Améliorer la marge du BAIIA ajusté¹.
Être un gestionnaire d'actifs mondiaux multi-stratégies de premier plan qui offre des stratégies intégrées de premier quartile.

Partenaires

Être la firme de placement de choix

Principaux objectifs de performance et financiers

80 %

Obtenir un taux de mobilisation de plus de 80 %.



100 principaux gestionnaires d'actifs au monde.



Marge d'exploitation comparable à celle des meilleurs gestionnaires d'actifs mondiaux multi-actifs.

Taux de distribution du dividende qui reflète une gestion disciplinée.



Taux de fidélisation des clients supérieur à 95 %.

Valeurs



Intégrité



Ambition



Collaboration



Innovation



Excellence

Mission

Nous sommes à l'avant-garde de la science de la gestion de placements et nous avons à cœur de créer une richesse durable pour nos clients.

¹ Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action (RPA ajusté) ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Investissement responsable

Un gestionnaire de capital responsable

Fiera Capital est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) depuis 2009. En tant que gestionnaire de capital responsable jouissant d'une renommée et d'une portée mondiales croissantes, Fiera Capital continue à se distinguer par son approche en matière d'investissement responsable. Au minimum, cela implique d'intégrer pleinement l'évaluation des importants facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la manière dont nous gérons les actifs pour le compte de nos clients.

L'intérêt pour les pratiques d'investissement responsable et le développement durable n'a cessé d'augmenter, porté en grande partie par des gestionnaires d'actifs comme Fiera Capital. Le nombre croissant de signataires des principes pour l'investissement responsable et la place grandissante des milléniaux au sein du monde du travail ont accéléré cette évolution. Fiera Capital est le conseiller et gestionnaire d'actifs de confiance de plusieurs des principaux fonds de dotation, fondations et communautés religieuses du Canada, ainsi que de particuliers fortunés, qui comptent sur la firme pour bâtir des portefeuilles sur mesure qui reflètent leurs valeurs et leurs lignes directrices particulières.



« Nos équipes de placement opèrent de manière autonome et jouissent d'une grande indépendance pour mettre en œuvre leurs stratégies. Le bureau du chef des placements met l'accent sur la promotion de la transparence dans la mise en œuvre des stratégies, sur l'élaboration de solutions multi-actifs plus efficaces, ainsi que sur l'intégration des facteurs ESG pertinents à chaque stratégie de placement à l'échelle de la firme. De plus, nous exprimons notre vision de l'état du monde du placement pour les sept prochaines années. »

À PARTIR DE LA GAUCHE Nicolas Papageorgiou, chef des placements, Division canadienne; François Bourdon, chef des placements global; Jonathan Lewis, chef des placements, Division américaine; Candice Bangsund, vice-présidente et gestionnaire de portefeuille, Répartition de l'actif mondial



Gouvernance ESG

La supervision et la responsabilité des activités d'investissement responsable de Fiera Capital incombent au chef des placements, mondial et régional, ainsi qu'aux équipes de gestion des placements de la firme. Toutefois, l'intégration de l'évaluation des importants facteurs de risque ESG aux processus d'investissement est largement laissée à la discrétion des équipes de placement respectives, qui peuvent choisir la méthode qui convient le mieux à leur style ou à leur catégorie d'actif en particulier.



Politique d'investissement responsable

La Politique d'investissement responsable de Fiera Capital fournit un plan d'action relativement à notre conception de l'investissement responsable, ainsi qu'un cadre pour l'« actionnariat actif ». Elle énonce des convictions qui orientent notre engagement auprès de la direction des sociétés dans lesquelles nous investissons, afin d'aborder les enjeux ESG et d'apporter des changements positifs en aidant les sociétés à s'améliorer avec le temps. Au bout du compte, cela nous permet de mieux gérer le risque dans l'ensemble de nos portefeuilles.



Nouvelle Politique mondiale sur le vote par procuration

Au début de 2019, Fiera Capital a adopté une nouvelle Politique mondiale sur le vote par procuration qui s'applique à ses activités et à ses placements dans le monde entier.

Le vote par procuration constitue un outil efficace pour exprimer notre point de vue quant aux enjeux ESG. La société exerce ses droits de vote avec l'objectif de maintenir les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'assurer la durabilité des pratiques d'affaires. Le maintien de ces normes élevées constitue une condition préalable à la maximisation de la valeur pour les actionnaires et à la protection des intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette nouvelle politique couvre un éventail d'enjeux et de préoccupations possibles allant des structures de gouvernance et de capital à l'atténuation des risques liés aux changements climatiques, en passant par les moyens de défense en cas de tentative de prise de contrôle, la rémunération des dirigeants, les écarts salariaux fondés sur le genre, ainsi que les principes relatifs aux droits humains et à la main d'œuvre.



Engagement direct

La firme estime que la forme d'engagement la plus efficace est d'engager un dialogue direct avec les entités dans lesquelles elle investit.

Lorsque les gestionnaires de portefeuille rencontrent la direction des entreprises, ils cherchent à soulever des enjeux ESG importants tant de façon proactive, en sensibilisant la direction à ces enjeux, que de façon réactive, en réexaminant les anciens enjeux afin de voir comment la direction a pris en compte ces situations.



Principes pour l'investissement responsable

Fiera Capital est fière d'avoir été, en 2009, l'un des premiers signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI). Aujourd'hui, les UN PRI comptent plus de 1 900 signataires dans plus de 50 pays, dont une bonne partie des plus importants détenteurs et gestionnaires d'actifs du monde entier, détenant collectivement quelque 80 billions de dollars américains en actifs.

À titre de signataires, nous sommes guidés par les six principes des UN PRI et nous nous engageons à :

- 1 intégrer les enjeux ESG à nos processus d'analyse et de décision en matière de placement ;
- 2 être des actionnaires actifs et à intégrer les enjeux ESG dans nos politiques et nos procédures en matière d'actionnariat ;
- 3 demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les enjeux ESG ;
- 4 favoriser l'acceptation et la mise en œuvre des principes dans le secteur des placements ;
- 5 travailler avec le secrétariat des UN PRI pour accroître notre efficacité quant à la mise en œuvre des principes ;
- 6 rendre compte de nos activités et de nos progrès quant à la mise en œuvre des principes.

En 2018, la firme a amélioré ses notes d'évaluation relatives aux UN PRI à tous les chapitres et a obtenu une note de A+ en tant qu'entreprise. Ce résultat est en grande partie attribuable aux efforts de l'ancien comité ESG et de son successeur, le comité mondial de RSE, qui ont su tirer parti des valeurs fondamentales de Fiera Capital, comme la collaboration, l'innovation et l'excellence, dans les domaines de la RSE et de l'intégration des facteurs ESG.

De plus, en février 2019, Judy Temel, vice-présidente principale, directrice de la recherche en matière de crédit, Revenu fixe, a été invitée à se joindre au comité consultatif sur les cotes de crédit des UN PRI. Nous sommes ravis d'avoir l'occasion de collaborer davantage avec le secrétariat des UN PRI et d'aider le comité à sensibiliser les professionnels de l'analyse et de la notation du crédit à ces enjeux et à leur expliquer les liens entre les facteurs ESG et la solvabilité des émetteurs. Nous cherchons également, entre autres, à améliorer leur compréhension des différents moyens d'intégrer les facteurs ESG dans l'analyse de crédit.



Innovateurs

Au cours de l'année 2018, notre bureau du chef des placements de Montréal a mis au point une nouvelle taxonomie pour définir l'investissement responsable : **l'Éventail d'investissement responsable**. Nous avons également bonifié nos outils et nos techniques visant à améliorer l'intégration et l'efficacité des évaluations des facteurs de risque ESG. Un exemple d'un tel outil est un système exclusif de notation ESG mis au point par le

bureau du chef des placements de New York. Nous sommes d'avis que ce système de notation aidera nos équipes de placement à prendre de meilleures décisions.



Promouvoir l'investissement responsable dans l'ensemble de l'industrie

En 2018, nos professionnels du placement ont piloté des initiatives visant à promouvoir les principes et les pratiques de l'investissement responsable dans l'ensemble du secteur.

Nous avons participé à une table ronde sur l'investissement durable organisée par le Forum des politiques publiques et la Fondation Ivey en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Banque Royale du Canada et Suncor. Par ailleurs, Heather Cooke, vice-présidente principale, Solutions de placement, Marchés institutionnels et présidente du comité mondial de RSE de Fiera Capital, a été invitée à animer une table ronde sur les risques liés aux changements climatiques lors de la conférence annuelle du CFA Institute, qui a eu lieu en mars 2019. Nos bureaux des chefs des placements de Montréal et de New York ont organisé des séances de formation sur les facteurs ESG au Canada et aux États-Unis, dans le but de poursuivre la formation de nos équipes de placement et de nos partenaires de distribution. Alors que nous continuons à faire avancer ces initiatives et ces événements, nous demeurons un membre actif des sections de Montréal et de Toronto de l'Association pour l'investissement responsable du Canada.

	L'ÉVENTAIL D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE				
APPROCHE	Intégration des facteurs ESG	INVESTISSEMENT DURABLE			IMPACT SEULEMENT
		Filtre négatif/éthique	Filtre positif/ meilleur de sa catégorie	Thématique et impact	
PROFIL RISQUE ET RENDEMENT	PRIORITAIRE	AXE PRINCIPAL	DOUBLE PRIORITÉ		NON-PRIORITAIRE
PROFIL D'IMPACT	NON-PRIORITAIRE	AXE SECONDAIRE			PRIORITAIRE
OBJECTIFS DES CLIENTS	100% RENDEMENT				100% IMPACT



« Les investisseurs devraient savoir que Fiera Capital continue d'intégrer les facteurs de risque ESG dans ses processus de placement, et pour cause. Il ne s'agit plus seulement de contrôler les risques de baisse du cours d'un titre ou d'être perçu comme un bon citoyen corporatif. Il a été démontré que de telles pratiques peuvent, en fait, générer de l'alpha. »



À PARTIR DE LA GAUCHE Varda Lotan, vice-présidente principale et chef de la distribution, Division européenne; Frederick Chenel, vice-président principal et chef des relations avec les consultants et développement des affaires, Marchés institutionnels; Tom Clancy, vice-président principal, Marchés institutionnels

Responsabilité d'entreprise

Adhérer à nos valeurs : l'intégrité, la collaboration, l'innovation et l'excellence

L'approche de Fiera Capital envers la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est alignée sur ses principales valeurs d'intégrité, de collaboration, d'innovation et d'excellence, ainsi que sur sa mission de créer une richesse durable pour ses clients. La firme aspire à l'excellence en adoptant de solides pratiques de gestion, en appliquant de sains principes d'affaires et en adoptant les normes les plus élevées en matière de conduite éthique.



En 2018, la firme a amélioré considérablement ses notes d'évaluation relatives aux UN PRI à tous les chapitres et a obtenu la note A+ en tant qu'entreprise. Ce résultat est en grande partie attribuable aux efforts de l'ancien comité ESG et de son successeur, le comité mondial de RSE, qui ont su tirer parti des valeurs fondamentales de Fiera Capital, comme la collaboration, l'innovation et l'excellence, dans les domaines de la RSE et de l'intégration des facteurs ESG. >>>



À PARTIR DE LA GAUCHE Michael Pultrone, analyste, Bureau du Chef des placements; Heather Cooke, vice-présidente principale, Solutions de placement, Marchés institutionnels; Vincent Beaulieu, analyste principal, Stratégies de placement



Gouvernance d'entreprise

Une solide gouvernance d'entreprise est à la fois un élément clé de la responsabilité sociale de l'entreprise et une condition pour intégrer la responsabilité d'entreprise à l'échelle de Fiera Capital. La responsabilité de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la surveillance des politiques et pratiques incombe au conseil d'administration et à l'équipe de direction mondiale.



Nouveau comité mondial de RSE

La formation d'un nouveau comité mondial de RSE en 2018 a marqué une étape importante. Fiera Capital peut ainsi mieux se concentrer, dans l'ensemble de l'entreprise, sur les initiatives stratégiques liées à la RSE. Bénéficiant du soutien de la haute direction, le comité mondial de RSE a comme mandat de s'assurer que les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées non seulement dans nos processus de placement, mais aussi dans notre façon de mener nos activités d'affaires en général.



Capital humain et diversité

La gestion de placements est une activité fortement tributaire des talents. Nous misons sur notre capacité à attirer, à fidéliser et à motiver des équipes fortes, unies par la même mission et la même passion.

Cette réalité est traduite dans le Plan stratégique 2022, qui fait des « personnes » l'un des quatre piliers jugés essentiels pour appuyer la croissance rentable soutenue de la firme et pour améliorer ses capacités mondiales en matière de service à la clientèle. Par conséquent, la firme s'engage à rehausser la mobilisation de ses employés. À cette fin, en décembre 2018, nous avons lancé notre Politique mondiale en matière de respect et d'inclusion. Cette politique englobe des pratiques et des procédures dans des domaines comme la sélection, le recrutement, le perfectionnement professionnel, la formation, les promotions et les programmes récréatifs. Cette politique vise essentiellement à créer un environnement où les employés s'ouvrent à la diversité et font preuve de pensée originale, tout en se traitant mutuellement avec respect. Un tel environnement donne à chacun la possibilité de réaliser son plein potentiel.



Projet Diversité Amérique du Nord

En 2018, Fiera Capital est devenue membre fondateur d'une nouvelle initiative ambitieuse : le projet Diversité Amérique du Nord. Développé à l'origine au Royaume-Uni et maintenant parrainé en Amérique du Nord par la National Investment Company Service Association, une association professionnelle sans but lucratif, le projet Diversité Amérique du Nord réunit plus de 20 importants gestionnaires d'actifs avec l'objectif de faire progresser une culture plus inclusive dans toutes ses facettes : genre, appartenance ethnique, orientation sexuelle, âge et handicap.

Fiera Capital a continué de renforcer sa réputation de championne de la promotion des femmes dans des rôles de direction en parrainant le troisième événement annuel « Spotlight on Women » de la division américaine, ainsi que de nouvelles initiatives comme des événements célébrant la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2019.

« La notion d'inclusion est au cœur de l'approche de Fiera Capital en matière de diversité. Nous voulons faire comprendre que notre firme est ouverte à de nouveaux points de vue, encourage la pensée originale et est réceptive aux façons différentes de faire les choses. Nous favorisons un environnement où l'échange d'idées, de meilleures pratiques et de recommandations est non seulement encouragé, mais profondément enraciné dans notre façon de travailler. »



À PARTIR DE LA GAUCHE **Nancy Cloutier**, vice-présidente, Ressources humaines, Division canadienne; **Éric Boutet**, vice-président, Rémunération globale et gestion du rendement; **Daniel Richard**, vice-président principal, Ressources humaines et communications d'entreprise mondiales et chef des ressources humaines; **Roxanna Haddad**, directrice, Ressources humaines, Division américaine

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de Corporation Fiera Capital est composé de dirigeants d'entreprises et d'administrateurs expérimentés et hautement qualifiés. Ceux-ci se sont engagés à s'assurer que l'entreprise s'efforce d'atteindre le plus haut degré de normes de gouvernance d'entreprise et de comportement éthique ainsi que l'excellence de la performance.



Jean-Guy Desjardins

Administrateur depuis 2010

Président du conseil d'administration et chef de la direction, Corporation Fiera Capital



Geoff Beattie^{1,3}

Administrateur depuis 2018

Chef de la direction de Generation Capital et président du conseil de Relay Ventures.



Réal Bellemare³

Administrateur depuis 2016

Premier vice-président Finances, Trésorerie, Administration et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins



Sylvain Brosseau

Administrateur depuis 2010

Président et chef de la direction de Gestion d'actifs mondiale Walter



Gary Collins^{1,5}

Administrateur depuis 2018

Conseiller principal à Lazard Ltd.



Martin Gagnon

Administrateur depuis 2017

Coprésident et cochef de la direction, Financière Banque Nationale et premier vice-président à la direction, Gestion de patrimoine



Nitin N. Kumbhani

Administrateur depuis 2017

Vice-président du conseil et chef des stratégies de placement en actions de croissance, Fiera Capital Inc.



Raymond Laurin^{5,6}

Administrateur depuis 2013

Administrateur de sociétés, ancien premier vice-président, Finances et Trésorerie, et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins



Jean C. Monty^{3,4}

Administrateur depuis 2010

Administrateur de sociétés, ancien président du conseil et chef de la direction, BCE Inc.



Todd M. Morgan

Administrateur depuis 2014

Président du conseil et chef de la direction, Bel Air Investment Advisors LLC



Lise Pistono⁵

Administratrice depuis 2013

Vice-présidente et chef des finances, DJM Capital inc



David R. Shaw^{1,2}

Administrateur principal – administrateur depuis 2006

Président du conseil, non membre de la direction, de la firme de ressources humaines LHH Knightsbridge, ancien président et chef de la direction de PepsiCo Canada Breuvages

¹ Membre du comité de gouvernance

² Président du comité de gouvernance

³ Membre du comité des ressources humaines

⁴ Président du comité des ressources humaines

⁵ Membre du comité d'audit et de gestion des risques

⁶ Président du comité d'audit et de gestion des risques.

Rapport de gestion

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2018

FAITS SAILLANTS FINANCIERS	30
MODE DE PRÉSENTATION ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	34
VUE D'ENSEMBLE	35
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS	37
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	37
REVUE DES MARCHÉS, DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU RENDEMENT DES FONDS	38
RÉSULTATS FINANCIERS	42
RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE – ACTIFS SOUS GESTION ET PRODUITS	45
RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE – CHARGES	52
RÉSULTAT NET	54
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	55
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	60
PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	64
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	67
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	68
INSTRUMENTS FINANCIERS	68
JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS	73
NOUVELLES NORMES COMPTABLES	75
FACTEURS DE RISQUE	77

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le présent rapport de gestion, daté du 22 mars 2019, contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de Corporation Fiera Capital (la « Société » ou « Fiera Capital ») au 31 décembre 2018 et pour le trimestre et l'exercice clos à cette date. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Faits saillants au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits de la Société se sont accrus de 81,2 millions de dollars, ou 18 %, d'un exercice sur l'autre pour atteindre 540,3 millions de dollars, et le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 20,7 millions de dollars, ou 18 %, d'un exercice sur l'autre, démontrant l'accent que la Société place sur la rentabilité et l'amélioration du rendement pour les actionnaires, et ce, même au cours d'un exercice marqué par une correction des marchés.

L'exercice 2018 a représenté tout un défi pour les gestionnaires de placement, alors que le quatrième trimestre a été caractérisé par un rendement négatif dans pratiquement tous les secteurs. En dépit de ces vents contraires, la plupart de nos gestionnaires de fonds ont affiché un rendement supérieur à leur indice de référence en 2018, limitant ainsi l'incidence des marchés.

La Société a également été en mesure de minimiser l'incidence de cette volatilité défavorable des marchés sur des résultats globaux en 2018. De plus, bien que la croissance interne ait reculé de 0,1 milliard de dollars au cours de l'exercice, les nouveaux mandats remportés l'ont été dans des stratégies présentant des points de base plus élevés que ceux des mandats perdus, ce qui, à notre avis, fera place à une augmentation des produits tirés de nos actifs sous gestion à l'avenir.

En outre, notre plateforme de stratégies de placement privé alternatives a poursuivi sa croissance rapide en 2018. La Société a intégré de nombreuses nouvelles solutions au cours des dernières années et nous récoltons maintenant les fruits de cette diversification de nos produits et de nos marges. De plus, nos clients profitent de catégories d'actifs uniques présentant des flux de trésorerie stables et récurrents et une faible corrélation aux véhicules de placement.

Enfin, les acquisitions de Clearwater et de CGOV, nos deux acquisitions survenues en 2018, ont permis à la Société d'établir sa présence dans le secteur du financement en Asie et de devenir l'un des plus importants gestionnaires de placements en gestion privée au Canada. Ces deux acquisitions se sont traduites conjointement par l'ajout de 6,9 milliards de dollars d'actifs sous gestion en 2018.

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55, ainsi que le rapprochement avec le résultat net aux termes des IFRS.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente, sur une base consolidée, les actifs sous gestion, le total des produits, le BAIIA ajusté¹, la marge du BAIIA ajusté¹ et le résultat net de la Société, y compris les montants par action, pour chacun des huit derniers trimestres, ainsi que pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

TABLEAU 1 – RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES ACTIFS SOUS GESTION QUI SONT EN MILLIONS DE DOLLARS ET LES DONNÉES PAR ACTION)

	Exercice clos le		T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
Actifs sous gestion	136 675	128 901	136 675	143 475	139 389	131 360	128 901	123 003	125 658	122 063
Total des produits	540 285	459 096	156 963	137 109	126 232	119 981	142 046	107 127	109 349	100 574
BAIIA ajusté ¹	137 483	116 753	39 322	36 620	32 703	28 839	36 056	27 020	28 480	25 199
Marge du BAIIA ajusté ¹	25,4%	25,4%	25,1%	26,7%	25,9%	24,0%	25,4%	25,2%	26,0%	25,1%
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(5 013)	10 671	(1 709)	995	(2 106)	(2 193)	763	4 603	877	4 428
PAR ACTION (DE BASE)										
BAIIA ajusté ¹	1,45	1,42	0,41	0,38	0,35	0,32	0,43	0,33	0,35	0,31
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(0,05)	0,13	(0,02)	0,01	(0,02)	(0,02)	0,01	0,06	0,01	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹	1,07	1,21	0,29	0,29	0,26	0,24	0,35	0,28	0,31	0,27
PAR ACTION (DILUÉ)										
BAIIA ajusté ¹	1,45	1,33	0,41	0,36	0,35	0,32	0,43	0,32	0,34	0,30
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(0,05)	0,12	(0,02)	0,01	(0,02)	(0,02)	0,01	0,05	0,01	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹	1,07	1,13	0,29	0,27	0,26	0,24	0,35	0,27	0,30	0,26

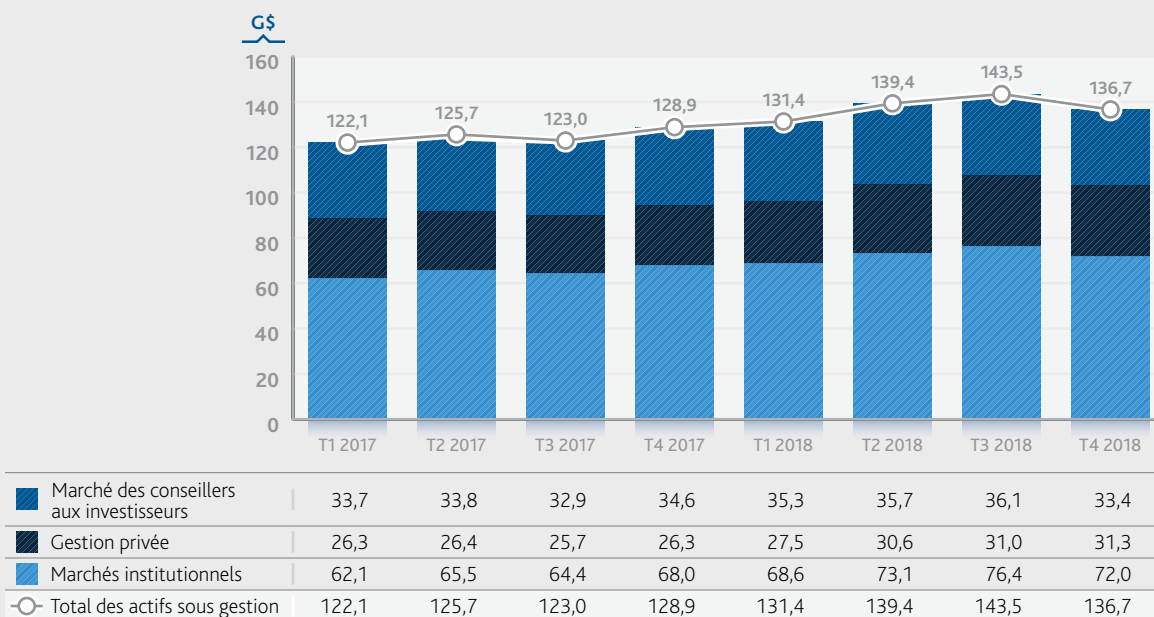
1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 55.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

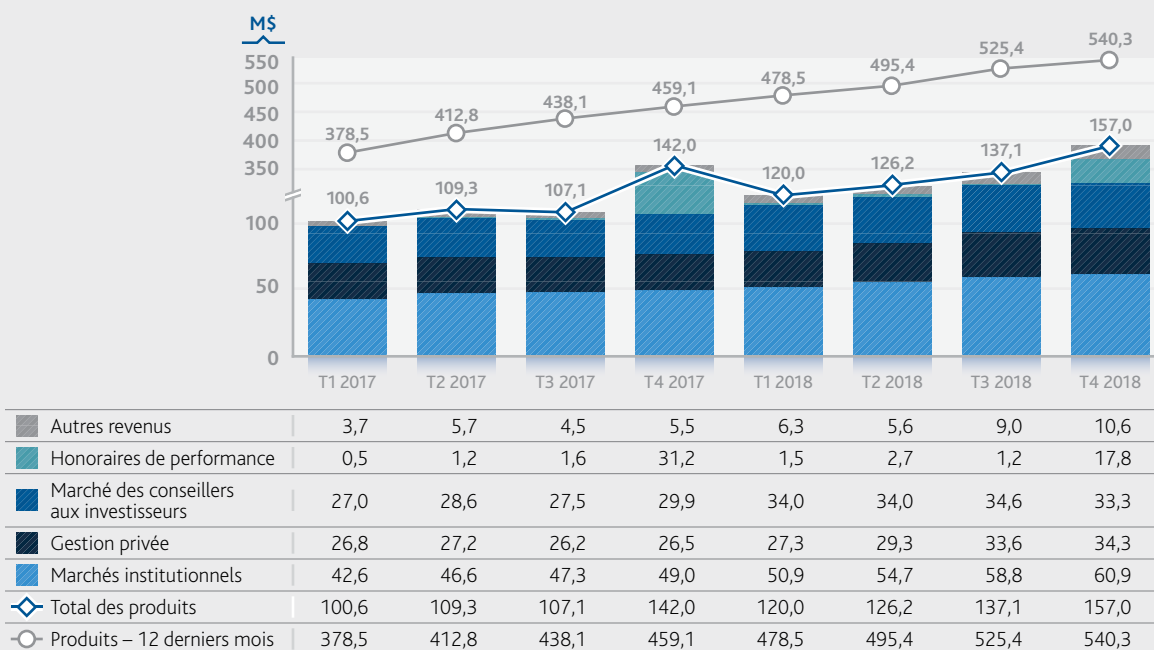
Tendances des actifs sous gestion et des produits

Les diagrammes ci-après illustrent les tendances en ce qui concerne les actifs sous gestion et les produits trimestriels et pour les 12 derniers mois, ainsi que le BAIIA ajusté¹, la marge du BAIIA ajusté¹, le résultat net par action, le résultat ajusté par action¹ et les dividendes pour les 12 derniers mois.

ACTIFS SOUS GESTION

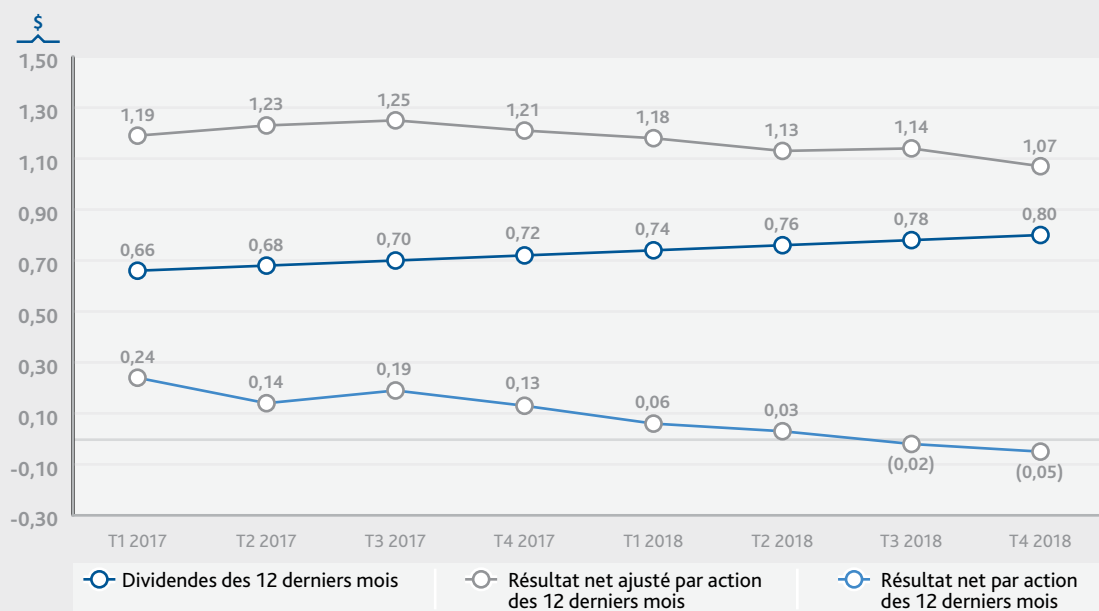


PRODUITS

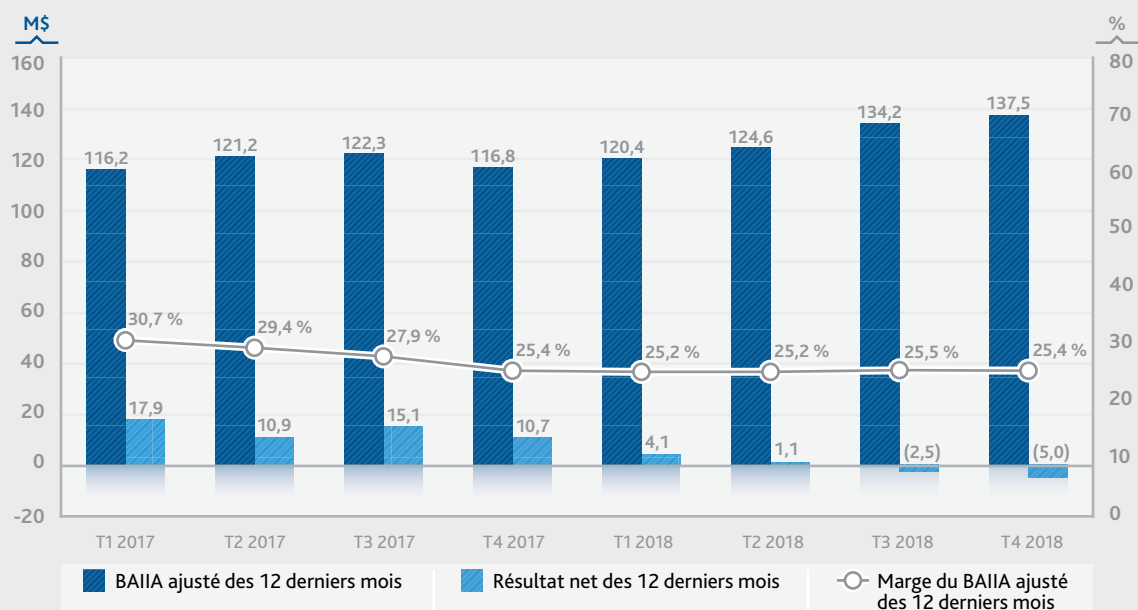


1. Voir la rubrique Mesures non conformes aux IFRS, à la page 55.

RÉSULTAT NET, RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION¹ ET DIVIDENDS DES 12 DERNIERS MOIS



RÉSULTAT NET, BAIIA AJUSTÉ¹ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ¹ DES 12 DERNIERS MOIS



1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 55.

MODE DE PRÉSENTATION ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Mode de présentation

La Société dresse ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les méthodes appliquées dans les états financiers consolidés de la Société sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2018.

Les états financiers consolidés audités comprennent les comptes de Corporation Fiera Capital et de ses filiales. Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Les transactions intersociétés ainsi que les soldes provenant de telles transactions avec les filiales et parmi celles-ci sont tous éliminés à la consolidation.

La participation ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les capitaux propres des filiales est présentée séparément dans les états consolidés de la situation financière, du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées, s'il y a lieu, avant que la Société acquière une entreprise afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'elle a adoptées.

Après la date d'acquisition, la quote-part revenant à la Société du résultat net d'une coentreprise est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Les fluctuations cumulatives postérieures à l'acquisition sont prises en compte dans la valeur comptable du placement.

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens. Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis. Certaines données comparatives ont été reclassées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude.

Le présent rapport de gestion doit aussi être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour 2018, qui décrivent les méthodes comptables ayant servi à leur établissement.

La Société présente le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA »)¹, le BAIIA ajusté¹, le BAIIA ajusté par action¹, la marge du BAIIA ajusté¹, le résultat net ajusté¹ et le résultat net ajusté par action¹ comme principaux indicateurs de performance non conformes aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La définition de ces mesures non conformes aux IFRS et le rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus comparables sont présentés à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS du présent rapport de gestion.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « pourrait », « fera », « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « estime », « prévoit », « potentiel », « continue », « cible », « entend » ou la forme négative de ces termes ou toute terminologie comparable. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux hypothèses, incertitudes et risques inhérents, tant généraux que particuliers, ainsi que le risque que les prévisions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société ne garantit donc pas que ses déclarations prospectives se réaliseront et elle conseille aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment, puisque les résultats et faits réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions qui y sont exprimées en raison d'importants facteurs dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs comprennent, notamment, le rendement des placements de Fiera Capital, la capacité de Fiera Capital de maintenir sa clientèle existante et d'attirer de nouveaux clients, sa dépendance vis-à-vis de grands clients, sa capacité de recruter du personnel clé et de le conserver, sa capacité de réussir l'intégration des entreprises dont elle fait l'acquisition, la concurrence dans son secteur d'activité, sa capacité de gérer les conflits d'intérêts, la conjoncture économique défavorable au Canada et dans le reste du monde (notamment par suite de replis des marchés des capitaux), les fluctuations des taux d'intérêt et cours du change, les sanctions imposées par les autorités de réglementation ou le tort pouvant être fait à sa réputation par suite d'erreurs ou de l'inconduite de membres de son personnel, les risques liés aux questions réglementaires et aux litiges et la capacité de Fiera Capital de gérer ces risques, le manquement par des tiers à leurs obligations vis-à-vis de Fiera Capital et de ses sociétés affiliées, les actes de la nature et autres cas de force majeure, l'évolution des lois et règlements au Canada et ailleurs, notamment en matière de fiscalité, l'incidence et les conséquences de l'endettement de Fiera Capital, la dilution éventuelle du capital social et les autres facteurs décrits sous la rubrique *Facteurs de risque* du présent rapport de gestion ou dans d'autres documents déposés périodiquement par la Société auprès des autorités compétentes en valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives sont faites en date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage nullement à les actualiser ou à les réviser à la lumière de nouveaux événements ou circonstances, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières.

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 55.

VUE D'ENSEMBLE

Vue d'ensemble de la Société

Fiera Capital est une société de gestion de placement indépendante d'envergure mondiale dont l'actif sous gestion se chiffrait à plus de 136 milliards de dollars canadiens au 31 décembre 2018. La Société offre des solutions multi-actifs personnalisées tirant parti d'un vaste éventail de catégories d'actifs traditionnelles et alternatives. Nos stratégies s'adressent à une clientèle institutionnelle, de gestion privée et d'investisseurs individuels établie en Amérique du Nord, en Europe et dans les principaux marchés d'Asie. L'approche unique en matière de placement de la Société prend appui sur son riche héritage canadien, sur sa présence internationale grandissante et sur son engagement à faire preuve de rigueur et d'esprit d'entreprise dans sa façon d'analyser les occasions d'affaires. Son modèle intégré offre aux clients à la fois l'envergure, les ressources et le rayonnement dignes d'un gestionnaire d'actifs mondial et l'approche axée sur le client caractérisant les petites firmes spécialisées.

La Société est engagée envers l'investissement responsable et adhère à son devoir d'agir avec professionnalisme, responsabilité et diligence dans l'intérêt supérieur de ses investisseurs et parties prenantes dans le but de créer une valeur durable à long terme. Par ailleurs, Fiera Capital est d'avis que les organisations qui comprennent et gèrent avec brio d'importants facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que les risques et opportunités connexes tendent à créer des actifs et des entreprises de plus grande qualité et, par conséquent, d'être mieux positionnés pour offrir une valeur durable à long terme. La Société est d'avis qu'il existe de nombreuses approches à la gestion des stocks, des obligations et des placements alternatifs.

Grâce à sa structure sous forme d'équipes autonomes, Fiera Capital est en mesure d'offrir un éventail diversifié de stratégies de placement à travers une multitude de catégories d'actifs et de primes de risque en utilisant une grande variété de styles de placement. La Société croit que cette approche souple permet à ses équipes d'investissement d'adopter des techniques d'intégration cadrant avec leur philosophie de placement.

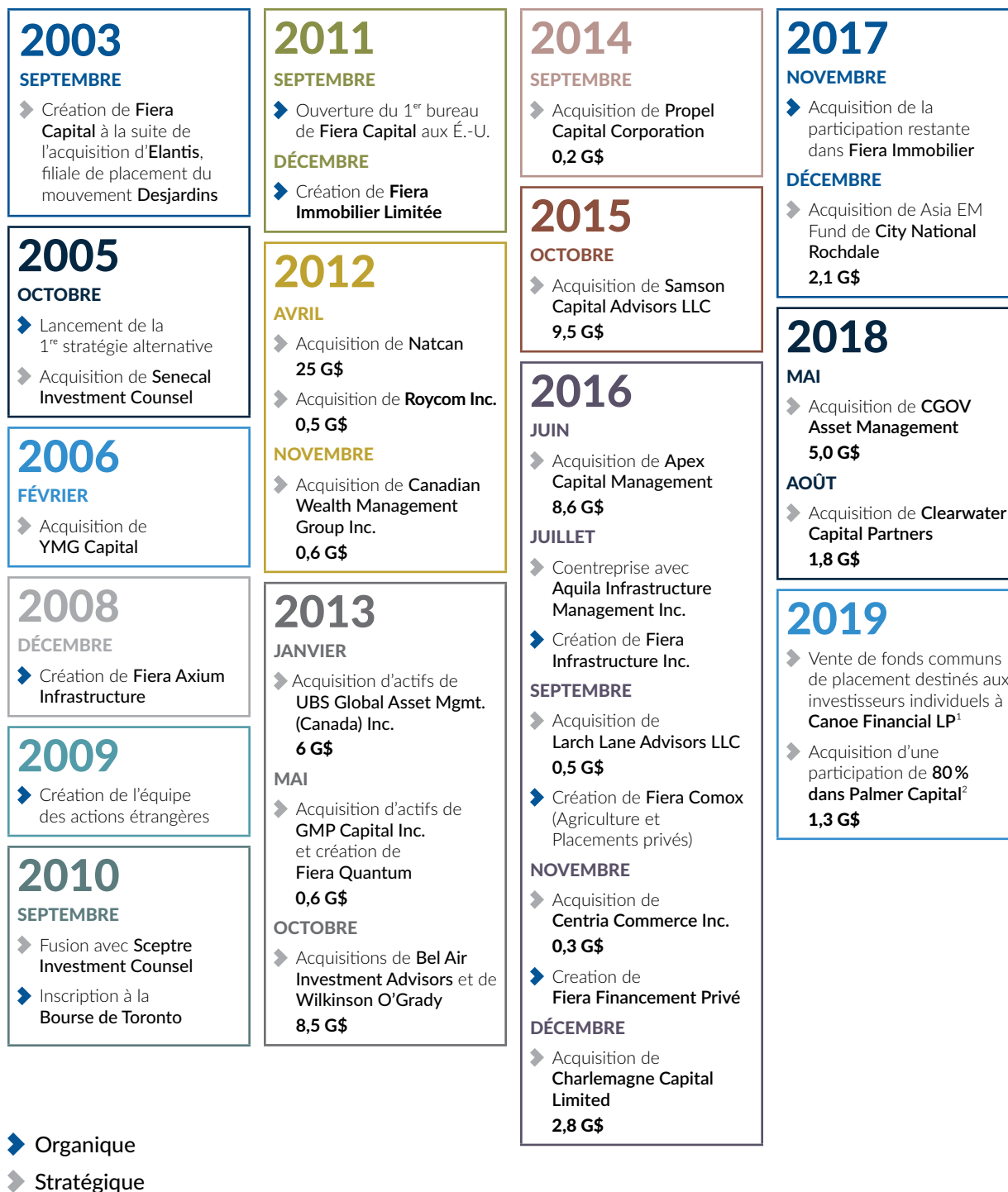
Pour s'adapter à l'environnement des placements en constante évolution, les équipes de Fiera Capital collaborent et cherchent à tirer parti des offres les plus innovantes et diversifiées pour élaborer des stratégies qui répondent aux besoins de chaque client, où qu'il soit situé. La Société adhère aux normes les plus élevées en matière de gouvernance et de gestion des risques liés aux placements et mène ses activités avec transparence et intégrité pour créer de la valeur pour les clients et les actionnaires à long terme.

Fiera Capital gère également plusieurs fonds de placement. Ces fonds de placement sont des sociétés d'investissement à capital variable et à capital fixe, des fonds communs de placement non traditionnels, des sociétés en commandite ou d'autres fonds en gestion commune qui investissent dans une variété d'actifs. Jusqu'à la clôture de la transaction de Canoe le 22 février 2019, la Société gérait également les Fonds Fiera Capital et elle agit à l'heure actuelle à titre de conseiller secondaire pour certains de ces fonds communs.

Outre ses stratégies de placement traditionnelles, Fiera Capital a procédé à des acquisitions, a conclu des coentreprises et a développé des partenariats de manière à offrir à ses clients des stratégies de placement alternatives dans un éventail de secteurs et industries, dont les infrastructures, l'agriculture, l'immobilier, le capital-investissement et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux à court terme. Par le truchement de ses coentreprises avec Fiera Infrastructure et Fiera Comox, la Société offre à ses clients la capacité d'accéder à des investissements en infrastructure, en agriculture et en capital-investissement. Fiera Capital offre à ses clients, par l'entremise de ses filiales Fiera Financement Privé et Fiera Immobilier, une exposition au financement privé, y compris au financement de construction, aux investissements immobiliers et au financement à court terme d'entreprises. Les filiales de Clearwater de la Société offrent aux clients une exposition au financement privé sur les marchés du crédit en Asie.

Évolution de la Société

Le diagramme suivant présente les initiatives clés, notamment la croissance interne et les acquisitions d'entreprises en termes d'actifs sous gestion, dans l'évolution de la Société depuis sa création.



1. Annoncé en octobre 2018, clôturé en février 2019

2. Annoncé en décembre 2018, clôture attendue à l'obtention de toutes les approbations nécessaires des autorités de réglementation

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 2018

- > **Mise en œuvre du plan stratégique 2022 en cours** – La mise en œuvre du plan stratégique 2022 a débuté au quatrième trimestre de 2018 et les premières initiatives sont déjà bien avancées. Ces initiatives, qu'elles soient de petite ou grande envergure, auront une incidence sur nos processus, pratiques et culture d'entreprise. Il s'agit d'un moment déterminant qui nous aidera à bien positionner Fiera Capital pour les années à venir afin d'atteindre notre objectif consistant à devenir l'un des 100 premiers gestionnaires d'actifs au monde.
- > **Fiera Capital accroît sa présence en Asie avec l'acquisition de Clearwater Capital Partners** – le 9 août 2018. La Société a conclu l'acquisition de Clearwater Capital Partners, LLC, une société de placements asiatique de premier plan spécialisée en crédit et situations spéciales établie à Hong Kong. La contrepartie totale versée à la clôture, assujettie à divers ajustements postérieurs à la clôture, se chiffrait à environ 14,9 millions de dollars américains.
- > **Fiera Capital conclut l'acquisition de CGOV Asset Management, une société de placement de premier plan pour investisseurs fortunés et institutionnels** – le 31 mai 2018. Fiera Capital a conclu l'acquisition de CGOV, une société de gestion de placement de l'Ontario spécialisée dans les services aux investisseurs fortunés et institutionnels dont l'actif sous gestion se chiffrait à environ 5 milliards de dollars canadiens à la clôture.
- > **Expansion de la présence au Royaume-Uni avec l'acquisition de Palmer Capital Partners Limited (« Palmer Capital »)** – le 21 décembre 2018. La Société a conclu une convention d'achat avec Palmer Capital visant l'acquisition d'une participation de 80 % dans Palmer Capital, marquant ainsi sa première acquisition d'une société de gestion de placements immobiliers hors du Canada et sa deuxième acquisition sur le marché britannique. Palmer Capital détient plus de 800 millions de livres sterling d'actifs sous gestion, en sus des 215,5 millions de livres sterling d'actifs gérés par l'entremise de coentreprises.
- > **Lancement de Fiera Comox Placements Privés** – le 3 décembre 2018. Fiera Comox a annoncé le lancement de Fiera Comox Placements Privés, permettant au gestionnaire de placements indépendant d'offrir aux clients deux stratégies de placement privé mondiales distinctes : Agriculture et, désormais, Placement privé.
- > **Réalisation marquante : réussite de la rationalisation des gardiens** – novembre 2018. La division canadienne a célébré une réalisation marquante au cours du quatrième trimestre : la fin d'une initiative complexe en plusieurs étapes lancée en 2015 pour surmonter les importants défis découlant du fait d'avoir de multiples fournisseurs administrant nos fonds de placement. Parmi les nombreux avantages que confère cette

réalisation, notons la réduction des charges d'exploitation dans l'ensemble des fonds ; l'augmentation des risques d'exploitation, réglementaires et fiduciaires, la conformité et l'amélioration de la présentation de l'information aux clients. Ces avantages sont en parfaite harmonie avec les objectifs d'évolutivité opérationnelle et d'efficacité des coûts mis de l'avant dans le plan stratégique de 2022.

- > **Lancement de la politique mondiale de respect et d'inclusion** – le 17 décembre 2018. La politique a pour objectif de favoriser une culture inclusive axée sur la diversité qui suscite l'innovation alors que nous poursuivons notre objectif consistant à positionner Fiera Capital parmi les 100 premiers gestionnaires d'actifs au monde. La politique mondiale de respect et d'inclusion reflète l'engagement de la Société à créer un environnement de travail où les employés adoptent la diversité et une pensée originale tout en se traitant mutuellement avec respect.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- > **Stratégie pour déployer des capitaux avec efficacité au sein de la plateforme** – le 29 janvier 2019. Fiera Infrastructure a annoncé qu'elle avait conclu un partenariat à long terme avec EllisDon, l'un des groupes de capitaux de construction les plus prospères et expérimentés, visant l'acquisition de la participation d'EllisDon dans son portefeuille existant de dix projets en partenariat public-privé (« PPP »). La réalisation des dix projets du portefeuille existant devrait ajouter environ 100 millions de dollars aux actifs sous gestion de Fiera Infrastructure. De plus, le partenariat a le droit de première offre sur les futurs projets de PPP d'EllisDon pour une durée prédéterminée qui a le potentiel d'augmenter de manière significative les actifs sous gestion.
- > **Conclusion de la transaction avec Canoe** – le 22 février 2019. La Société a réalisé la clôture de sa transaction annoncée précédemment aux termes de laquelle Canoe Financial LP (« Canoe »), une société canadienne de fonds communs de placement, a acquis les droits de gestion de neuf fonds communs de placement destinés aux investisseurs individuels de la Société. Canoe a également acquis la participation de Fiera Capital dans Fonds Fiera Capital Inc., la filiale entièrement détenue et le courtier en épargne collective inscrit de Fiera Capital afin qu'elle agisse à titre de sous-conseiller pour quatre des neuf fonds.
- > **Renforcement de la plateforme des stratégies de placement privé alternatives avec l'acquisition de Integrated Asset Management Corp. (« IAM »)** – le 22 mars 2019. L'acquisition annoncée de IAM devrait ajouter plus de 3 milliards de dollars d'actifs sous gestion et de capitaux engagés à la plateforme des stratégies de placement privé alternatives de la Société.

REVUE DES MARCHÉS, DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU RENDEMENT DES FONDS

Revue des marchés

Après une longue période d'accalmie, la volatilité a repris du service en 2018. Contraste saisissant par rapport à 2017, la confiance des investisseurs s'est avérée extrêmement fragile, les marchés financiers étant en proie à de vives fluctuations imputables à quantité d'évolutions macroéconomiques. Notamment, les investisseurs ont dû composer avec un environnement caractérisé par la hausse des coûts d'emprunt, les tensions commerciales persistantes entre les deux plus importantes économies mondiales, un environnement politique lourd en Europe, et certains signes hypothétiques de ralentissement économique mondial. Dans le contexte commercial hautement volatil et illiquide, les investisseurs nerveux ont aveuglément fui tous les actifs à risque.

Les marchés boursiers mondiaux ont affiché leurs pires rendements trimestriels depuis 2011 au cours du dernier trimestre de 2018. Le moteur des marchés boursiers a radicalement changé au cours du trimestre, le marché boursier américain étant à la traîne de ses pairs mondiaux après de nombreux trimestres de surperformance. Les marchés boursiers canadiens ont également contribué à la débâcle au cours du trimestre, les ventes massives dans le secteur de l'énergie ayant pesé sur le marché axé sur les ressources. Les bourses européennes ont subi les contrecoups du climat d'incertitude politique en Italie, en France et au Royaume-Uni, alors que les actions japonaises ont plongé dans un marché baissier, le contexte commercial tumultueux ayant contrebalancé les bénéfices décents des sociétés. Enfin, les bourses des marchés émergents ont également reculé, mais ont réussi à afficher un meilleur rendement que leurs pairs des marchés développés, alors que la perception des investisseurs à l'endroit d'une Réserve fédérale américaine moins audacieuse pourrait avoir entraîné dans une certaine mesure la faiblesse des actifs risqués en général.

Dans l'intervalle, les marchés des titres à revenu fixe ont inscrit des résultats positifs au cours du quatrième trimestre, alors que les investisseurs ont jeté leur dévolu sur la sécurité que procurent les obligations dans un contexte d'échange tumultueux. Après avoir pulvérisé des records de longue date, les rendements des obligations nord-américaines ont connu une baisse, et les courbes de rendement à long terme se sont aplanies plus rapidement que les courbes de rendement à court terme. Les rendements à court terme ont subi moins de pression alors que la rhétorique extrêmement accommodante d'importantes banques centrales a amené les investisseurs à prendre moins de risque en raison de la normalisation monétaire. Parallèlement, les rendements à long terme ont reculé dans un contexte caractérisé par le recul des attentes inflationnistes, lesquelles se sont modérées en raison des attentes moindres à l'endroit de la croissance mondiale et de la baisse des prix du brut. Enfin, les obligations de sociétés et les obligations à rendement élevé ont connu de moins bons rendements que les obligations gouvernementales, l'appétit moindre pour le risque entraînant la hausse des écarts de taux tout au long du trimestre.

Globalement, nous sommes d'avis que le repli des marchés boursiers à la fin de 2018 constitue une correction à court terme imputable au manque de confiance des investisseurs dans un marché

hausssier cyclique. Fait encourageant, les conditions propices à un ralentissement économique mondial important demeurent inobservables à l'heure actuelle et les perspectives de croissance mondiale demeurent raisonnablement reluisantes. Par ailleurs, la fragile relation commerciale entre les deux plus importantes économies mondiales pourrait finalement avoir plafonné des suites du sommet du G20 à Buenos Aires où les représentants officiels des États-Unis et de la Chine ont démontré une volonté de négocier, au moment même où nous entrevoyons de possibles signes annonçant un compromis entre le gouvernement italien et l'Union européenne sur le statut du budget de l'Italie. De plus, certains signes avant-coureurs laissent entendre que les stimulations fiscales des États-Unis et de la Chine stabiliseront l'économie mondiale en 2019 et serviront de tampon alors que les grandes banques centrales prennent des mesures conservatrices et concertées vers une normalisation de la politique monétaire et que le « resserrement quantitatif » (contraction du bilan) devrait ultimement remplacer une courbe de hausse de taux trop prononcée. Compte tenu de tous ces facteurs, nous sommes d'avis qu'il est trop tôt pour parler de la fin de la croissance mondiale simultanée, ce qui devrait laisser place à des hausses boursières à l'approche de la nouvelle année.

Perspectives économiques

Le scénario d'une expansion mondiale simultanée devrait se réitérer en 2019, grâce aux stimulations monétaires et fiscales conciliantes prolongeant le cycle en dépit du fait que le contexte caractérisé par les importants litiges commerciaux menace de nuire aux activités.

Les tendances positives en matière d'emploi au Canada devraient offrir un certain soulagement en 2019, les perspectives de l'économie canadienne demeurent très dépendantes d'une transition très attendue des indicateurs de croissance vers les dépenses des entreprises et les exportations dans un contexte caractérisé par l'essoufflement des consommateurs et du marché de l'habitation. Fait encourageant, selon le dernier rapport de Statistiques Canada sur les dépenses d'investissement prévues, les intentions d'investissement des entreprises pour 2019 demeurent optimistes, alors que les bonnes perspectives de croissance au sud de la frontière, un dollar canadien concurrentiel et les tensions commerciales qui couvent devraient stimuler les exportations au cours de l'exercice à venir.

Aux États-Unis, l'économie continue d'impressionner. Les consommateurs connaissant une certaine prospérité en raison d'un marché de l'emploi résilient et de hausses salariales, alors que le secteur manufacturier demeure en bonne posture. Après de nombreux trimestres de performance impressionnante, on s'attend à ce que la croissance ralentisse pour s'établir à un rythme toujours rapide alors que l'élan temporaire découlant des stimulations fiscales et monétaires s'essouffle, bien que pas suffisamment pour faire avorter les plans de la Réserve fédérale américaine de normaliser les politiques au cours de l'exercice à venir. Au quatrième trimestre, les résultats ayant trait au PIB laissent entrevoir des perspectives de croissance saines, bien que modérées pour l'économie mondiale en général. Les dépenses des consommateurs et des entreprises

ont toutes deux contribué positivement, alors que les échanges commerciaux et les investissements en immobilier ont freiné la croissance à la fin de 2018. Bien que certaines données de haute fréquence à la clôture de l'exercice aient subi le contrecoup du ralentissement économique imputable à la paralysie de l'administration américaine, du climat d'incertitude relatif aux échanges commerciaux et de la très grande volatilité des marchés des capitaux, les résultats des derniers sondages révèlent un optimisme renouvelé à la fois chez les consommateurs et les entreprises, suggérant que le ralentissement observé à la clôture de l'exercice soit de nature transitoire.

À l'étranger, bien que l'élan économique en Europe se soit essoufflé, la croissance devrait reprendre un rythme respectable alors que les facteurs temporaires qui pesaient sur l'économie se dissipent. Parallèlement, une série de catastrophes naturelles a porté atteinte à l'économie du Japon en 2018, bien que les principaux indicateurs suggèrent une reprise prochaine alors que l'incidence de ces facteurs ponctuels s'estompe. Enfin, les perspectives de l'économie britannique dépendent directement de l'issue du Brexit, qui demeure hautement incertaine à l'heure actuelle.

Par ailleurs, l'économie chinoise a démontré quelques indices préliminaires de stabilisation au début de 2019, signe encourageant laissant présager que les stimulations monétaires et fiscales pourraient enfin porter fruit. Plus particulièrement, les ventes au détail, la production industrielle et les placements à revenu fixe, indiquant tous une légère amélioration, ont surpris en clôturant l'exercice 2018 à la hausse, alors que les exportations ont rebondi et que les nouveaux emprunts ont atteint un niveau record très tôt au début de l'exercice 2019. Considérées dans leur ensemble, ces dernières données économiques ont offert un certain apaisement quant au fait que la deuxième économie mondiale pourrait avoir atteint son niveau plancher ce qui aurait, par extension, des incidences positives sur les perspectives de croissance mondiale en général. Fait encourageant, les représentants des États-Unis et de la Chine ont également démontré une certaine volonté de négociation sur le plan des échanges commerciaux et font d'importants pas dans la bonne direction en concluant un accord qui pourrait permettre à la deuxième économie mondiale de se défaire d'une importante offre excédentaire en 2019.

Sommaire du rendement du portefeuille

En dépit de la grande volatilité ayant marqué le quatrième trimestre de 2018, la majorité des stratégies à revenu fixe de la Société ont généré des résultats positifs par rapport aux indices de référence en 2018, en raison de placements fructueux dans des titres de crédit. Au cours des cinq dernières années (ou depuis la création si la date de création est dans les cinq dernières années), ces stratégies ont permis de réaliser un excellent rendement, la plupart excédant leur indice de référence.

Les mandats équilibrés ont connu un rendement exceptionnellement bon au cours de l'exercice, la majorité de ceux-ci affichant un rendement supérieur à celui de leur indice de référence respectif. Pour les cinq dernières années, le rendement était

également substantiellement plus élevé que les indices de référence pertinents, se situant dans le haut de la fourchette à un chiffre.

Dans l'ensemble, l'exercice 2018 a été un autre excellent exercice pour la plupart des stratégies fondées sur des actions, alors que les gestionnaires de fonds ont continué de mettre l'accent sur la qualité. La plupart des stratégies ont affiché un rendement supérieur à celui de leur indice de référence au cours de l'exercice, et bon nombre ont également figuré dans le premier quartile. Bien que nos stratégies Actions canadiennes et Actions mondiales aient connu un rendement exceptionnel, cette dernière stratégie a été victime de son propre succès, la capacité en ayant été altérée en raison d'une trop forte demande des clients.

L'exercice a été éprouvant pour les fonds de couverture dans l'ensemble du secteur, alors que bon nombre de ceux-ci ont été pris au dépourvu par le revirement de situation au cours du quatrième trimestre. Toutefois, le rendement des cinq dernières années demeure solide.

Nos stratégies de placement privé alternatives ont connu un excellent rendement en 2018. Ces stratégies gagnent de plus en plus en popularité en raison du fait qu'elles offrent un rendement attrayant conjugué à une volatilité faible et à une faible corrélation avec les catégories d'actifs traditionnels. À cet effet, la Société continue de développer des solutions pour répondre à la demande croissante de stratégies de placement alternatives générant des flux de rendement stables grâce à des investissements en immobilier, en infrastructures, en financement privé et en agriculture.

Nous avons progressivement mis sur pied une plateforme qui a répondu aux attentes des clients ou les a surpassées et qui est bien adaptée à l'environnement actuel. Nos stratégies performantes pour les catégories d'actifs traditionnels, fonds de couverture, stratégies non traditionnelles innovantes ayant pour objectif la diversification des sources de rendement, ainsi que notre gamme de solutions autres sont conçus pour répondre aux besoins particuliers et très diversifiés des clients, qu'il s'agisse d'enjeux liés aux obligations, de préoccupations liées à la gestion des risques baissiers, d'expositions importantes au change, de questions liées aux facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance ou à des d'objectifs généraux en matière de répartition des actifs.

Nous continuons de nous efforcer de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients de par le monde grâce à notre stratégie de développement qui tire parti de notre vision en constante évolution du monde et de notre vaste bassin de talents. Nous avons la capacité d'établir des partenariats avec nos clients visant des solutions globales de portefeuille et sommes heureux de faire partie de leur solution globale.

TABLEAU 2 – TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Stratégies de placement	Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	1 an			5 ans ou depuis la création* (si cette date est à l'intérieur des 5 dernières années)		
		Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile	Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile
Revenu fixe	64,9						
Revenu fixe actif et stratégique – Gestion active univers		1,75	0,34	Q2	1,75*	0,34*	Q1
Revenu fixe – Gestion intégrée univers		1,67	0,26	Q2	4,01	0,46	Q1
Revenu fixe – Gestion intégrée crédit		1,23	0,13	Q3	3,93	0,25	Q3
Revenu fixe – Gestion tactique univers		2,18	0,77	Q1	3,75	0,2	Q2
Obligations à haut rendement		-3,59	-0,36	Q4	3,51	-0,07	Q4
Actions privilégiées opportunités		-11,19	-2,58	s. o.	3,72*	1,06*	s. o.
Obligations infrastructure		1,08	1,66	s. o.	7,07	0,88	s. o.
Revenu fixe et stratégique – actions privilégiées – Gestion valeur relative univers		-9,32	-1,39	s. o.	1,59	1,26	s. o.
Revenu fixe et stratégique – Gestion stratégique univers		1,65	0,25	s. o.	1,11*	0,19*	s. o.
Tax Efficient Core Intermediate (indice de référence principal)		1,42	-0,22	s. o.	2,19	-0,22	s. o.
Tax Efficient Core Intermediate (indice de référence secondaire)		1,42	-0,13	s. o.	2,19	0,33	s. o.
Tax Efficient Core Plus		1,43	-0,21	s. o.	2,98	0,56	s. o.
High Grade Core Intermediate (indice de référence principal)		0,89	-0,03	s. o.	2,12	0,02	s. o.
High Grade Core Intermediate (indice de référence secondaire)		0,89	-0,23	s. o.	2,12	0,12	s. o.
Équilibré	3,5						
Fonds équilibré « Core »		-0,66	1,59	Q1	6,98	1,37	Q1
Fonds équilibré intégré		-1,13	1,69	Q1	7,07	1,55	Q1
Actions	57,7						
Actions canadiennes		-2,41	6,48	Q1	7,63	3,57	Q1
Actions canadiennes – « Core »		-8,10	0,79	Q2	4,98	0,93	Q3
Actions canadiennes – Opportunités		-17,75	-8,87	Q4	2,5	-1,56	Q4
Actions canadiennes – Petite capitalisation « Core »		-11,97	6,20	Q1	2,69	2,98	Q2
Actions canadiennes – Petite capitalisation		-18,72	-0,55	Q4	2,22	2,51	Q3
Actions américaines		9,75	5,52	Q1	16,62	2,54	Q1
Actions internationales		0,89	6,92	Q1	9,74	4,03	Q1
Actions mondiales multidevises en dollars canadiens		5,73	6,22	Q1	13,75	3,81	Q1
CGOV à actions totales		-1,97	1,27	Q3	9,13	0,81	Q2
Apex Large Cap Growth		-1,16	0,36	Q3	10,26	-0,15	Q2
Apex Mid Cap Growth		3,51	8,26	Q1	12,26	4,83	Q1
Apex Smid Growth		-8,65	-1,17	Q4	5,47	-0,71	Q3
Apex Small Cap Growth		-9,92	-0,60	Q3	2,09	-3,04	Q4
Marchés Émergents de City National Rochdale		-23,68	-9,11	Q4	3,40	1,76	Q2
Emerging Markets Core Growth		-20,10	-5,52	Q4	2,84	1,19	Q2
Emerging Markets Growth & Income		12,34	2,23	Q1	0,63	-1,02	Q4
Frontier Markets		-14,19	2,22	Q2	7,19	6,51	Q1
Placements non traditionnels	10,6						
Fonds – Marché neutre nord-américain		0,94	-	s. o.	4,16	-	s. o.
Fonds – Actions « Long/Short »		-2,28	-	s. o.	7,50	-	s. o.
Fonds – Financement diversifié		8,12	-	s. o.	6,38	-	s. o.
Fonds – Multi-stratégies – Revenu		-0,17	-	s. o.	4,47	-	s. o.
Charlemagne OCCO Eastern European Fund		3,56	-	s. o.	4,44	-	s. o.
OAKS Emerging & Frontier Opportunities Fund		-13,71		Q3	3,41		Q1
Fonds – Infrastructure		7,24	-	s. o.	6,46	-	s. o.
Fonds – Immobilier		7,20	-	s. o.	6,41	-	s. o.
Fonds Fiera Agriculture mondiale		0,88	-	s. o.	-0,19	-	s. o.
Fonds Fiera Immobilier d'hypothèques Core		6,18	-	s. o.	6,17	-	s. o.
Fiera Private Lending construction Financing Fund		6,86	-	s. o.	7,06	-	s. o.
Fiera Private Lending Mezzanine Financing Fund		9,99	-	s. o.	10,06	-	s. o.
Fiera Private Lending Business Financing Fund		11,06	-	s. o.	7,07	-	s. o.
Total des actifs sous gestion	136,7						

	Date de création	Indice de référence	Notes
	1 ^{er} janv. 2018	Indice obligataire universel FTSE Canada	
	1 ^{er} janv. 2000	Indice obligataire universel de sociétés FTSE Canada	
	1 ^{er} mars. 2012	Indice obligataire universel de sociétés FTSE Canada	
	1 ^{er} janv. 2000	Indice obligataire universel FTSE Canada	
	1 ^{er} févr. 2002	85 % Merrill Lynch High Yield Corp B-BB couvert en \$ CA, 15 % Merrill Lynch High Yield Corp CCC couvert en \$ CA	
	1 ^{er} août 2015	Solactive Laddered Preferred Share	
	1 ^{er} août 2011	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE	
	1 ^{er} févr. 2004	Indice S&P/TSX d'actions privilégiées	
	1 ^{er} déc. 2017	Indice obligataire universel FTSE Canada	
	31 mars 2007	Bloomberg Barclays 1-10 Year Municipal Index	4
	31 mars 2007	Bloomberg Barclays 1-10 Year AA+ Municipal Index	4
	31 déc. 2012	Bloomberg Barclays 1-10 Year Municipal Index	4
	31 déc. 2004	Bloomberg Barclays Intermediate Aggregate Index	4
	1 ^{er} janv. 2005	Bloomberg Barclays Intermediate Aggregate Ex CMBs/ABS/BBB Index	4
	1 ^{er} sept. 1984	Indice de référence – équilibré « Core »	2
	1 ^{er} avr. 2013	Indice de référence – équilibré intégré	3
	1 ^{er} janv. 2013	Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} janv. 1992	Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} nov. 2002	Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} janv. 1987	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
	1 ^{er} avr. 2009	Indice S&P 500 (\$ CA)	
	1 ^{er} janv. 2010	Indice MSCI EAO net (\$ CA)	
	1 ^{er} oct. 2009	Indice MSCI Monde net (\$ CA)	
	1 ^{er} avril 1999	65 % Indice MSCI Monde/ 35 % Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} avril 2007	Russell 1000 Growth	4
	1 ^{er} mai 2008	Russell MidCap Growth	4
	1 ^{er} janv. 1990	Russell 2500 Growth	4
	1 ^{er} janv. 2006	Russell 2000 Growth	4
	14 déc. 2011	Indice MSCI Marchés émergents NR (\$ US)	4
	1 ^{er} juill. 2003	Indice MSCI Marchés émergents	4
	1 ^{er} juill. 2010	Indice MSCI Marchés émergents	4
	1 ^{er} juill. 2010	Indice MSCI Marchés frontaliers	4
	1 ^{er} oct. 2007	Rendement absolu	
	1 ^{er} août 2010	Rendement absolu	
	1 ^{er} avr. 2008	Rendement absolu	
	1 ^{er} nov. 2009	Rendement absolu	
	1 ^{er} janv. 2002	Rendement absolu	4
	1 ^{er} déc. 2009	Rendement absolu	4
	1 ^{er} mars 2010	Rendement absolu	
	1 ^{er} juill. 2013	Rendement absolu	
	1 ^{er} juill. 2017	Rendement absolu	
	1 ^{er} déc. 2017	Rendement absolu	
	22 nov. 2006	Rendement absolu	
	21 juill. 2015	Rendement absolu	
	6 nov. 2013	Rendement absolu	

Notes :

1. L'indice de référence mixte à haut rendement est composé à 85 % de l'indice Merrill Lynch US High Yield Cash Pay BB-B (couvert en \$ CA) et à 15 % de l'indice Merrill Lynch High Yield Cash Pay C (couvert en \$ CA).
2. L'indice de référence – équilibré « Core » est composé à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX, à 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde ex-Canada net.
3. L'indice de référence – équilibré intégré est composé à 2 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX, à 36 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX, à 35 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27 % de l'indice MSCI Monde Tous Pays Net.
4. Rendements en dollars américains

Renseignements importants :

- Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.
- Tous les rendements présentés ci-dessus sont annualisés.
- Tous les rendements, sauf ceux liés aux stratégies de placement non traditionnelles et aux fonds équilibrés, sont présentés avant déduction des honoraires de gestion, des frais de garde et des retenues fiscales, mais après déduction des coûts de transaction.
- Les rendements des stratégies de placement non traditionnelles et des fonds équilibrés sont présentés déduction faite des honoraires de gestion, des frais de garde, des honoraires de performance et des retenues fiscales.
- Les rendements présentés présument le réinvestissement de tous les dividendes.
- Les rendements présentés de chacune des stratégies, excepté ceux des stratégies non traditionnelles, témoignent des rendements d'un ensemble de portefeuilles discrétionnaires.
- Chaque stratégie présentée se rapporte à un portefeuille discrétionnaire unique ou bien à un groupe de portefeuilles discrétionnaires qui, collectivement, représentent une stratégie de placement unique ou un ensemble.
- La date de création représente la date la plus ancienne à laquelle un portefeuille discrétionnaire d'une stratégie donnée est entré en activité.
- Les fonds composés et les fonds en gestion commune ci-dessus ont été sélectionnés à partir des principales stratégies de placement de la Société ; les actifs sous gestion représentent le montant total géré pour chaque catégorie d'actifs.
- Les classements par quartile sont fournis par eVestment.

RÉSULTATS FINANCIERS

TABLEAU 3 – ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET ACTIFS SOUS GESTION AUX 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017 ET AU 30 SEPTEMBRE 2018, AINSI QUE POUR LES TRIMESTRES CLOS À CES DATES.

Actifs sous gestion (en millions de dollars)	Aux			Variation	
	31 décembre 2018	30 septembre 2018	31 décembre 2017	pos (nég) d'un trimestre à l'autre ²	pos (nég) d'un exercice à l'autre ²
Actifs sous gestion	136 675	143 475	128 901	(6 800)	7 774

États du résultat net (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trimestres clos			Variation	
	Le 31 décembre 2018	Le 30 septembre 2018	Le 31 décembre 2017	pos (nég) d'un trimestre à l'autre ²	pos (nég) d'un exercice à l'autre ²
Produits					
Honoraires de gestion	128 561	126 936	105 350	1 625	23 211
Honoraires de performance – actifs traditionnels	8 309	1 133	10 039	7 176	(1 730)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	9 498	41	21 195	9 457	(11 697)
Autres revenus	10 595	8 999	5 462	1 596	5 133
	156 963	137 109	142 046	19 854	14 917
Charges					
Frais de vente et charges générales et administratives	122 440	106 710	109 457	(15 730)	(12 983)
Frais des gestionnaires externes	560	544	404	(16)	(156)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 179	1 091	964	(88)	(215)
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 468	11 834	8 778	(634)	(3 690)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	10 147	5 393	4 835	(4 754)	(5 312)
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	8 332	5 978	2 880	(2 354)	(5 452)
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	3 399	871	6 866	(2 528)	3 467
Frais d'acquisition	2 966	2 594	1 679	(372)	(1 287)
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles	26	-	-	(26)	(26)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	55	1	42	(54)	13
Profit (perte) réalisé sur placements	(171)	(3)	(128)	168	43
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	191	-	-	(191)	(191)
Total des charges	161 592	135 013	135 777	(26 579)	(25 815)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(4 629)	2 096	6 269	(6 725)	(10 898)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(3 056)	969	5 185	4 025	8 241
Résultat net	(1 573)	1 127	1 084	(2 700)	(2 657)
Attribuable :					
Aux actionnaires de la Société	(1 709)	995	763	(2 704)	(2 472)
À la participation ne donnant pas le contrôle	136	132	321	4	(185)
Résultat net	(1 573)	1 127	1 084	(2 700)	(2 657)
PAR ACTION (DE BASE)					
BAILA ajusté ¹	0,41	0,38	0,43	0,03	(0,02)
Résultat net	(0,02)	0,01	0,01	(0,03)	(0,03)
Résultat net ajusté ¹	0,29	0,29	0,35	-	(0,06)
PAR ACTION (DILUÉ)					
BAILA ajusté ¹	0,41	0,36	0,43	0,05	(0,02)
Résultat net	(0,02)	0,01	0,01	(0,03)	(0,03)
Résultat net ajusté ¹	0,29	0,27	0,35	0,02	(0,06)

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* et le tableau de rapprochement connexe, à la page 55.

2. POS : positive ; NÉG : négative.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

TABLEAU 4 – ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

États du résultat net (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Exercices clos		Variation
	Le 31 décembre 2018	Le 31 décembre 2017	pos (nég) d'un exercice à l'autre ²
Produits			
Honoraires de gestion	485 624	405 056	80 568
Honoraires de performance – actifs traditionnels	13 680	13 379	301
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	9 422	21 193	(11 771)
Autres revenus	31 559	19 468	12 091
	540 285	459 096	81 189
Charges			
Frais de vente et charges générales et administratives	425 924	358 454	(67 470)
Frais des gestionnaires externes	1 845	2 176	331
Amortissement des immobilisations corporelles	4 235	3 817	(418)
Amortissement des immobilisations incorporelles	44 813	41 110	(3 703)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	25 355	11 479	(13 876)
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	24 497	5 852	(18 645)
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	7 586	15 150	7 564
Frais d'acquisition	11 086	5 434	(5 652)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	56	522	466
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles	26	371	345
(Profit) perte réalisé sur placements	(145)	(137)	8
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	191	–	(191)
	545 469	444 228	(101 241)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(5 184)	14 868	(20 052)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(429)	4 156	4 585
Résultat net	(4 755)	10 712	(15 467)
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société	(5 013)	10 671	(15 684)
À la participation ne donnant pas le contrôle	258	41	217
Résultat net	(4 755)	10 712	(15 467)
PAR ACTION (DE BASE)			
BAILA ajusté ¹	1,45	1,42	0,03
Résultat net	(0,05)	0,13	(0,18)
Résultat net ajusté ¹	1,07	1,21	(0,14)
PAR ACTION (DILUÉ)			
BAILA ajusté ¹	1,45	1,33	0,12
Résultat net	(0,05)	0,12	(0,17)
Résultat net ajusté ¹	1,07	1,13	(0,06)

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* et le tableau de rapprochement connexe, à la page 55.

2. POS : positive ; NÉG : négative.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

TABLEAU 5 – DONNÉES CHOISIES DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à des restrictions et placements	58 335	47 417
Débiteurs	148 459	128 398
Autres actifs courants	50 654	10 082
Total des actifs courants	257 448	185 897
Goodwill	631 699	523 885
Immobilisations incorporelles	529 062	462 281
Autres actifs non courants	42 398	32 852
Total des actifs	1 460 607	1 204 915
Créditeurs et charges à payer	144 059	114 008
Autres passifs courants	46 260	39 419
Total des passifs courants	190 319	153 427
Dette à long terme	421 139	292 417
Déventures convertibles	79 008	77 461
Obligations au titre du prix d'achat	98 221	58 086
Impôt sur le résultat différé	12 489	16 014
Autres passifs non courants	25 705	15 499
Total des passifs	826 881	612 904
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires de la Société	632 958	592 545
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	768	(534)
	633 726	592 011
Total des passifs et des capitaux propres	1 460 607	1 204 915

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE – ACTIFS SOUS GESTION ET PRODUITS

Actifs sous gestion

Fiera Capital tire ses produits principalement des actifs sous gestion. Ses produits sont, pour la plupart, calculés en pourcentage des actifs sous gestion de la Société. La variation des actifs sous gestion de Fiera Capital est fonction i) du montant des nouveaux mandats (« nouveaux »); ii) du montant des retraits (« perdus »); iii) du montant des dépôts et retraits des clients existants (« contributions nettes »); iv) de l'appréciation ou de la dépréciation de la valeur de marché des actifs détenus dans le portefeuille de placements (« marché ») et v) des acquisitions d'entreprises (« acquisitions ») ou des cessions d'entreprise (« cessions »). En termes simples, la « variation nette » correspond à la somme des nouveaux mandats, des mandats perdus, des contributions nettes, de la variation des valeurs de marché et de l'incidence des fluctuations des taux de change. De plus, les actifs sous gestion moyens d'une période donnée correspondent à la moyenne de la valeur de clôture des actifs sous gestion des mois compris dans la période.

Il y a lieu de consulter la note 4 des états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 pour un complément d'information sur les regroupements d'entreprises et les autres transactions réalisés par Fiera Capital. Il convient d'en faire la lecture conjointement à l'analyse qui suit. Il convient également de se reporter au diagramme sur l'évolution de la Société, à la page 36, pour connaître les détails et le calendrier des acquisitions et des autres transactions commerciales.

Les tableaux 6, 7 et 8 ci-après résument les variations des actifs sous gestion de la Société.

TABEAU 6 – ACTIFS SOUS GESTION¹ (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Trimestres clos		
	Le 31 décembre 2018	Le 30 septembre 2018	Le 31 décembre 2017
Actifs sous gestion à l'ouverture de la période	143 475	139 389	123 003
Variation nette	(6 800)	2 252	3 811
Acquisitions	–	1 834	2 087
Actifs sous gestion à la clôture de la période	136 675	143 475	128 901
Actifs sous gestion moyens	137 995	143 314	127 830

1. Les actifs sous gestion tiennent compte de l'incidence du change.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

**TABEAU 7 – ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE –
VARIATION D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE (EN MILLIONS DE DOLLARS)**

	30 septembre 2018	Nouveaux	Perdus	Contributions nettes	Marché	Incidence du change	Acquisition (cession)/ajustements	31 décembre 2018
Marchés institutionnels	76 373	632	(1 844)	(592)	(4 075)	1 464	–	71 958
Gestion privée	30 976	475	(225)	(448)	(816)	1 355	–	31 317
Marché des conseillers aux investisseurs	36 126	291	(422)	(1 008)	(2 141)	554	–	33 400
Actifs sous gestion à la clôture de la période	143 475	1 398	(2 491)	(2 048)	(7 032)	3 373	–	136 675

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations trimestrielles

Le total des actifs sous gestion a diminué de 6,8 milliards de dollars, ou 5 %, pour s'établir à 136,7 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 143,5 milliards de dollars au 30 septembre 2018. Cette diminution s'explique principalement par la dépréciation des marchés de 7,0 milliards de dollars, combinée à des mandats perdus de 2,5 milliards de dollars et à une contribution nette négative de 2,0 milliards de dollars au cours de la période. Ces diminutions des actifs sous gestion ont été en partie contrebalancées par de nouveaux mandats de 1,4 milliard de dollars pour le quatrième trimestre de 2018. Enfin, la fluctuation du taux de change du dollar américain a eu une incidence positive sur les actifs sous gestion de la Société d'environ 3,4 milliards de dollars au cours du quatrième trimestre de 2018. Dans l'ensemble, la correction des marchés des actions mondiales au cours du trimestre a été compensée en partie par les rendements positifs pour les actifs à revenu fixe et les actifs non traditionnels représentant conjointement une pondération de 55 % des actifs sous gestion de la Société.

Les actifs sous gestion du secteur des Marchés institutionnels ont diminué de 4,4 milliards de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 72,0 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 76,4 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2018. Cette diminution est attribuable à la dépréciation du marché de 4,1 milliards de dollars combinée aux mandats perdus de 1,8 milliard de dollars en raison de clients qui ont consolidé leurs fournisseurs de services de placement ou ont opté pour d'autres catégories d'actifs, conjuguée à des contributions nettes négatives de 0,6 milliard de dollars au cours du trimestre. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par de nouveaux mandats de 0,6 milliard de dollars au cours du trimestre, soit dans les stratégies de placement Équilibré, Actions mondiales, Actions internationales et Alternatives. Enfin les fluctuations du taux de change du dollar américain ont eu une incidence positive d'environ 1,5 milliard de dollars sur les actifs sous gestion pour le trimestre clos le 31 décembre 2018.

Les actifs sous gestion de la clientèle de la Gestion privée ont enregistré une hausse de 0,3 milliard de dollars, ou 1 %, pour atteindre 31,3 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 31,0 milliards de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette hausse est avant tout attribuable à l'incidence positive de 1,4 milliard de dollars du taux de change du dollar américain, combinée à de nouveaux mandats de 0,5 milliard de dollars, partiellement contrebalancée par la dépréciation du marché de 0,8 milliard de dollars, ainsi que par des mandats perdus et une contribution nette négative totalisant 0,7 milliard de dollars au cours du trimestre, essentiellement en raison du fait que des clients ont opté pour d'autres catégories d'actifs.

Les actifs sous gestion de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont affiché une baisse de 2,7 milliards de dollars, ou 7 %, pour s'établir à 33,4 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 36,1 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la dépréciation des marchés de 2,1 milliards de dollars combinée aux mandats perdus et à la contribution nette négative de 1,4 milliard de dollars au cours du trimestre, essentiellement en raison de clients qui ont opté pour d'autres catégories d'actifs. Cette diminution des actifs sous gestion a été en partie contrebalancée par l'incidence positive du taux de change du dollar américain et par de nouveaux mandats de 0,6 milliard de dollars et de 0,3 milliard de dollars, respectivement.

**TABLEAU 8 – ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE –
VARIATIONS DEPUIS L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (EN MILLIONS DE DOLLARS)**

	31 décembre 2017	Nouveaux	Perdus	Contributions nettes	Marché	Incidence du change	Acquisition (cession)/ ajustements	31 décembre 2018
Marchés institutionnels	68 038	4 643	(4 465)	(1 316)	(2 031)	2 173	4 916	71 958
Gestion privée	26 319	2 417	(875)	(531)	(30)	2 069	1 948	31 317
Marché des conseillers aux investisseurs	34 544	2 248	(1 356)	(891)	(2 025)	880	–	33 400
Actifs sous gestion à la clôture de la période	128 901	9 308	(6 696)	(2 738)	(4 086)	5 122	6 864	136 675

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations depuis l'ouverture de l'exercice

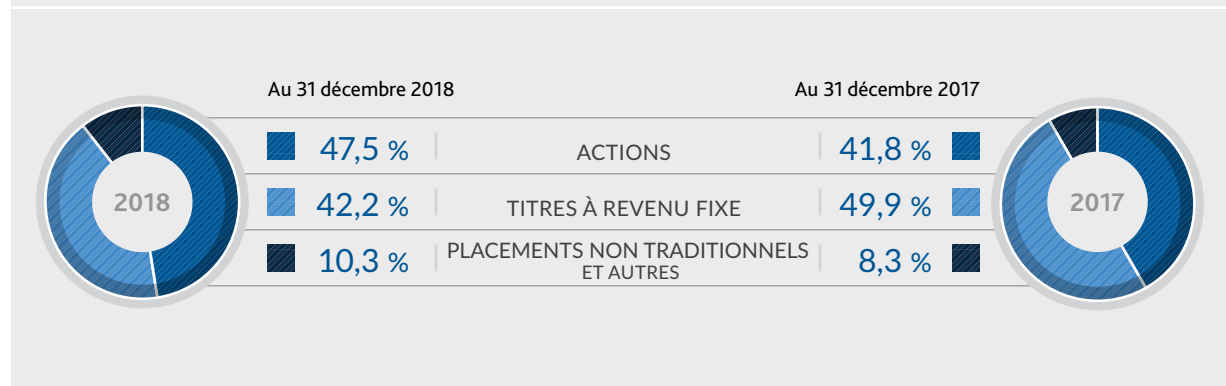
Le total des actifs sous gestion a augmenté de 7,8 milliards de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 136,7 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 128,9 milliards de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation s'explique principalement par des nouveaux mandats de 9,3 milliards de dollars combinés à de nouveaux actifs sous gestion attribuables aux acquisitions de CGOV et de Clearwater ayant ajouté 5,0 milliards de dollars et 1,8 milliard de dollars, respectivement. Ces hausses des actifs sous gestion ont été en partie contrebalancées par des mandats perdus de 6,7 milliards de dollars, par la dépréciation des marchés de 4,1 milliards de dollars et par des contributions nettes négatives de 2,7 milliards de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Enfin, la fluctuation du taux de change du dollar américain a eu une incidence favorable d'environ 5,1 milliards de dollars sur les actifs sous gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des actifs sous gestion de la Société par catégories de clientèle et par catégories d'actifs au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement.

ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE



ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES D'ACTIFS



Produits

Les produits de la Société sont formés i) des honoraires de gestion, ii) des honoraires de performance et iii) des autres revenus. Le calcul des honoraires de gestion est fondé sur les actifs sous gestion et, pour chaque catégorie de clientèle, le calcul des produits est essentiellement basé sur la valeur moyenne des actifs sous gestion à la clôture de chaque jour, mois ou trimestre civil, conformément aux dispositions contractuelles. La Société perçoit aussi des honoraires de performance dans le cadre de certains mandats. Elle classe ses honoraires de performance dans deux catégories : ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement traditionnels et ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement non traditionnels. Les autres revenus se composent principalement des frais de courtage et des honoraires de consultation, dont le montant n'est pas fonction des actifs sous gestion, ainsi que des profits ou pertes sur les contrats de couverture de change.

TABLEAU 9 – PRODUITS – VARIATIONS TRIMESTRIELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Trimestres clos			Variation	
	Le 31 décembre 2018	Le 30 septembre 2018	Le 31 décembre 2017	D'un trimestre à l'autre	D'un exercice à l'autre
Marchés institutionnels	60 926	58 752	49 023	2 174	11 903
Gestion privée	34 341	33 568	26 461	773	7 880
Marché des conseillers aux investisseurs	33 294	34 616	29 866	(1 322)	3 428
Total des honoraires de gestion	128 561	126 936	105 350	1 625	23 211
Honoraires de performance – actifs traditionnels	8 309	1 133	10 039	7 176	(1 730)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	9 498	41	21 195	9 457	(11 697)
Total des honoraires de performance	17 807	1 174	31 234	16 633	(13 427)
Autres revenus	10 595	8 999	5 462	1 596	5 133
Total des produits	156 963	137 109	142 046	19 854	14 917

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, les produits se sont accrus de 15,0 millions de dollars, ou 11 %, pour se fixer à 157,0 millions de dollars, contre 142,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice à l'autre des produits tient principalement de la prise en compte de la croissance interne découlant des efforts de vente, combinée aux produits additionnels émanant du Fonds commun Marchés Émergents de Fiera Capital créé des suites de l'acquisition du Fonds commun Marchés Émergents Asie de City National Rochdale (« la transaction de CNR ») en décembre 2017, des récentes acquisitions de CGOV en mai 2018 et de Clearwater en août 2018. Cette hausse de produits a été en partie contrebalancée par la diminution des honoraires de performance comptabilisés au quatrième trimestre de 2018 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont monté de 23,2 millions de dollars, ou 22 %, pour atteindre 128,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 105,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La ventilation de l'augmentation globale des honoraires de gestion par catégories de clientèle s'établit comme suit :

- Les honoraires de gestion tirés de la clientèle des Marchés institutionnels pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 11,9 millions de dollars, ou 24 %, pour se fixer à 60,9 millions de dollars, comparativement à 49,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion tient principalement des produits additionnels attribuables aux acquisitions de CGOV et de Clearwater, combinés à l'augmentation des produits attribuable à la hausse des actifs sous gestion découlant de l'obtention de nouveaux mandats principalement dans la stratégie Actions mondiales, notamment aux États-Unis et au Canada, et de la croissance des stratégies de placement privé alternatives.
- Les honoraires de gestion tirés de la clientèle de la Gestion privée se sont accrus de 7,8 millions de dollars, ou 29 %, pour s'établir à 34,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 26,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par l'acquisition de CGOV, combinée à la hausse des actifs sous gestion découlant de l'obtention de nouveaux mandats aux États-Unis.
- Les honoraires de gestion tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont progressé de 3,4 millions de dollars, ou 11 %, au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, pour se chiffrer à 33,3 millions de dollars, contre 29,9 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette progression découle essentiellement des produits additionnels découlant de la transaction de CNR.

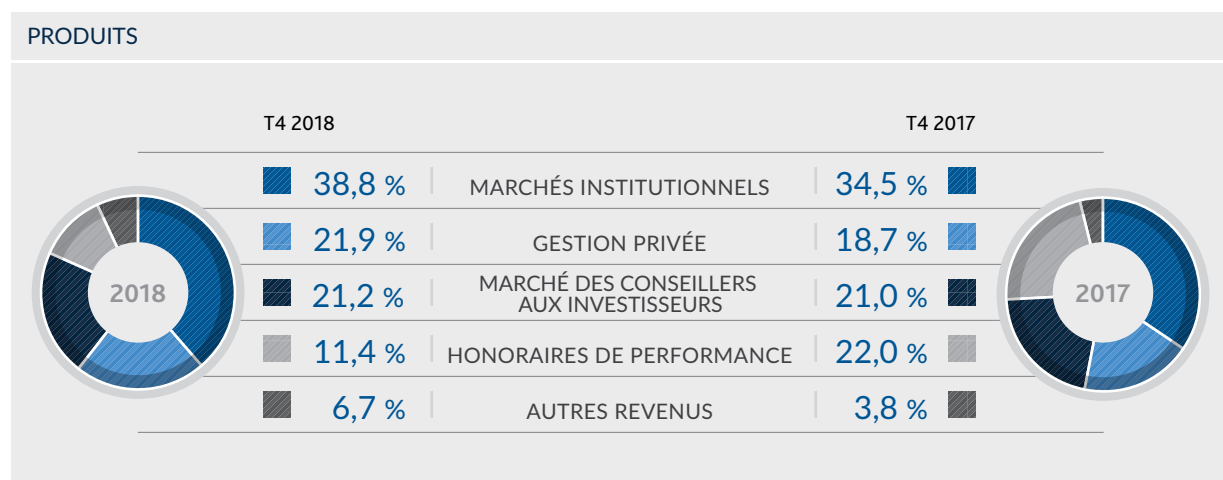
Honoraires de performance

Les honoraires de performance se sont établis à 17,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 31,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la performance moindre des fonds des marchés émergents.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 5,1 millions de dollars, ou 93 %, pour s'élever à 10,6 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 5,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable essentiellement à la hausse des produits au Canada découlant de modifications apportées à la comptabilisation des produits des suites de la récente mise à jour de l'IFRS 15, présentant les produits sur une base brute par opposition au fait qu'ils étaient auparavant présentés sur une base nette dans les charges d'exploitation avec une incidence globale de néant sur le résultat net combinée au volume additionnel émanant des stratégies de placement privé alternatives et à la hausse des autres produits découlant du Fonds Marchés Émergents de Fiera Capital créé en juin 2018 des suites de la transaction de CNR en décembre 2017, facteurs partiellement contrebalancés par une perte de 3,1 millions de dollars sur les contrats de change à terme, comparativement à un profit de 0,9 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des produits de la Société pour les trimestres clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.



Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, les produits ont monté de 19,9 millions de dollars, ou 15 %, pour se fixer à 157,0 millions de dollars, comparativement à 137,1 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette montée des produits s'explique surtout par la hausse des honoraires de performance combinée à un trimestre complet pour Clearwater, partiellement contrebalancée par une perte à la couverture comptabilisée au quatrième trimestre, contre un profit comptabilisé au trimestre précédent. Dans l'ensemble, la correction des marchés à la fin du quatrième trimestre de 2018 a eu une incidence négative sur les produits de la Société, qui ont été amoindris par les fluctuations du taux de change ainsi que par la croissance interne de la Société découlant des efforts de vente.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont progressé de 1,7 million de dollars, ou 1 %, pour s'établir à 128,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 126,9 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. La répartition des honoraires de gestion par catégorie de clientèle se détaille comme suit :

- Les honoraires de gestion tirés de la clientèle des Marchés institutionnels ont augmenté de 2,1 millions de dollars, ou 4 %, pour s'établir à 60,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 58,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. L'augmentation séquentielle tient surtout d'un trimestre complet de produits découlant de l'acquisition de Clearwater, combiné aux nouveaux mandats aux États-Unis, facteurs partiellement contrebalancés par le reclassement d'un montant de 1,6 million de dollars depuis le secteur Marchés institutionnels de Fiera Immobilier vers le secteur Gestion privée.

Rapport de gestion

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2018

- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle de la Gestion privée ont progressé de 0,7 million de dollars, ou 2 %, pour s'établir à 34,3 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, par rapport à 33,6 millions de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. La progression est principalement attribuable au reclassement d'un montant de 1,6 million de dollars depuis le secteur Marchés institutionnels de Fiera Immobilier contrebalancé en partie par le recul des produits des activités aux États-Unis.
- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont diminué de 1,3 million de dollars, ou 4 %, pour s'élever à 33,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 34,6 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018, ce qui s'explique principalement par la diminution des honoraires de gestion des suites de l'octroi de remboursements à des clients.

Honoraires de performance

Les honoraires de performance se sont établis à 17,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 1,2 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Les honoraires de performance sont habituellement comptabilisés en juin et décembre de chaque année.

Autres revenus

Les autres revenus ont diminué de 1,6 million de dollars, ou 18 %, pour s'élever à 10,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 9,0 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits au Canada découlant d'une modification apportée à la comptabilisation des produits des suites d'une récente mise à jour de l'IFRS 15, présentant les produits sur une base brute par opposition au fait qu'ils étaient auparavant présentés sur une base nette dans les charges d'exploitation avec une incidence globale de néant sur le résultat net, combinée au volume additionnel émanant des stratégies de placement privé alternatives, facteurs partiellement contrebalancés par une perte de 3,1 millions de dollars de couverture comptabilisée au quatrième trimestre, comparativement à un profit de 1,1 million de dollars comptabilisé au trimestre précédent.

TABLEAU 10 – PRODUITS – VARIATIONS DEPUIS L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Exercices clos		Variation
	Le 31 décembre 2018	Le 31 décembre 2017	D'un exercice à l'autre
Marchés institutionnels	225 229	185 452	39 777
Gestion privée	124 505	106 599	17 906
Marché des conseillers aux investisseurs	135 890	113 005	22 885
Total des honoraires de gestion	485 624	405 056	80 568
Honoraires de performance – actifs traditionnels	13 680	13 379	301
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	9 422	21 193	(11 771)
Total des honoraires de performance	23 102	34 572	(11 470)
Autres revenus	31 559	19 468	12 091
Total des produits	540 285	459 096	81 189

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits ont progressé de 81,2 millions de dollars, ou 18 %, pour se fixer à 540,3 millions de dollars, comparativement à 459,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression d'un exercice à l'autre s'explique surtout par les produits additionnels attribuables au Fonds Marchés Émergents de Fiera Capital créé en juin 2018 par suite de la transaction de CNR en décembre 2017 et aux récentes acquisitions de CGOV et de Clearwater, combinés à la croissance interne découlant des efforts de vente, surtout dans le secteur Marchés institutionnels, ainsi que par la croissance dans les stratégies de gestion de placement privé alternatives, facteurs contrebalancés par les honoraires de performance comptabilisés en 2018 par rapport à 2017.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont progressé de 80,5 millions de dollars, ou 20 %, pour s'établir à 485,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 405,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation par catégories de clientèle s'établit comme suit :

- > Les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels ont augmenté de 39,7 millions de dollars, ou 21 %, pour s'établir à 225,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 185,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion tient essentiellement à la hausse des actifs sous gestion découlant de l'obtention de nouveaux mandats dans les stratégies Actions mondiales et les stratégies de placement privé alternatives, combinée aux acquisitions de CGOV et de Clearwater.
- > Les produits tirés de la clientèle de la Gestion privée ont progressé de 17,9 millions de dollars, ou 17 %, pour s'établir à 124,5 millions de dollars à l'exercice clos le 31 décembre 2018, par rapport à 106,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression s'explique essentiellement par les produits additionnels tirés de l'acquisition de CGOV, combinés à la hausse des produits découlant de la croissance interne découlant des efforts de vente.
- > Les produits tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont augmenté de 22,9 millions de dollars, ou 20 %, pour s'élever à 135,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 113,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement des produits additionnels tirés du Fonds Marchés Émergents de Fiera Capital créé en juin 2018, des suites de la transaction de CNR en décembre 2017 et de Fiera Capital Europe.

Honoraires de performance

Le total des honoraires de performance s'est chiffré à 23,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 34,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, essentiellement en raison de la diminution de la performance des fonds des marchés émergents.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 12,1 millions de dollars, ou 62 %, pour s'élever à 31,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 19,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout grâce aux stratégies de placement privé alternatives et à la hausse des autres revenus découlant du Fonds Marchés Émergents de Fiera Capital créé en juin 2018 des suites de la transaction de CNR en décembre 2017, et à la hausse des produits au Canada attribuable aux changements apportés à la comptabilisation des produits des suites de la récente mise à jour de l'IFRS 15 présentant les produits sur une base brute par opposition au fait qu'ils étaient auparavant présentés sur une base nette dans les charges d'exploitation avec une incidence de néant sur le résultat net, facteur partiellement contrebalancé par une perte de 4,7 millions de dollars sur les contrats de change à terme visant les produits libellés en dollars américains, contre un produit de 2,1 millions de dollars pour la période comparable de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE – CHARGES

Frais de vente et charges générales et administratives et frais des gestionnaires externes

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives et frais des gestionnaires externes ont monté de 13,1 millions de dollars, ou 12 %, pour s'établir à 123,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 109,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des coûts est surtout imputable à une augmentation de la rémunération variable liée aux ententes de rémunération fondée sur de la trésorerie à long terme conclues avec des professionnels importants du secteur des placements visant à garantir la croissance constante des produits et des stratégies de placement et à y contribuer, combinée à une hausse du volume découlant de la croissance et des acquisitions de la Société.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives et frais des gestionnaires externes ont augmenté de 15,7 millions de dollars, ou 15 %, pour se chiffrer à 123,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 107,3 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des charges liées aux honoraires de performance, ainsi qu'à l'augmentation du volume découlant de la croissance de la Société.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Les frais de vente et charges générales et administratives et frais des gestionnaires externes ont augmenté de 67,2 millions de dollars, ou 19 %, pour se chiffrer à 427,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 360,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation des coûts est imputable au volume accru d'opérations à la suite de la croissance de la Société à l'échelle mondiale ainsi qu'à des hausses de la rémunération variable liée aux ententes de rémunération fondée sur des actions et de la trésorerie à long terme conclues avec des professionnels importants du secteur des placements visant à garantir la croissance constante des produits et des stratégies de placement et à y contribuer.

Dotation aux amortissements

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est élevé à 1,2 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une hausse de 0,2 million de dollars, ou 20 %, contre 1,0 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de diverses acquisitions survenues en 2018.

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est établi à 12,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une hausse de 3,7 millions de dollars, ou 42 %, contre 8,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles est principalement attribuable aux diverses acquisitions.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles est demeuré relativement stable, à 1,2 million de dollars, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à celui de 1,1 million de dollars du trimestre précédent clos le 30 septembre 2018.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 0,7 million de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 12,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 11,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Clearwater.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

L'amortissement des immobilisations corporelles a progressé de 0,4 million de dollars, ou 11 %, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, pour atteindre 4,2 millions de dollars, contre 3,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 3,7 millions de dollars, ou 9 %, pour atteindre 44,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 41,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Il y a lieu de consulter la note 4 des états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 pour un complément d'information sur l'acquisition des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises et autres transactions.

Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 5,3 millions de dollars, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, pour se fixer à 10,1 millions de dollars, contre 4,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'incidence nette des swaps de devises et de taux, combinée à l'incidence de la réévaluation des instruments financiers libellés en devises, ainsi qu'à une charge d'intérêts plus élevée sur les débentures convertibles et la dette à long terme.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 4,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, pour se fixer à 10,1 millions de dollars, contre 5,4 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette des swaps de devises et de taux d'intérêt, combinée à l'incidence de la réévaluation des instruments financiers libellés en devises, ainsi qu'à une hausse de la charge d'intérêts sur la dette à long terme.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 13,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, pour se fixer à 25,4 millions de dollars, contre 11,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'incidence nette des swaps de devises et de taux d'intérêt combinée à l'incidence de la réévaluation des instruments financiers libellés en devises, ainsi qu'à une hausse des charges d'intérêt sur les débentures convertibles et des intérêts sur la dette.

Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Une charge de 8,3 millions de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, en regard d'une charge de 2,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable à la transaction de CNR et aux hausses de produits connexes.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Une charge de 8,3 millions de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, en regard d'une charge de 6,0 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. La hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Clearwater.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Une charge de 24,5 millions de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en regard d'une charge de 5,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est principalement imputable à la transaction de CNR survenue en 2017 et à l'acquisition de Clearwater en 2018.

Frais d'acquisition et coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts**Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent**

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts ont diminué de 2,1 millions de dollars, ou plus de 25 %, pour s'établir à 6,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 8,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable au recul des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts, partiellement contrebalancé par la hausse des coûts d'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2018, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts ont augmenté de 2,9 millions de dollars, ou de 83 %, pour s'établir à 6,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 3,5 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts plus élevés au quatrième trimestre de 2018 par rapport au trimestre précédent clos le 30 septembre 2018.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts ont diminué de 1,9 million de dollars, ou 9 %, pour s'établir à 18,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 20,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts partiellement contrebalancée par la hausse des frais d'acquisition pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent.

RÉSULTAT NET**Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent**

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de (1,7) million de dollars, ou (0,02) \$ par action (de base et dilué), contre 0,8 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement imputable à une charge de désactualisation plus élevée et à la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat de 5,5 millions de dollars ayant principalement trait à la transaction de CNR, compensée en partie par la hausse des produits attribuable au volume plus élevé et aux acquisitions.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de (1,7) million de dollars, ou (0,02) \$ par action (de base et dilué), contre un résultat net de 1,0 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué) pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Le résultat net observé au cours du trimestre découle principalement de l'augmentation de la charge de désactualisation et de la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat ayant trait à la transaction de CNR, combinée à la hausse des intérêts sur la dette et à l'amortissement des immobilisations incorporelles, facteurs partiellement compensés par une hausse des produits attribuable au volume plus élevé et aux acquisitions.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de (5,0) millions de dollars, ou (0,05) \$ par action (de base et dilué), contre 10,7 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action (de base) et 0,12 \$ par action (dilué) pour l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à l'augmentation de la charge de désactualisation et de la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat de 18,6 millions de dollars ayant trait à la transaction de CNR, compensée en partie par la hausse des produits attribuable aux efforts de vente, à l'appréciation des marchés et aux acquisitions.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Nous avons inclus des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs un complément d'information sur nos résultats d'exploitation et notre performance financière. Nous estimons que ces mesures non conformes aux IFRS sont particulièrement éclairantes à cet égard, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une faible incidence sur ces résultats et cette performance et qu'elles font dès lors ressortir les tendances de fond qui marquent nos activités de base que les seuls indicateurs conformes aux IFRS ne permettraient pas nécessairement de mettre en évidence. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non conformes aux IFRS aux fins de la présentation de leurs résultats. La direction fait par ailleurs appel à des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des résultats d'exploitation et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer sa capacité à assurer le service de la dette, à financer les dépenses d'investissement et à satisfaire aux besoins en fonds de roulement.

Les mesures non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures définies par les IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par exemple, certaines ou la totalité d'entre elles ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses d'investissement ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et du principal sur notre dette, et d) des versements d'impôt, qui viennent réduire notre trésorerie disponible. Ces mesures non conformes aux IFRS comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse, les lecteurs ne doivent pas les considérer isolément ni les substituer à l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les IFRS et n'utilisons les mesures non conformes aux IFRS qu'à des fins complémentaires.

La Société définit le **BAIIA** comme étant le résultat net avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements (BAIIA). Le **BAIIA ajusté** correspond au BAIIA, ajusté pour tenir compte des frais d'acquisition, des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts, de la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat, de la perte réalisée (du profit réalisé) sur les placements, de la perte découlant de la cession des participations dans des filiales, du profit sur la cession des participations dans une coentreprise, de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente, de la quote-part du résultat net des coentreprises et des charges de rémunération fondée sur des actions.

La Société estime que le BAIIA et le BAIIA ajusté lui sont utiles en ce qu'ils lui permettent d'évaluer sa performance d'exploitation de base d'une période à l'autre sans les variations causées par l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société considère que ses activités d'exploitation de base sont la gestion d'actifs, les conseils en placement et les services connexes. Les coûts liés aux initiatives stratégiques comme les acquisitions d'entreprises, l'intégration d'entreprises acquises et la restructuration ne sont pas considérés comme des coûts de base. La Société exclut ces éléments parce qu'ils peuvent toucher la comparabilité de ses résultats financiers entre les périodes et pourraient éventuellement déformer l'analyse des tendances de la performance de ses activités de base.

La Société définit **la marge du BAIIA ajusté** comme étant le ratio du BAIIA ajusté aux produits. Il s'agit là d'une importante mesure de la performance d'exploitation globale, car elle est indicatrice de la rentabilité de la Société du point de vue de l'exploitation.

BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente respectivement le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action¹ de la Société pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

TABLEAU 11 – BAIIA AJUSTÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)

	Trimestres clos			Exercices clos	
	Le 31 décembre 2018	Le 30 septembre 2018	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2018	Le 31 décembre 2017
Résultat net	(1 573)	1 127	1 084	(4 755)	10 712
BAIIA	19 165	20 414	20 846	69 219	71 274
BAIIA ajusté	39 322	36 620	36 056	137 483	116 753
Par action (de base)	0,41	0,38	0,43	1,45	1,42
Par action (dilué)	0,41	0,36	0,43	1,45	1,33

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté a été en hausse de 3,2 millions de dollars, ou 9 %, pour atteindre 39,3 millions de dollars, ou 0,41 \$ par action (de base et dilué), contre 36,1 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action (de base et dilué), pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018 a augmenté essentiellement du fait de la transaction de CNR et de l'acquisition de CGOV, combinées aux produits tirés du déploiement des stratégies de placement privé alternatives. Cette hausse des produits a été contrebalancée en partie par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation nécessaires pour soutenir la croissance des activités de la Société et l'expansion de celle-ci.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté a progressé de 2,7 millions de dollars, ou 7 %, pour s'établir à 39,3 millions de dollars, soit 0,41 \$ par action (de base et dilué), contre 36,6 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action (de base) et 0,36 \$ par action (dilué), au trimestre précédent clos le 30 septembre 2018. Cette progression séquentielle du BAIIA ajusté est avant tout attribuable à la hausse des produits contrebalancée en partie par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives nécessaires pour soutenir la croissance des activités de la Société.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté a progressé de 20,7 millions de dollars, ou 18 %, pour s'établir à 137,5 millions de dollars, soit 1,45 \$ par action (de base et dilué), contre 116,8 millions de dollars, ou 1,42 \$ par action (de base) et 1,33 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

Cette progression du BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est avant tout attribuable à la transaction de CNR en décembre 2017 et de CGOV en mai 2018, combinées à une hausse des produits découlant de la croissance interne attribuable aux efforts de vente stimulés par la collaboration des membres de notre équipe de distribution à l'échelle mondiale. Cette progression a été en partie annulée par une augmentation de la rémunération variable liée aux ententes de trésorerie à long terme conclues avec des professionnels importants du secteur des placements visant à garantir la croissance constante des produits et des stratégies de placement et à y contribuer et par des charges d'exploitation plus élevées nécessaires pour soutenir la croissance des activités de la Société et l'expansion de celle-ci.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté, du BAIIA ajusté par action et de la marge du BAIIA ajusté avec les mesures du résultat conformes aux IFRS les plus comparables pour chacun des huit derniers trimestres de la Société.

TABEAU 12 – RAPPROCHEMENT DU BAIIA ET DU BAIIA AJUSTÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)

	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017
Résultat net	(1 573)	1 127	(2 215)	(2 093)	1 084	4 771	504	4 353
Impôt sur le résultat (recouvrement)	(3 056)	969	1 641	17	5 185	(263)	(797)	32
Amortissement des immobilisations corporelles	1 179	1 091	1 018	947	964	976	956	931
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 468	11 834	10 488	10 022	8 778	10 487	10 900	10 935
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	10 147	5 393	5 054	4 761	4 835	2 641	1 827	2 177
BAIIA	19 165	20 414	15 986	13 654	20 846	18 612	13 390	18 428
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	3 399	871	2 389	928	6 866	2 357	4 851	1 076
Frais d'acquisition	2 966	2 594	2 508	3 018	1 679	378	1 659	1 718
Désactualisation et variation de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	8 332	5 978	5 720	4 467	2 880	375	1 289	1 308
Perte réalisée (profit réalisé) sur les placements	(171)	(3)	2	27	(128)	2	(8)	(4)
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	81	1	–	–	42	480	371	–
Réévaluation des actifs détenus à des fins de vente	191	–	–	–	–	–	–	–
Rémunération fondée sur des actions	5 359	6 765	6 098	6 745	3 871	4 816	6 928	2 673
BAIIA ajusté	39 322	36 620	32 703	28 839	36 055	27 020	28 480	25 199
PRODUITS	156 963	137 109	126 232	119 981	142 056	107 127	109 349	100 574
Marge du BAIIA ajusté	25,1 %	26,7 %	25,9 %	24,0 %	25,4 %	25,2 %	26,0 %	25,1 %
BAIIA ajusté par action								
De base	0,41	0,38	0,35	0,32	0,43	0,33	0,35	0,31
Dilué	0,41	0,36	0,35	0,32	0,43	0,32	0,34	0,30

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

La Société définit le **résultat net ajusté** comme étant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté afin de tenir compte de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des éléments de rémunération fondée sur des actions, ainsi que des frais d'acquisition et coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts après impôt, de la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat, de la désactualisation du taux d'intérêt effectif sur les obligations convertibles, du profit sur la cession de la participation dans une coentreprise après impôt et de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente après impôt, de la perte après impôt découlant de la cession de la participation dans des filiales et d'un profit après impôt sur la réévaluation des obligations au titre du prix d'achat et du profit après impôt sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise de même que de l'incidence de la ratification de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act* en 2017.

La version modifiée de la définition du résultat net ajusté, laquelle a pris effet le 31 décembre 2017, ne comporte plus d'ajustement pour tenir compte des variations après impôt de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir la Société contre l'exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de change. Cette modification a été apportée pour comptabiliser le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés dans le résultat net, selon la nature de l'élément couvert. Les données comparatives préalables au 31 décembre 2017 portant sur le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action (de base et dilué) ont été retraitées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude.

Avec prise d'effet au 31 mars 2018, la Société a modifié la définition du résultat net ajusté pour tenir compte de la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat. Également, avec prise d'effet au 30 septembre 2018, la société a modifié la définition du résultat net ajusté pour tenir compte de la désactualisation du taux d'intérêt effectif sur les obligations convertibles. Les charges de désactualisation ainsi que les profits et les pertes comptabilisés dans la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat découlent des accords portant sur la contrepartie conditionnelle, en général dans le cas de regroupements d'entreprises qui sont considérées comme des activités secondaires. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle est évaluée à chaque date de clôture et elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation qui utilisent les flux de trésorerie nets prévus actualisés en fonction de la valeur

actualisée. La charge de désactualisation (soit la charge d'intérêts hors trésorerie) fait passer la valeur actualisée des obligations au titre du prix d'achat à sa valeur future au fil du temps. L'ajustement de la charge de désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat découlant du résultat net ajusté permettent de mieux comparer les résultats financiers entre les périodes lorsque les hypothèses portant sur l'évaluation utilisées par la direction peuvent présenter une certaine volatilité des résultats. Les chiffres comparatifs préalables au 30 septembre 2018 pour le résultat net ajusté et le résultat net par action (de base et dilué) ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation de la période à l'étude.

La Société estime que le résultat net ajusté lui est utile en ce qu'il lui permet d'évaluer sa performance globale d'une période à l'autre sans la variation causée par l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils peuvent toucher la comparabilité de ses résultats financiers d'une période à l'autre et pourraient éventuellement déformer l'analyse des tendances de la performance de ses activités. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas nécessairement qu'ils ne sont pas récurrents.

Résultat net ajusté

Le tableau suivant présente respectivement le résultat net et le résultat net ajusté de la Société pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

TABLEAU 13 – RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)

	Trimestres clos			Exercices clos	
	Le 31 décembre 2018	Le 30 septembre 2018	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2018	Le 31 décembre 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(1 709)	995	763	(5 013)	10 671
Amortissement des immobilisations corporelles	1 179	1 091	964	4 235	3 817
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 468	11 834	8 778	44 813	41 110
Rémunération fondée sur des actions*)	5 359	6 765	3 871	24 967	18 287
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts*)	3 399	871	6 866	7 586	15 150
Frais d'acquisition*)	2 966	2 594	1 679	11 086	5 434
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat et intérêt effectif sur les obligations convertibles*)	8 692	6 285	2 880	25 819	5 852
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente*)	191	–	–	191	–
Incidence de la loi américaine <i>Tax Cuts and Jobs Act</i> sur l'impôt sur le résultat futur	–	–	6 017	–	6 017
Déduire : Impôt sur le résultat applicable aux éléments ci dessus*)	4 294	2 902	2 580	12 447	7 084
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	28 251	27 533	29 238	101 237	99 254
Par action (de base)					
Résultat net	(0,02)	0,01	0,01	(0,05)	0,13
Résultat net ajusté	0,29	0,29	0,35	1,07	1,21
Par action (dilué)					
Résultat net	(0,02)	0,01	0,01	(0,05)	0,12
Résultat net ajusté	0,29	0,27	0,35	1,07	1,13

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 28,3 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action (de base et dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, contre 29,2 millions de dollars, ou 0,35 \$ par action (de base et dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017. Le résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 reflétait le résultat net, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de la rémunération fondée sur des actions de 19,0 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action (de base et dilué), ainsi que des frais d'acquisition et des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts de 11,0 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action (de base et dilué), d'une charge de désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat, d'une charge de désactualisation liée aux intérêts effectif sur les obligations convertibles et de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente, compte tenu de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé un résultat net ajusté de 28,3 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action (de base et dilué), soit une hausse de 0,1 million de dollars par rapport à celui inscrit pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2018, qui s'était établi à 27,5 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action (de base) et 0,27 \$ par action (dilué). Cette hausse s'explique en grande partie par une augmentation des produits imputable aux honoraires de performance et aux honoraires de gestion plus élevés, contrebalancée en partie par une diminution des charges d'exploitations nécessaires pour soutenir la croissance de la Société.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 101,2 millions de dollars, ou 1,07 \$ par action (de base et dilué), pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 99,3 millions de dollars, ou 1,21 \$ par action (de base) et 1,13 \$ par action (dilué), pour l'exercice 2017. Le résultat net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 reflétait le résultat net, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de la rémunération fondée sur des actions de 74,0 millions de dollars, ou 0,78 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts de 32,2 millions de dollars, ou 0,34 \$ par action (de base et dilué), d'une charge de désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat, d'une charge de désactualisation liée aux intérêts sur les obligations convertibles et de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente, compte tenu de l'impôt sur le résultat.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action avec les mesures du résultat conformes aux IFRS les plus comparables pour chacun des huit derniers trimestres de la Société.

TABEAU 14 – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)

	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(1 709)	995	(2 106)	(2 193)	763	4 603	877	4 428
Amortissement des immobilisations corporelles	1 179	1 091	1 018	947	964	976	956	931
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 468	11 834	10 488	10 022	8 778	10 487	10 900	10 935
Rémunération fondée sur des actions *	5 359	6 765	6 098	6 745	3 871	4 816	6 928	2 673
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts *	3 399	871	2 389	928	6 866	2 357	4 851	1 076
Frais d'acquisition *	2 966	2 594	2 508	3 018	1 679	378	1 659	1 718
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat et intérêt effectif sur les obligations convertibles *	8 692	6 285	6 058	4 784	2 880	375	1 289	1 308
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente *	191	–	–	–	–	–	–	–
Incidence de la loi américaine <i>Tax Cuts and Jobs Act</i> sur l'impôt sur le résultat futur	–	–	–	–	6 017	–	–	–
Impôt sur le résultat applicable aux éléments ci-dessus *	4 294	2 902	2 661	2 590	2 580	933	2 340	1 231
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	28 251	27 533	23 792	21 661	29 238	23 059	25 120	21 838
Par action (de base)								
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(0,02)	0,01	(0,02)	(0,02)	0,01	0,06	0,01	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	0,29	0,29	0,26	0,24	0,35	0,28	0,31	0,27
Par action (dilué)								
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	(0,02)	0,01	(0,02)	(0,02)	0,01	0,05	0,01	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	0,29	0,27	0,26	0,24	0,35	0,27	0,30	0,26

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

En plus des charges d'exploitation, la Société affecte sa trésorerie notamment aux versements de dividendes, au service de la dette, aux dépenses d'investissement et aux acquisitions d'entreprises.

Selon les projections actuelles, nous prévoyons disposer de ressources financières suffisantes (grâce essentiellement à l'utilisation de nos entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, à des emprunts, à des facilités de crédit et à l'émission de capital social) pour financer notre plan d'affaires, répondre à nos besoins en fonds de roulement et maintenir un niveau de dépenses approprié.

Le tableau suivant présente un complément d'information sur les flux de trésorerie de Fiera Capital.

TABEAU 15 – SOMMAIRE DES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Exercices clos	
	Le 31 décembre 2018	Le 31 décembre 2017
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	106 294	92 524
(Sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(110 745)	(24 062)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	16 811	(65 887)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 360	2 575
Incidence des fluctuations des cours du change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(973)	(1 606)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	41 079	40 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	52 466	41 079

Activités depuis le début de l'exercice

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 106,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ce montant découle essentiellement des entrées de trésorerie de 107,7 millions de dollars liées au résultat net ajusté pour tenir compte de la dotation aux amortissements, de la rémunération fondée sur des actions, de la désactualisation des obligations au titre du prix d'achat, des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts, des intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières, de la charge d'impôt sur le résultat et de l'impôt sur le résultat payé, combinés à l'incidence positive de la variation des autres passifs non courants de 1,6 million de dollars, facteurs contrebalancés en partie par la variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 2,9 millions de dollars (voir la note 22 des états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017).

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 110,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison essentiellement de 53,7 millions de dollars liés aux acquisitions de CGOV et de Clearwater et de 11,3 millions de dollars liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, combinés à des sorties de 25,1 millions de dollars liés au règlement des ajustements et des obligations au titre du prix d'achat, à des sorties de 18,0 millions de dollars liées aux activités d'investissement de départ et à des sorties de 2,5 millions de dollars pour l'achat d'immobilisations corporelles au cours de la période.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 16,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison principalement de la hausse de la dette à long terme de 109,3 millions de dollars et d'une émission d'actions de 3,2 millions de dollars, partiellement compensées par des versements de dividendes totalisant 73,6 millions de dollars, des paiements d'intérêts sur la dette à long terme de 22,4 millions de dollars et des charges de financement de 1,0 million de dollars, liées à l'apport des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période.

L'incidence négative des fluctuations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères se chiffrait à 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 106,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à des entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation de 92,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation positive découle principalement de la hausse de 20,7 millions de dollars du BAIIA ajusté d'un exercice sur l'autre, tel qu'il est décrit à la rubrique BAIIA ajusté, combinée à l'écart positif de 2,4 millions de dollars lié aux profits (pertes) réalisés et non réalisés sur les instruments financiers, contrebalancés en partie par l'incidence négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 9,2 millions de dollars.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 110,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en regard de 24,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse s'explique surtout par les sorties de trésorerie liées à l'augmentation des activités d'acquisition d'entreprises de 53,7 millions de dollars, combinées à la hausse des sorties de trésorerie aux fins du règlement de l'ajustement et des obligations au titre du prix d'achat de 21,7 millions de dollars et à la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de départ de 23,0 millions de dollars, contrebalancées en partie par les sorties de trésorerie moindres pour l'acquisition des immobilisations incorporelles de 10,2 millions de dollars.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 16,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, alors que des sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement de 65,9 millions de dollars avaient été comptabilisées pour l'exercice précédent. L'écart d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à un montant additionnel de 58,8 millions de dollars lié à des emprunts et à l'émission d'actions en 2018 des suites de diverses acquisitions, comparativement à des activités de remboursement de la dette, d'émission d'actions et d'émission de débentures convertibles en 2017, conjugué à l'incidence positive de la contribution des participations ne donnant pas le contrôle de 37,4 millions de dollars et de l'incidence positive d'un montant de 7,8 millions de dollars lié au règlement d'instruments financiers dérivés. Cette augmentation des entrées de trésorerie liées aux activités de financement a été en partie contrebalancée par la hausse des versements de dividendes de 15,3 millions de dollars et par les intérêts plus élevés de 4,7 millions de dollars payés en 2018, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

L'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères a eu une incidence défavorable de 1,0 million de dollars sur les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre une incidence défavorable de 1,6 million de dollars pour l'exercice précédent.

Dettes à long terme

TABEAU 16 – FACILITÉ DE CRÉDIT (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Facilité de crédit		
Facilité à terme	–	156 813
Facilité renouvelable	422 805	136 725
Autres facilités	919	1 585
Charges de financement différées	(2 197)	(1 352)
	421 527	293 771
Moins la partie courante	(388)	(1 354)
Partie non courante	421 139	292 417

Facilité de crédit

Le 28 mai 2018, la Société a conclu la cinquième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit ») avec un consortium de prêteurs composé de banques canadiennes. La facilité est utilisée aux fins générales de la Société. Elle comprend une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 600 millions de dollars (la « facilité ») et peut être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains.

Selon les modalités de l'entente de crédit, aucun versement minimal n'est prévu jusqu'au 30 juin 2022, date à laquelle le montant prélevé est remboursable intégralement. En tout temps, sous réserve de certaines conditions, la Société peut demander une augmentation de la limite maximale disponible aux termes de la facilité de 200 millions de dollars canadiens, sous réserve de l'acceptation des prêteurs individuels constituant le consortium bancaire. L'entente de crédit permet le report de la date d'échéance de la facilité un an à la fois, à la demande de la Société et sous réserve de l'acceptation d'un groupe de prêteurs au sein du consortium bancaire dont les engagements totalisent plus de 66 2/3 %, et ce, sous réserve de certaines modalités.

La facilité porte intérêt à taux variable, à régler mensuellement, en fonction de la monnaie dans laquelle la somme est prélevée et du taux fondé sur le ratio trimestriel de la dette à long terme sur le BAIIA défini dans l'entente de crédit. Le taux d'intérêt est fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou, au gré de la Société pour les sommes prélevées en dollars américains, fondé soit sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %, soit sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %.

Avant le 28 mai 2018, la quatrième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit précédente ») comprenait une facilité de crédit à terme (non renouvelable) de 125 millions de dollars américains et une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 350 millions de dollars canadiens pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains.

Selon les modalités de l'ancienne entente de crédit, aucun versement minimal n'était prévu sur la facilité à terme jusqu'au 31 mai 2019, et jusqu'au 25 mars 2020 sur la facilité renouvelable, dates auxquelles les montants prélevés étaient remboursables intégralement. Le 28 mai 2018, la facilité de crédit à terme a été résiliée et les soldes prélevés à cette date ont été convertis et transférés dans la facilité.

Aucun changement n'a été apporté aux taux d'intérêt applicables sur la facilité de crédit précédente. Au 31 décembre 2018, le montant total prélevé sur la facilité comprenait des montants de 123,5 millions de dollars canadiens et de 219,4 millions de dollars américains (299,305 millions de dollars canadiens) (74 millions de dollars canadiens et 50 millions de dollars américains (62,725 millions de dollars canadiens) sur la facilité de crédit renouvelable, et 125 millions de dollars américains (156,813 millions de dollars canadiens) sur la facilité à terme conformément à l'entente de crédit précédente au 31 décembre 2017).

La renégociation de l'entente de crédit a été traitée à titre de modification aux termes de l'IFRS 9, Instruments financiers et les frais de transaction de 1,466 million de dollars liés à la facilité et de 1,034 million de dollars liés à l'entente de crédit précédente ont été incorporés à la facilité à titre de dette à long terme dans les états consolidés de la situation financière consolidés.

Selon les modalités de l'entente de crédit et de l'ancienne entente de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximum de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimum de couverture des intérêts, tel qu'ils sont définis dans l'entente de crédit et dans l'ancienne entente de crédit. Le BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, inclut le résultat consolidé avant les intérêts, l'impôt sur le résultat, les amortissements et d'autres éléments hors trésorerie, et ne tient pas compte des éléments extraordinaires et inhabituels, y compris les éléments non récurrents et certaines obligations au titre du prix d'achat ainsi que certains autres ajustements définis dans l'entente de crédit. Au 31 décembre 2018, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives aux termes de l'entente de crédit et celles-ci étaient également respectées au 31 décembre 2017 selon les modalités de l'ancienne entente de crédit. L'entente de crédit comporte également des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et de certaines de ses filiales définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs, et par conséquent les garants de la facilité, à effectuer certains types de transactions et impose ainsi certaines restrictions d'exploitation et de financement sur ces entités.

Autres facilités

Au 31 décembre 2018, une des filiales de la Société a un emprunt bancaire à rembourser de 0,231 million de dollars à l'égard duquel des paiements trimestriels de 0,131 million de dollars canadiens sont requis (0,756 million de dollars canadiens et 0,131 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2017, respectivement). L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré d'un taux se situant entre 0,25 % et 1,25 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA (mesure financière non conforme aux IFRS définie dans la convention d'emprunt) et vient à échéance le 30 juin 2019. Toutes les exigences portant sur les clauses restrictives de la dette étaient respectées au 31 décembre 2018 et 2017. En mars 2017, cette filiale a modifié son entente de crédit pour inclure une facilité de crédit-bail. Au 31 décembre 2018, l'encours de cet emprunt est de 0,688 million de dollars canadiens (0,829 million de dollars canadiens au 31 décembre 2017) et des mensualités de 0,015 million de dollars canadiens sont exigées. Au 31 décembre 2018, les parties courante et non courante de l'emprunt se sont établies à 0,157 million de dollars et à 0,531 million de dollars, respectivement. Cette filiale dispose également d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 0,750 million de dollars canadiens portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % à 1 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2018, la filiale n'avait prélevé aucun montant sur sa ligne de crédit (néant au 31 décembre 2017).

En janvier 2019, cette filiale a remboursé les soldes d'emprunt bancaire et de crédit-bail lesquels totalisaient, au 31 décembre 2018, 0,231 million de dollars et 0,688 million de dollars, respectivement.

Une autre filiale de la Société dispose d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 0,95 million de dollars canadiens portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %, sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2018, la filiale n'avait prélevé aucun montant sur la ligne de crédit (néant au 31 décembre 2017).

Débetures convertibles

TABLEAU 17 – DÉBENTURES CONVERTIBLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Valeur nominale	86 250	86 250
Moins :		
Frais d'émission ¹	(4 031)	(4 269)
Composante capitaux propres (déduction faite des frais d'émission de 224 \$)	(4 568)	(4 555)
Charge de désactualisation sur la composante capitaux propres	1 357	35
Solde à la clôture de l'exercice	79 008	77 461

1. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a révisé les frais d'émission et le taux d'intérêt effectif pour rendre compte des écarts entre les frais d'émission estimatifs à la date d'émission des débetures convertibles non garanties et les factures ultérieurement reçues.

Le 21 décembre 2017, la Société a émis 86 250 débentures convertibles non garanties à 5 % venant à échéance le 23 juin 2023, pour un produit brut de 86,25 millions de dollars canadiens. L'intérêt est payable semestriellement, à terme échu, les 30 juin et 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018. Les débentures sont convertibles au gré du porteur, à un prix de conversion de 18,85 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne (les « actions de catégorie A »). Les débentures convertibles pourront être rachetées par la Société à compter du 30 juin 2021, mais avant le 30 juin 2022, à un prix de 0,001 million de dollars par débenture convertible, majoré de l'intérêt couru, mais non payé (pourvu que le cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX ne soit pas inférieur à 125 % du prix de conversion de 18,85 \$ par action au cours des 20 jours de bourse consécutifs se terminant 5 jours avant la date à laquelle l'avis de remboursement est donné). À compter du 30 juin 2022, mais avant la date d'échéance, la Société peut effectuer des remboursements au plus 60 jours, mais au moins 30 jours, avant l'avis, au prix de 0,001 million de dollars par débenture convertible, majoré de l'intérêt couru, mais non payé.

En 2017, le produit de l'émission des débentures convertibles a servi au financement de la tranche de trésorerie requise pour racheter la participation ne donnant pas le contrôle restante de 45,0 % dans Fiera immobilier, à la réduction de l'endettement aux termes de la facilité de crédit et aux fins générales de l'entreprise.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un montant de 4,431 millions de dollars (néant en 2017) a été versé au titre des intérêts en trésorerie courus depuis l'émission des débentures convertibles non garanties jusqu'au 31 décembre 2018.

Capital social

Au 31 décembre 2018, la Société avait 77 556 288 actions de catégorie A et 19 412 401 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 96 968 689 actions en circulation, contre 70 249 199 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 19 444 490 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 89 693 689 actions en circulation au 31 décembre 2017.

Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital social, des résultats non distribués (du déficit), de la dette à long terme et des débentures convertibles, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par les prêteurs. Aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société et une de ses filiales assujetties aux calculs de l'excédent du fonds de roulement, établi sur une base non consolidée, conformément au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription, se sont conformées à leurs calculs respectifs. La Société et ses filiales se sont également conformées à leurs clauses restrictives aux termes des différentes facilités de crédit.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt.

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2018, la Société avait les obligations contractuelles suivantes :

TABEAU 18 – OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Valeur comptable	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite
Dette à long terme	423 724	423 724	388	531	–	422 805	–	–
Obligations au titre du prix d'achat	130 708	313 314	31 511	41 744	41 930	41 740	31 508	124 881
Débentures convertibles	79 008	86 250	–	–	–	–	86 250	–
Contrats de location simple	s. o.	134 174	21 090	17 471	17 073	14 993	14 164	49 383
Obligations totales	s. o.	957 462	52 989	59 746	59 003	479 538	131 922	174 264

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions. Le conseil d'administration peut déterminer la durée maximale pendant laquelle les options sont attribuées et le moment où chaque option devient exerçable et si elles seront exerçables par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

Un sommaire des modifications apportées aux régimes d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 est présenté ci-après :

TABLEAU 19 – TRANSACTIONS SUR OPTIONS

	2018		2017	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En circulation à l'ouverture de l'exercice	4 183 852	11,86	2 799 345	10,25
Attributions	305 000	12,22	1 892 000	13,41
Exercices	(391 409)	8,07	(397 100)	7,34
Renonciations	(120 252)	13,63	(110 393)	13,64
En circulation à la clôture de l'exercice	3 977 191	12,21	4 183 852	11,86
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 281 812	11,20	859 473	8,17

Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil d'administration a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Une UAD équivaut à une action de catégorie A de la Société. La Société a comptabilisé une charge (un recouvrement) de (0,012 million de dollars) à l'égard de ces attributions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (une charge de 0,013 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017) et un montant de 0,098 million de dollars a été payé. Au 31 décembre 2018, la Société avait inscrit un passif de 0,095 million de dollars pour les 8 395 unités en circulation en vertu du régime d'UAD (0,205 million de dollars pour les 15 767 unités au 31 décembre 2017).

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR »)

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR en trésorerie essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales et pour préciser que la Société peut, à son gré, régler l'octroi des UAR en trésorerie ou en actions. Le régime d'UAR a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquérir des UAR afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société, et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

TABLEAU 20 – TRANSACTIONS SUR LES UAR

	2018	2017
Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	608 635	456 303
Attributions	–	566 686
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	24 610	19 124
Acquisitions de droits ¹	(374 685)	(420 407)
Renonciations	–	(13 071)
En circulation à la clôture de l'exercice	258 560	608 635

1. 47 252 unités d'actions assujetties à des restrictions payées sous forme de trésorerie (65 867 en 2017).

Une UAR équivaut à une action de catégorie A de la Société. La Société a respectivement comptabilisé une charge de 3,176 millions de dollars et de 5,715 millions de dollars à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 327 433 actions de catégorie A (354 540 actions en 2017) ont été émises en règlement des droits aux UAR et un montant de 0,585 million de dollars a été payé en trésorerie (0,908 million de dollars en 2017). Au 31 décembre 2018, la Société avait un passif s'élevant à 1,759 million de dollars pour les 258 560 unités en circulation aux termes du régime d'UAR (3,075 millions de dollars pour les 608 635 unités au 31 décembre 2017).

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions à règlement en trésorerie (« UAR en trésorerie »)

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales. Le régime d'UAR en trésorerie a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquérir des unités d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR en trésorerie avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société. Toutes les UAR émises aux termes de ce régime seront réglées en trésorerie. Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

TABEAU 21 – TRANSACTIONS SUR LES UAR EN TRÉSORERIE

	2018	2017
Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	504 380	316 133
Attributions	154 693	185 256
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	37 936	21 963
Acquisition de droits	(167 974)	–
Renonciations	(727)	(18 972)
Parts en circulation à la clôture de l'exercice	528 308	504 380

Les UAR en trésorerie équivalent à une action de catégorie A de la Société. La Société a respectivement comptabilisé une charge de 2,254 millions de dollars et de 1,886 million de dollars à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les droits sur 167 974 unités ont été acquis (néant en 2017), un montant de 0,396 million de dollars a été payé en guise de règlement de 32 607 unités et les 135 367 unités restantes ont été réglées en janvier 2019. Au 31 décembre 2018, la Société avait inscrit un passif totalisant 4,305 millions de dollars pour les 528 308 unités en circulation (2,435 millions de dollars pour les 504 380 unités au 31 décembre 2017).

Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestira le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui étaient détenues en mains tierces. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les droits sur la dernière tranche de ces actions est devenue acquise et 78 548 actions de catégories A (79 022 en 2017) qui sont devenues acquises ont été libérées de l'entiercement et 4 060 actions assujetties à des restrictions ont fait l'objet d'une renonciation et ont été annulées (431 en 2017).

La Société a comptabilisé une charge de 0,284 million de dollars et de 0,672 million de dollars pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, respectivement, pour cette attribution.

Au 31 décembre 2018, il n'y avait plus d'actions assujetties à des restrictions en circulation. Par conséquent, le 21 mars 2019, le Conseil d'administration a approuvé la résiliation du régime d'actions assujetties à des restrictions à cette même date.

Régime d'UALR et d'UADPV applicable aux unités d'exploitation

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales. Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de l'UALR applicable à l'unité d'exploitation déterminée par le conseil d'administration à chaque date d'attribution.

Les UALR sont considérées être attribuées lorsque l'avis d'attribution est approuvé par le conseil d'administration et est accepté par l'employé. La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les modalités d'acquisition des droits énoncées dans le régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation et la note d'attribution de l'employé ont été satisfaites.

Les UALR dont les droits sont acquis sont réglées conformément aux modalités du régime. La valeur à la date du règlement est déterminée en fonction du produit du nombre d'UALR dont les droits sont acquis par la valeur de l'UALR à la date d'acquisition des droits applicable.

En juin 2018, la Société a modifié son régime d'unités d'actions liées au rendement applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation ») pour inclure la possibilité d'attribuer des unités assorties de droits à la plus-value applicables aux unités d'exploitation (le « régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation »).

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comptabilisé la charge suivante relativement au régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation:

TABLEAU 22 – TRANSACTIONS AUX TERMES DU RÉGIME D'UALR APPLICABLE AUX UNITÉS D'EXPLOITATION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2018	2017
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	6 229	7 493
Attributions réglées en trésorerie	7 297	886
Total des charges	13 526	8 379

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 6,575 millions de dollars. Un total de 616 948 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des UALR applicables aux unités d'exploitation. Les unités dont les droits sont acquis seront réglées en 2019 au moyen de l'émission d'actions de catégorie A.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 10,752 millions de dollars. Les droits afférents à certaines UALR applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 5,211 millions de dollars ont été acquis. Un total de 206 197 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en règlement des UALR applicables aux unités d'exploitation.

Régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation

Aux termes du régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation, les employés admissibles peuvent recevoir une action de catégorie A de la Société pour un montant équivalent à l'écart entre la valeur de l'entreprise par unité à la date d'acquisition des droits et le prix d'exercice établi à la date d'attribution. La Société a comptabilisé une charge de 1,276 million de dollars à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Régime d'UALR

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales et pour préciser que la Société peut, à son gré, régler l'octroi des UALR en trésorerie ou en actions. Des UALR sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'UALR attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de marché à la date d'attribution. Une UALR équivaut à une action de catégorie A de la Société.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comptabilisé la charge suivante relativement aux régimes d'UALR :

TABLEAU 23 – TRANSACTIONS SUR LES UALR (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2018	2017
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	1 292	140
Attributions réglées en trésorerie	1 126	1 110
Total des charges	2 418	1 250

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux employés admissibles aux termes des régimes d'UARL de la Société s'est établie à 4,828 millions de dollars et à 1,2 million de dollars, respectivement. Un total de 19 819 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des UALR dont les droits ont été acquis en 2017 (35 325 en 2017). Les unités dont les droits sont acquis seront réglées en 2019 au moyen de l'émission d'actions de catégorie A.

Régimes d'options établis par les filiales de la Société

L'une des filiales de la Société maintient un régime d'options sur actions fondé sur les actions de la filiale respective. Ce régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le régime d'options sur actions d'une autre filiale a été abandonné. La charge liée aux options sur actions des filiales de la Société inscrite dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établie à 2,568 millions de dollars (0,855 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017). La filiale a payé un montant de 0,651 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en guise de règlement des options sur actions exercées. Le passif lié aux paiements fondés sur des actions et réglé en trésorerie se chiffrait à 3,956 millions de dollars, montant présenté dans les états de la situation financière au 31 décembre 2018 (2,039 millions de dollars au 31 décembre 2017).

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la Société effectue des transactions avec des parties liées, dont deux sont des actionnaires liés, ou avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

Selon les modalités d'une ancienne convention avec un actionnaire lié, cet actionnaire lié avait le droit de nommer deux des quatre administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, à condition qu'il détienne directement ou indirectement au moins 20 % des actions de catégorie A et B, collectivement, sur une base non diluée. À la suite de la conclusion du placement par prise ferme comprenant des débentures convertibles non garanties et une émission d'actions de catégorie A le 21 décembre 2017 et des transactions des actionnaires subséquentes, la propriété réelle de la partie liée s'établissait à environ 18,0 % des actions émises et en circulation de la Société au 31 décembre 2018 (19,6 % au 31 décembre 2017) et, par conséquent, la convention a pris fin et la partie liée n'a plus le droit de nommer deux des administrateurs de la Société. Cet actionnaire lié est l'un des deux promoteurs principaux et un des prêteurs de la facilité de crédit de la Société et il est la contrepartie à des instruments financiers dérivés présentée comme entité liée dans le tableau plus bas.

Au 31 décembre 2018, le deuxième actionnaire lié détenait indirectement des actions avec droit de vote spécial de catégorie B correspondant à environ 7,4 % des actions émises et en circulation de la Société (8,1 % au 31 décembre 2017). Selon les modalités de la convention des actionnaires conclue entre cet actionnaire lié et une entité liée à la Société, l'actionnaire lié a le droit de nommer deux des huit administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire. Afin de maintenir les droits décrits ci-dessus, l'actionnaire lié doit maintenir un niveau de propriété minimum dans la Société ainsi qu'un niveau minimum déterminé d'actifs sous gestion. Cet actionnaire lié est l'un des deux promoteurs principaux et un des prêteurs de la facilité de crédit de la Société.

Le tableau qui suit présente les transactions effectuées soit directement avec les deux actionnaires liés, soit avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

TABEAU 24 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2018	2017
	\$	\$
Honoraires de gestion	44 154	43 334
Honoraires de performance	3 779	3 767
Autres revenus	367	4 823
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 701	1 639
Autres	613	785
Intérêts sur la dette à long terme	15 946	15 859
(Profit net) perte nette sur la juste valeur des instruments financiers dérivés inclus dans les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	(3 093)	4 487
Frais d'acquisition	–	252
Actions émises en guise de règlement d'une obligation au titre du prix d'achat	–	8 500
Contrepartie en trésorerie en guise de règlement de l'obligation au titre du prix d'achat	8 500	–

Les transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président du conseil d'administration et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif, chef de la direction financière globale, de concert avec la direction, sont responsables de l'établissement et du maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats, selon la définition que donne à ces termes le *Règlement 52-109*.

Le cadre de contrôle interne de Corporation Fiera Capital (la « Société ») repose sur les critères publiés dans le rapport *Internal Control Integrated Framework (cadre COSO de 2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») et est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers pour diffusion externe conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, appuyés par la direction, ont évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement des CPCI et du CIIF de la Société au 31 décembre 2018 et ils ont conclu qu'ils étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté au CIIF au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf comme décrit ci-après.

Le 31 mai 2018, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs, et a repris certains passifs de CGOV Asset Management (« CGOV »). Le secteur Marchés institutionnels a été entièrement intégré aux plateformes de la Société. Par ailleurs, la Société a envisagé de maintenir les plateformes de CGOV pour le secteur de la Gestion privée. Le secteur Gestion privée de CGOV représente 1,6 % des produits étant donné que les autres chiffres de l'état des résultats et du bilan sont inclus dans les chiffres du secteur Gestion privée de Fiera Capital, car les chiffres des états financiers consolidés de la division canadienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, que le système comptable a utilisés pour la présentation de l'information financière ne fournissent pas l'information financière de CGOV. Au cours des mois à venir, la direction passera en revue la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière du secteur Gestion privée de CGOV et évaluera son efficacité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers, aux risques suivants : risque de marché, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2018 et 2017.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements de la Société et à la capacité de celle-ci d'attirer et de conserver des clients, constitue le principal inducteur de performance des résultats continus de la Société.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

L'appréciation ou la dépréciation de la juste valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la juste valeur des actifs financiers détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

Les gestionnaires du portefeuille de la Société surveillent les risques liés au portefeuille dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Aux 31 décembre 2018 et 2017, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et d'autres titres. La juste valeur de ces placements était de 4,857 millions de dollars au 31 décembre 2018 et de 5,408 millions de dollars au 31 décembre 2017. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser le résultat global de 0,486 million de dollars et de 0,541 million de dollars, respectivement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière, autres que les instruments financiers dérivés, représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et à la trésorerie soumise à des restrictions est limité parce que les contreparties en cause sont des banques commerciales ou des institutions financières auxquelles les agences indépendantes de notation ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Aucun client ne représentait plus de 10 % des débiteurs aux 31 décembre 2018 et 2017.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un contrat de swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses débiteurs, de ses instruments financiers dérivés, de ses créditeurs et charges à payer, de ses obligations au titre du prix d'achat et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains et de Fiera Capital (Europe) et Clearwater, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2018, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 0,568 million de dollars (1,846 million de dollars en 2017) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est partiellement couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit aux états consolidés de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociétés et qu'il est éliminé lors de la consolidation.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs venus à échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère suffisamment de trésorerie à partir de ses activités d'exploitation et, grâce à sa dette à long terme, dispose de financement suffisant pour lui permettre de financer ses activités et d'honorer ses obligations à leur échéance.

Juste valeur**Placements**

Le coût et la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se chiffraient à 4,574 millions de dollars et 4,857 millions de dollars, respectivement au 31 décembre 2018 (2,848 millions de dollars et 2,933 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2017). Une perte non réalisée de 0,623 million de dollars a été comptabilisée dans les autres revenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (profit de 1,237 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

Au 31 décembre 2017, le coût et la juste valeur des placements comptabilisés comme étant disponibles à la vente se chiffraient à 2,296 millions de dollars et à 2,475 millions de dollars, respectivement. En raison de l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé ses titres de capitaux propres, classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39, à la juste valeur par le biais du résultat net et a reclassé un profit non réalisé de 0,161 million de dollars (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,018 million de dollars) du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués (déficit).

Déventures convertibles

Au 31 décembre 2018, les déventures convertibles sont comptabilisées au coût amorti de 79,008 millions de dollars (77,461 millions de dollars au 31 décembre 2017). La juste valeur des déventures convertibles selon les cours du marché au 31 décembre 2018 s'établissait à 87,544 millions de dollars (88,018 millions de dollars au 31 décembre 2017).

Dettes à long terme

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de la Société sont composés de contrats de swap de taux d'intérêt et de devises ainsi que de contrats de change à terme qui sont présentés à leur juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

La juste valeur d'instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent le recours à des données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. Autant que possible, les techniques d'évaluation intègrent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et elles sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour l'évaluation du prix d'instruments financiers.

La Société détermine la juste valeur de ses contrats de change à terme en calculant la différence entre les cours de change à terme à la date d'évaluation et le prix à terme contractuel pour la durée résiduelle du contrat. Elle détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt en appliquant des techniques d'évaluation.

Les profits nets (pertes nettes), la juste valeur et le montant notionnel des instruments dérivés pour la période restant jusqu'à l'échéance se présentent comme suit :

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018				
	Profit net (perte nette) sur les instruments dérivés	Juste valeur		Montant notionnel pour la période restant jusqu'à l'échéance		
		Actif	(Passif)	Moins de un an	De un à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme						
a) Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction	(5 294)	–	(1 672)	45 374	–	–
b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction	4 700	1 083	–	80 000	–	–
Contrats de swap de taux d'intérêt						
c) Contrats de swap – détenus à des fins de transaction	(1 770)	860	(1 560)	–	190 000	–
d) Contrats de swap – couvertures des flux de trésorerie	–	4 506	–	–	230 550	–

Présentation des instruments financiers dans les états financiers aux 31 décembre :

En milliers de dollars	2018	2017
	\$	\$
Actifs courants liés à des instruments financiers dérivés ¹	1 083	497
Actifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	5 366	3 484
Passifs courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 672)	–
Passifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 560)	–

1. Inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les états consolidés de la situation financière.

a) Contrats de change à terme

Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net selon la nature de l'élément couvert et donc, dans les autres revenus.

Société

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains.

En décembre 2016, la Société a conclu une série de contrats de change à terme à taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains de l'exercice clos le 31 décembre 2017. En août 2017, une série de contrats de change à terme à un taux moyen qui sont venus à échéance l'un après l'autre sur une base mensuelle jusqu'en décembre 2017 a été convertie en contrats de change à terme à taux de change au comptant de fin de mois. La Société a également conclu des contrats de change à terme mensuels à taux de change au comptant de fin de mois. Depuis août 2017, la

Société conclut des contrats de change à terme mensuels à taux de change au comptant de fin de mois comportant différentes périodes restantes jusqu'à l'échéance afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits futurs estimés libellés en dollars américains pour une période allant jusqu'à douze mois.

Les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur à la date où les contrats sont conclus et font ensuite l'objet d'une nouvelle évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net selon la nature de l'élément couvert et donc, dans les autres revenus.

La Société a inscrit une perte de 4,673 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (profit de 2,148 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017) et a payé 2,939 millions de dollars à titre de règlement de contrats venus à échéance au cours de l'exercice (reçu 1,974 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017). La juste valeur des contrats de change est un passif de 1,237 million de dollars au 31 décembre 2018 (actif de 0,497 million de dollars au 31 décembre 2017).

Filiales

Une des filiales de la Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque de fluctuation du taux de change associé aux produits estimatifs libellés en euros et en livres sterling. Aux 31 décembre 2018 et 2017, la filiale a respectivement comptabilisé une perte de 0,621 million de dollars et un profit de 0,260 million de dollars. Un montant total de 0,186 million de dollars a été payé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des contrats.

Au 31 décembre 2018, la juste valeur de ces contrats correspondait à un passif de 0,435 million de dollars (néant au 31 décembre 2017).

b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction

Selon les modalités de la facilité renouvelable de la Société, la Société peut emprunter, soit en dollars américains à un taux fondé sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart variant de 0,0 % à 1,5 % ou sur le TIOL majoré d'un écart variant de 1,0 % à 2,5 %, soit en dollars canadiens à un taux fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart variant de 0,0 % à 1,5 %. Afin de bénéficier des économies d'intérêts, la Société avait créé efficacement, au 31 décembre 2018, un équivalent synthétique à une facilité renouvelable en dollars canadiens au CDOR majoré de 1,57 % sur 80,0 millions de dollars canadiens (néant au 31 décembre 2017) en empruntant sur la facilité renouvelable en dollars américains, soit l'équivalent de 80,0 millions de dollars canadiens (59,4 millions de dollars américains) (néant au 31 décembre 2017) au TIOL majoré de 2,25 % et en l'échangeant en taux CDOR majoré de 1,57 % au moyen d'un swap de devises d'un mois. Le contrat a été conclu le 31 décembre 2018 et arrive à le 31 janvier 2019.

L'objectif de cette stratégie était de permettre des économies de coûts sans risque de change puisque les modalités du financement au TIOL des États-Unis et du swap de devises correspondent exactement (notionnel en dollars américains, TIOL, dates de transaction et d'échéance). Les pertes (profits) sur les swaps de devises sont contrebalancées par des profits (pertes) équivalent(e)s à la conversion de la partie de la couverture économique, libellée en dollars américains, de la facilité renouvelable en raison des modalités financières qui sont exactement les mêmes.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon la nature de l'élément couvert économiquement, soit la facilité renouvelable, et est donc présenté dans les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé un profit de 4,7 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sans incidence nette sur les résultats comme il est mentionné plus haut (perte de 7,95 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un total de 3,617 millions de dollars a été reçu en règlement de ces contrats (un montant de 9,272 millions de dollars a été payé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

La juste valeur des contrats de swap de devises correspondait à un actif de 1,083 million de dollars au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017).

c) Swap de taux d'intérêt – détenus à des fins de transaction

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de gérer le risque lié à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité libellée en dollars canadiens.

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 108 millions de dollars canadiens. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,835 %. Les intérêts sont réglés mensuellement. Le swap de taux d'intérêt est arrivé à échéance le 3 avril 2017 et un montant de 0,074 million de dollars a été versé en règlement de ce contrat.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 100 millions de dollars canadiens et venant à échéance le 31 mai 2022. Au 31 décembre 2018, le notionnel s'établissait à 30 millions de dollars canadiens (30 millions de dollars canadiens en 2017). Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,335 %. La Société a reçu un montant de 2,188 millions de dollars à titre de profit cristallisé en décembre 2017, lorsque le montant du notionnel du contrat a diminué, passant de 100 millions de dollars canadiens à 30 millions de dollars canadiens. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En mars 2018, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt comportant des notionnels initiaux de 10 millions de dollars canadiens et 40 millions de dollars canadiens et venant à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,350 % (sur le contrat comportant un notionnel de 10 millions de dollars canadiens) et de 2,358 % (sur le contrat comportant un notionnel de 40 millions de dollars canadiens). Les intérêts sont réglés mensuellement.

En mai 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 47 millions de dollars canadiens et venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,430 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En septembre 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 18 millions de dollars canadiens venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,530 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En octobre 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 45 millions de dollars canadiens arrivant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,703 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net avec les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé une perte de 1,77 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (profit de 3,463 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt correspondait à un actif de 0,86 million de dollars et à un passif de 1,56 million de dollars au 31 décembre 2018 (actif de 1,07 million de dollars au 31 décembre 2017).

d) Swaps de taux d'intérêt – couvertures de flux de trésorerie

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt libellés en dollars américains afin de gérer le risque lié à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité de crédit libellée en dollars américains.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt libellés en dollars américains comportant un notionnel initial de 125 millions de dollars américains et de 44 millions de dollars américains, respectivement, et arrivant à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOL à un mois pour un taux fixe de 1,84 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Le 31 mai 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt libellé en dollars américains comportant un notionnel initial de 11 millions de dollars américains et venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOL à un mois pour un taux fixe de 2,655 %. Les intérêts sont réglés mensuellement. Ce contrat a été dénoué en novembre 2018 et un montant de 0,162 million de dollars a été reçu en guise de règlement. Le profit réalisé a été reclassé des autres éléments du résultat global aux intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières à l'état consolidé du résultat net.

Ces contrats sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondent aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul est porté dans une réserve de couverture. La Société a comptabilisé un profit de 1,833 million de dollars (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,259 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 [profit de 2,094 millions de dollars (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,32 million de dollars) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017].

La partie inefficace des variations de la juste valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net à l'état consolidé du résultat net. Il n'y a pas eu de partie inefficace liée à ces contrats au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie correspond à un actif de 4,506 millions de dollars au 31 décembre 2018 (actif de 2,414 millions de dollars au 31 décembre 2017).

La Société demeure exposée aux fluctuations du taux de base des États-Unis ou du TIOL sur l'écart entre la facilité de crédit libellée en dollars américains et les notionnels des swaps de taux d'intérêt en dollars américains. Les prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit se chiffraient à 219,4 millions de dollars américains au 31 décembre 2018 (50 millions de dollars américains sur la facilité de crédit renouvelable et 125 millions de dollars américains sur la facilité de crédit à terme aux termes de l'entente de crédit précédente au 31 décembre 2017).

d) Option d'achat

Le 1^{er} décembre 2018, Fiera Capital Inc. (« FCI »), filiale entièrement détenue de la Société, a conclu une entente avec Wilkinson Global Capital Partners LLC (les « associés ») dans le cadre de laquelle les associés ont le droit, mais non l'obligation, d'acquérir au minimum la totalité des participations de la Société dans WGAM, une filiale entièrement détenue de la Société qui s'occupe de la gestion des ententes de conseil en placement pour des comptes clients spécifiques. L'option d'achat peut être exercée en tout temps au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 (date de début de l'achat) au 1^{er} janvier 2023 (date d'expiration de l'option d'achat) ou à une date avant l'échéance fixée par FCI. Si les associés n'exercent pas l'option d'achat avant la date d'expiration de l'achat ou dans les 30 jours suivant la date de l'avis, l'option d'achat viendra à expiration. Le prix d'exercice de l'option d'achat est établi pour représenter la juste valeur de WGAM. Étant donné que le prix de l'option d'achat est fondé sur la juste valeur estimée des activités de WGAM et qu'elle ne peut être exercée au 31 décembre 2018, cet instrument financier dérivé n'a pas d'incidence financière sur les états financiers consolidés de la Société.

JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion renvoie aux états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Un sommaire des jugements comptables significatifs et des incertitudes relatives aux estimations de la Société figure à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Certaines des méthodes comptables que la Société doit appliquer conformément aux IFRS amènent la direction à poser des jugements et estimations complexes et subjectifs relativement à des questions inhérentes aux incertitudes.

La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat est déterminée à l'aide d'une analyse des flux de trésorerie actualisés qui fait appel à l'utilisation de données d'entrée non observables comme les flux de trésorerie attendus et les taux d'actualisation ajustés au titre du risque. Les flux de trésorerie attendus sont estimés en fonction des modalités des accords contractuels, de la connaissance du secteur par la Société et de l'incidence possible de la conjoncture économique sur le secteur.

Les obligations au titre du prix d'achat sont des passifs financiers de niveau 3. La Société a utilisé des techniques d'évaluation pour comptabiliser la juste valeur des passifs à la date de clôture. La Société a analysé les caractéristiques de l'obligation évaluée, y compris les circonstances et l'information disponible à la date d'évaluation et a sélectionné la technique d'évaluation la plus appropriée.

Obligation au titre du prix d'achat - CNR

Un changement raisonnable dans des données d'entrée non observables n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat autre que pour le passif de City National Rochdale (« CNR »), lequel est présenté ci-après.

Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées par la Société pour évaluer les obligations au titre du prix d'achat de CNR sont tirées des éléments suivants et déterminés de la manière suivante :

- > Les facteurs de croissance annuelle des produits, comme le taux du marché et le taux des contributions nettes, sont estimés en fonction des données et des publications internes et externes, la conjoncture économique et les caractéristiques particulières du passif financier. Un facteur de croissance annuelle des produits plus élevé donnera lieu à une juste valeur plus élevée. Pour évaluer la juste valeur au 31 décembre 2018, la Société a utilisé des taux de 9 % et de 10 % pour le taux de croissance du marché et le taux des contributions nettes, respectivement.
- > Le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque est établi en ajustant un taux sans risque pour refléter les risques particuliers liés au passif financier. Le taux d'actualisation correspond à la donnée d'entrée utilisée pour ramener les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. Un taux d'actualisation plus élevé donnerait lieu à une juste valeur plus faible. Pour évaluer la juste valeur au 31 décembre 2018, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 41 %.

La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour mesurer la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés à CNR à titre de contrepartie éventuelle. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat de CNR au 31 décembre 2018 se chiffrait à 74,118 millions de dollars canadiens (54,331 millions de dollars américains) et à 60,574 millions de dollars canadiens (47 millions de dollars américains) au 31 décembre 2017.

Les principales données non observables sont les facteurs de croissance annuelle des produits, la croissance des marchés et les contributions nettes, ainsi que le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque.

- > Une variation de 350 points de base du taux de croissance du marché, comme une augmentation (ou une diminution) entraînerait une augmentation (diminution) d'environ 5,39 millions de dollars canadiens (4 millions de dollars américains) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat
- > Une variation de 300 points de base du taux des contributions nettes, comme une augmentation (diminution) entraînerait une hausse (baisse) d'environ 2,69 millions de dollars canadiens (2 millions de dollars américains) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.

- > Une variation de 200 points de base du taux d'actualisation ajusté en fonction du risque, comme une hausse (un escompte) entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 2,69 millions de dollars (2 millions de dollars américains) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.

En raison de la nature non observable des intrants, l'évaluation de ces instruments financiers pourrait comporter des incertitudes et l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnables en modifierait la juste valeur. Par ailleurs, la relation entre le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque et les autres intrants non observables n'est pas nécessairement directe et diverses relations entre les données pourraient raisonnablement être appliquées. La Société a varié les principaux intrants non observables comme le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque, la croissance du marché et les contributions nettes et a établi une fourchette de valeurs raisonnables qui pourrait donner lieu à une hausse de 8,08 millions de dollars canadiens (6 millions de dollars américains) ou à une diminution de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017).

Obligation au titre du prix d'achat - Clearwater

La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour évaluer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés aux vendeurs à titre de contrepartie éventuelle. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat de Clearwater s'est établie à 39,955 millions de dollars canadiens (28,553 millions de dollars américains) au 31 décembre 2018 et à 35,055 millions de dollars canadiens (27 millions de dollars américains) au 9 août 2018.

Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées par la Société pour évaluer les obligations au titre du prix d'achat de Clearwater sont dérivées des données d'entrée non observables fondées sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») prévu, les estimations de la direction à l'égard des produits tirés de ventes croisées et du taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le taux d'actualisation correspond à la donnée d'entrée utilisée pour ramener les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. La Société a utilisé un taux d'actualisation se situant entre 10 % et 15 %.

En raison de la nature des données d'entrée non observables, il peut subsister une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3 et le recours à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. De plus, le lien entre le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque et les autres données d'entrée non observables n'est pas nécessairement une relation directe et différentes filiations pourraient raisonnablement s'appliquer. La Société a varié les données d'entrée non observables importantes comme le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, les produits, le BAIIA et les prévisions de ventes croisées, et elle a établi une fourchette raisonnable des justes valeurs variant entre 35,47 millions de dollars canadiens (26 millions de dollars américains) et 40,925 millions de dollars canadiens (30 millions de dollars américains) pour la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat au 31 décembre 2018.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Adoption de nouvelles IFRS

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les IFRS suivantes :

IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 a remplacé l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et devait être obligatoirement appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Comme le permet l'IFRS 9, la Société s'est prévaluée de l'exemption lui permettant de ne pas retraiter ses données comparatives des états financiers consolidés ayant trait aux exigences en matière de classement et d'évaluation. L'incidence rétrospective de l'adoption de l'IFRS 9 a été comptabilisée comme un ajustement au solde d'ouverture des résultats non distribués (déficit) et du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} janvier 2018.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Classement et évaluation

L'IFRS 9 conserve les exigences existantes de l'IAS 39 pour le classement et l'évaluation des passifs financiers. Elle élimine toutefois les catégories précédentes de l'IAS 39 pour les actifs financiers, soit détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et disponibles à la vente.

Aux termes de l'IFRS 9, tous les actifs financiers qui sont des instruments de capitaux propres doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, au moment de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres détenu à des fins autres que de transaction, la Société peut choisir, de manière irrévocable, de désigner l'instrument comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans classement ultérieur dans les profits et les pertes en résultat net. Ce choix est fait isolément pour chaque participation. Les dividendes continueront d'être comptabilisés en résultat net. Les instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction peuvent également être désignés de la sorte au moment de l'adoption de l'IFRS 9. Les instruments financiers dérivés continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les catégories d'évaluation initiales selon l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour chacune des catégories des actifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018 sont présentées à la note 3. Il n'y a eu aucun changement aux catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour les passifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018. Les actifs financiers ne seront pas reclassés des suites de leur comptabilisation initiale, à moins que la Société n'identifie des modifications du modèle d'affaires ayant trait à la gestion des actifs financiers.

En raison de l'application des exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé ses titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39 à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société a donc reclassé un profit non réalisé de 0,161 million de dollars du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Dépréciation

L'IFRS 9 remplace le modèle des pertes encourues de l'IAS 39 par un modèle de pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation des pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs sur contrat et aux instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais non aux placements dans des instruments de capitaux propres. Aux termes de l'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt qu'aux termes de l'IAS 39.

Les actifs financiers de la Société assujettis au nouveau modèle de dépréciation sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les créances à long terme. La nouvelle directive en matière de dépréciation utilisant un modèle de pertes de crédit attendues n'a pas eu d'incidence significative sur la valeur comptable des débiteurs de la Société ou des créances à long terme puisque les pertes de crédit que la Société a subies étaient négligeables.

Comptabilité de couverture

Les exigences relatives à la comptabilité de couverture pourraient continuer d'être appliquées aux termes de l'IAS 39 jusqu'à ce que l'IASB mène à terme son projet sur la comptabilité de macrocouverture. Tel que le permet l'IASB, la Société a choisi de ne pas adopter les dispositions générales en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 et a plutôt choisi d'appliquer les exigences de l'IAS 39 - *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

La Société a également adopté des modifications aux exigences d'information révisées exigées par l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 a remplacé l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et devait être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme apporte des précisions concernant une approche en cinq étapes qui vise à déterminer la manière et le moment auquel il y a lieu de comptabiliser les produits et impose de fournir des informations supplémentaires. La Société a procédé à une évaluation des incidences pour toutes les principales sources de produits, a passé en revue les contrats et a analysé les produits comptabilisés par la Société.

L'objectif de l'IFRS 15 est d'établir les principes qu'une entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client.

La Société a choisi d'adopter l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, ce qui a eu pour effet d'appliquer initialement cette norme à la date de la première application (le 1^{er} janvier 2018). Toutefois, l'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu une incidence significative sur la comptabilisation en cours des produits de la Société ou sur le résultat net et, par conséquent, il n'y a pas eu d'ajustements requis sur les résultats non distribués d'ouverture (déficit) au 1^{er} janvier 2018.

IFRS, interprétations et modifications révisées

Les normes révisées dont il est question ci-après sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Leur adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les montants présentés et les informations fournies dans les présents états financiers.

Modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications clarifient la comptabilisation aux termes de la norme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie qui comprennent une modalité de rendement, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant des caractéristiques de règlement net ainsi que la comptabilisation des modifications des modalités des paiements fondés sur des actions, qui passent d'un règlement en trésorerie à un règlement en titres de capitaux propres.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*, afin de préciser le cours de change qui doit être utilisé pour les transactions comportant l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées**IFRS 16, *Contrats de location***

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilise différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative représentant son obligation de verser des paiements de loyers. La Société prévoit appliquer les exemptions de comptabilisation pour les contrats de location de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société a évalué l'incidence que la première application de l'IFRS 16 aura sur ses états financiers consolidés, comme mentionné ci-après.

Contrats de location pour lesquels la Société est un preneur

La Société comptabilisera ses actifs au titre du droit d'utilisation et obligations liées à des contrats de location pour ses contrats de location de locaux et de matériel de bureaux et d'autres actifs répondant à la définition d'un contrat de location. La nature des charges liées aux contrats de location changera aux termes de l'IFRS 16, car la Société comptabilisera une charge de dépréciation pour les actifs au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêt sur les

obligations liées à des contrats de location. Auparavant, aux termes de l'IFRS 17, la Société comptabilisait les charges liées aux contrats de location sur une base linéaire sur la durée du contrat de location, et comptabilisait les actifs et les obligations uniquement dans la mesure où il y avait un écart temporaire entre les réels versements de loyer et la charge comptabilisée. La Société appliquera cette norme à compter de sa date d'application obligatoire, soit le 1^{er} janvier 2019. La Société prévoit appliquer la méthode de la transition simplifiée et ne retraitera pas les montants comparatifs de l'exercice précédent lors de la première application. Les actifs au titre du droit d'utilisation seront mesurés à la transition au montant de l'obligation liée à des contrats de location à l'adoption (ajusté pour tenir compte de tout paiement de loyer payé par anticipation ou couru.

À la transition, ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des versements de loyer restants désactualisée au taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués à un montant équivalent à l'obligation liée au contrat de location, ajustée pour tenir compte du montant de tout paiement de loyer payé par anticipation ou couru.

Les contrats de location de faible valeur continueront d'être comptabilisés à titre de charges à l'état consolidé des résultats. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation augmenteront et les flux de trésorerie liés aux activités de financement diminueront alors que le remboursement du principal des obligations liées à des contrats de location sera classé dans les entrées de trésorerie liées aux activités de financement.

Les activités de la Société à titre de bailleur ne sont pas significatives et la Société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence importante sur les états financiers consolidés, toutefois des informations additionnelles pourraient être présentées.

La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence sur sa capacité à se conformer aux clauses restrictives, y compris les ratios financiers minimaux applicables à sa facilité de crédit.

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation traite de la manière de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt en cas d'incertitude relative au traitement fiscal aux termes de l'IAS 12. Cette norme détermine les cas où les traitements fiscaux doivent être analysés collectivement, les hypothèses des examens des autorités fiscales, la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), les assiettes fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'impôt ainsi que l'incidence de changements de faits et de circonstances. Cette nouvelle interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers consolidés, mais on ne prévoit pas qu'elle aura une incidence importante sur la Société.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2015-2017)

En décembre 2017, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2015-2017*. La prise de position porte sur des modifications apportées aux quatre Normes internationales d'information financière (« IFRS ») découlant du projet d'améliorations annuelles de l'IASB. Les modifications de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. Les modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.

Les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, précisent que toutes les conséquences fiscales des dividendes devraient être comptabilisées en résultat net, quelle que soit l'origine de l'impôt. Les modifications de l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, précisent que si un emprunt spécifique demeure inutilisé après que l'actif connexe soit prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit être incorporé aux fonds que l'entité emprunte de manière générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais on ne prévoit pas qu'elles auront une incidence importante sur la Société.

Aucune autre norme n'étant pas encore en vigueur ne devrait avoir d'incidence significative sur la Société dans la période considérée ou les périodes de présentation de l'information futures ni sur les transactions dans un avenir prévisible.

FACTEURS DE RISQUE

Risques relatifs au rendement et au placement des actifs sous gestion

Rendement des placements

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Capital ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leur trésorerie des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ou nuire à la capacité de Fiera Capital d'attirer de nouveaux clients. En outre, la capacité de Fiera Capital d'obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Capital n'obtienne plus d'honoraires de performance ou qu'elle en obtienne moins.

L'incapacité de Fiera Capital de retenir ses clients existants et d'en attirer de nouveaux pourrait avoir une incidence défavorable sur l'actif sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Capital.

Fiera Capital ne peut garantir qu'elle pourra atteindre ou maintenir un niveau précis d'actifs sous gestion, que ses rendements relatifs futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ou qu'elle en attirera de nouveaux.

Placement des actifs sous gestion

Les actifs, les stratégies de placement et les véhicules (les « placements ») dans lesquels les actifs sous gestion des Fonds sont investis sont exposés à des risques, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la valeur ou le rendement de tels placements, notamment certains des risques suivants ou l'ensemble de ceux-ci :

- > les conditions externes des marchés et de l'économie qui sont hors du contrôle de la Société, comme les contextes réglementaires et les changements qui y sont apportés, l'incertitude économique et des situations politiques à l'échelle mondiale et nationale ;
- > les taux d'intérêt, les taux d'inflation et la disponibilité du crédit ;
- > le risque de change et le risque lié aux placements étrangers ;
- > certaines des techniques de placement spéciales qui peuvent être utilisées, comme la vente à découvert, l'effet de levier, la couverture, les dérivés ou les options et la concentration des placements, comportent leurs propres risques ;
- > le contexte concurrentiel au sein duquel évoluent les placements signifie que le repérage et la réalisation de transactions de placement peuvent comporter des incertitudes pouvant entraîner des modalités de placement moins favorables que celles qui auraient été autrement en vigueur ;
- > les placements peuvent être faits dans des entités que la Société ne contrôle pas et, par conséquent, être assujettis à des décisions commerciales, financières ou de gestion avec lesquelles la Société n'est pas d'accord ou qui ne servent pas les intérêts de la Société ;
- > le processus de vérification diligente entrepris relativement à un placement précis pourrait ne pas mettre au jour tous les faits pertinents pour établir si un tel placement sera favorable.

L'incapacité de Fiera Capital à gérer et à résoudre adéquatement les risques de placement pourrait nuire considérablement à ses résultats et à sa situation financière.

Risques relatifs aux activités

Les activités de Fiera Capital sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, dont les suivants :

Risque de réputation

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse entraîner une réduction du résultat ou de la clientèle de Fiera Capital en raison de son incidence sur l'image de marque de Fiera Capital. Le risque de réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Capital, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences des lois et de leurs règlements d'application. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque d'exploitation, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Capital. Par conséquent, le risque de réputation de Fiera Capital est intégré au cadre de gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel l'ensemble du personnel de Fiera Capital est assujéti.

Risques de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Capital d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. La surveillance et la prise de mesures nécessaires en réaction à l'évolution rapide de la réglementation des valeurs mobilières, au Canada comme à l'étranger, nécessite d'importantes ressources de gestion, opérationnelles et financières.

Des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Capital, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, pourraient être modifiés ou interprétés d'une manière qui lui soit défavorable. Toute modification du cadre réglementaire des valeurs mobilières ou non-respect de celui-ci pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Capital ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Le risque de poursuite est inhérent au secteur de la gestion d'actifs dans lequel Fiera Capital exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même lorsqu'il n'existe aucun motif légitime de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Capital, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou d'abus des fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits pourraient plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Capital, ses administrateurs et ses dirigeants.

Fiera Capital détient divers types de contrats d'assurance pour couvrir certains risques potentiels et elle évalue régulièrement le caractère adéquat de cette couverture. Rien ne garantit que la couverture d'assurance de Fiera Capital sera adéquate pour couvrir tous les risques liés à ses activités.

Couverture d'assurance

Fiera Capital détient divers types de contrats d'assurance, notamment des assurances pour ses administrateurs et dirigeants, des assurances contre les erreurs et omissions, des assurances responsabilité civile des entreprises et le cautionnement d'une institution financière. L'adéquation de la couverture d'assurance est évaluée en permanence, notamment en comparant ses coûts à ses avantages.

Rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépasseraient pas le plafond de la couverture ou que l'assureur accepterait ces demandes de règlement, ni que Fiera Capital pourra à l'avenir obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses.

Un jugement porté à l'encontre de Fiera Capital dont le montant dépasserait l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'appliquerait pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Croissance et intégration des entreprises acquises

La croissance future dépendra, entre autres, de la capacité à exploiter efficacement afin d'absorber la croissance et de réaliser les synergies, retombées et économies attendues de l'intégration de toute entreprise acquise par Fiera Capital. Le maintien des activités actuelles et l'intégration des entreprises acquises pouvant poser des défis considérables, la direction de Fiera Capital pourrait trouver difficile de mettre en œuvre ces intégrations sans heurt, avec succès ou sans y engager des ressources financières importantes, tant sur le plan de la direction, de l'exploitation que des finances. Par ailleurs, en raison des acquisitions, Fiera Capital pourrait être exposée à des incohérences sur le plan des normes, des contrôles internes, des procédures et des politiques, qui pourraient nuire à la capacité de la direction de Fiera Capital de maintenir de bonnes relations avec ses clients, ses fournisseurs et son personnel ou de récolter les retombées attendues.

Toute incapacité de Fiera Capital à gérer avec succès sa croissance ou l'intégration des entreprises acquises, y compris la gouvernance, les processus réglementaires, les plateformes de technologie de l'information, les processus opérationnels et les processus de présentation de l'information financière pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de Fiera Capital.

Croissance des actifs sous gestion de Fiera Capital

La disponibilité en temps opportun d'occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si les actifs sous gestion de Fiera Capital devaient augmenter rapidement, celle-ci pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Toute incapacité de cerner en temps opportun un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Fiera Capital.

Fiera Capital pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte les actifs de nouveaux clients.

Membres clés du personnel

Les activités de Fiera Capital dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle a à son service. L'apport de ces personnes aux équipes de gestion d'actifs, de gestion des risques de placement et de service à la clientèle de Fiera Capital est crucial pour conserver les clients et en attirer de nouveaux. Compte tenu de la croissance du total des actifs sous gestion dans le secteur de la gestion d'actifs, le nombre de nouvelles sociétés faisant leur percée dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont entraîné une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle, et le risque que le personnel de gestion ou d'autres membres clés du personnel puisse décider de quitter Fiera Capital est toujours présent. De plus, dans un contexte caractérisé par l'intensification de la concurrence pour le recrutement de professionnels expérimentés dans le secteur, il se pourrait que Fiera Capital ne soit pas en mesure de recruter de nouveaux employés de grande qualité possédant les qualifications recherchées avec promptitude le moment venu.

La perte des services de membres du personnel de direction ou d'autres membres du personnel clé et l'incapacité de recruter de nouveaux employés de grande qualité pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Fiera Capital consacre des ressources considérables au recrutement, à la formation et à la rémunération des membres clés de son personnel, et prend des mesures pour les encourager à continuer de travailler pour elle. Les mesures liées à la rémunération comprennent l'offre d'un régime d'options d'achat d'actions, d'un régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions, d'un régime d'unités d'actions liées au rendement, d'un régime d'unités d'actions liées au rendement applicable aux unités d'exploitation et au droit à l'appréciation des unités d'exploitation et d'un régime incitatif à court terme ainsi que d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction du personnel.

Or, la rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Capital prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses charges. Par conséquent, une telle hausse des charges pourrait avoir des répercussions défavorables sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Pressions concurrentielles

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion d'actifs (y compris dans le secteur des placements non traditionnels). Certains des concurrents actuels et éventuels de Fiera Capital disposent ou pourraient disposer de ressources techniques et financières et de ressources de marketing, de distribution et autres bien plus considérables que celles de Fiera Capital. Ils pourraient également proposer ou mettre au point une panoplie de produits et de services plus attrayants pour les clients existants ou éventuels de Fiera Capital.

Cette concurrence pourrait nuire considérablement aux honoraires de gestion ou honoraires de performance de Fiera Capital et rien ne garantit que Fiera Capital pourrait livrer une forte concurrence.

Secteur de la gestion d'actifs

La capacité de Fiera Capital de dégager des produits d'exploitation a beaucoup été influencée par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion d'actifs et par la performance relative de la Société dans ce secteur. La croissance que nous avons connue jusqu'à présent dans le secteur de la gestion d'actifs pourrait ne pas se poursuivre, et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés des capitaux, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Capital ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent le montant ou la fréquence de leurs investissements.

Un quelconque repli du secteur de la gestion d'actifs ou un quelque autre changement touchant le secteur qui aurait pour conséquence de dissuader les investisseurs de faire appel aux services de Fiera Capital pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse de ses produits d'exploitation.

Client important

Dans le cadre de la transaction de Natcan, Fiera Capital a conclu la Convention régissant les actifs sous gestion et la Banque Nationale est devenue le principal client de Fiera Capital, représentant une part importante des 136,7 milliards de dollars d'actifs sous gestion de Fiera Capital. La résiliation de cette convention pourrait faire baisser considérablement les actifs sous gestion de Fiera Capital, ce qui ne manquerait pas de porter un grand préjudice à ses affaires, à sa situation financière à venir et à ses résultats d'exploitation.

Conflits d'intérêts

Certains des Fonds et des comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent, et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts. Il se pourrait aussi que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des sanctions réglementaires. Le défaut par Fiera Capital de gérer et de résoudre adéquatement ces conflits d'intérêts, ainsi que les réclamations découlant de conflits d'intérêts pourraient nuire considérablement à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait, à son tour, nuire à ses activités de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Erreur ou inconduite du personnel

Ces dernières années, plusieurs cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part d'employés du secteur des services financiers ont retenu l'attention du public et, malgré les mesures d'envergure que Fiera Capital a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (dont l'instauration d'un code de conduite), la Société reste toujours exposée aux risques liés aux cas d'inconduite de la part de membres de son personnel. L'inconduite de la part du personnel peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Capital à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans un cas comme dans l'autre, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part de membres de son personnel pourrait également comprendre l'utilisation abusive de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et entacher considérablement sa réputation. Fiera Capital pourrait également subir des pertes à la suite d'une erreur d'un membre de son personnel.

Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés, et les précautions que Fiera Capital prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Évaluation des placements

L'évaluation de certains titres et autres placements peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient se révéler inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas tout le temps être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, pourraient être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Capital dans des sociétés de portefeuille à capital fermé ainsi que les placements non traditionnels (p. ex., en immobilier, dans les infrastructures et dans le financement privé) et sur les marchés émergents de même que certains types de fonds de couverture.

Fiera Capital pourrait devoir engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

Les Fonds sont audités par des auditeurs externes, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle dans tous leurs aspects significatifs et conforme aux principes comptables généralement reconnus.

Engagement des clients

Les ententes aux termes desquelles Fiera Capital gère l'actif de ses clients peuvent être résiliées à bref préavis, conformément à la pratique du secteur. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds peuvent également faire racheter leurs parts à bref préavis. La perte de clients importants ou d'un nombre significatif de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Capital.

Rien ne garantit que Fiera Capital serait en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance potentiels et sa rentabilité globale.

Politiques, procédures et capacité de sécurité de l'information

Fiera Capital dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises par leur entremise. Les services administratifs fournis par Fiera Capital dépendent de logiciels fournis par des tiers. Un quelconque incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque informatique, un virus ou un programme-ver informatique, ou un incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles affectant de tels services administratifs pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Capital ou entraîner la diffusion ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels.

Une faille de sécurité, un problème de sécurité ou un défaut de tiers clés, la perte de la capacité d'utiliser les produits de tiers, des problèmes ou des erreurs liés à ces produits, ainsi que la résiliation ou le non-renouvellement d'une convention avec des tiers pourraient entraîner des pertes financières importantes, la prise de sanctions réglementaires, la rupture des contrats conclus avec des clients, des dommages à la réputation de Fiera Capital ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Fiera Capital a mis en place des contrôles en matière de sécurité informatique qui sont définis par un cadre de gouvernance et des processus instaurés dans le but de protéger les systèmes d'information et les systèmes informatiques, notamment les appréciations du risque à la sécurité d'information et les évaluations des répercussions sur la vie privée. Nonobstant ces mesures, les menaces à la cybersécurité sont en constante et rapide évolution. Il

existe une possibilité que les processus et contrôles mis en place ne puissent pas prévenir une infraction à la sécurité. Fiera Capital peut être vulnérable et elle travaille de concert avec des tiers qui peuvent également être vulnérables aux virus informatiques et à d'autres types de logiciels malveillants, à des cyberattaques et à des tentatives de piratage de personnes non autorisées, à des vols matériels de systèmes informatiques, à des problèmes de programmation interne ou à des erreurs humaines, à de la fraude ou à la survenance d'autres problèmes ou événements imprévus. Il y a également un risque que certains contrôles internes échouent, ce qui pourrait aussi exacerber les conséquences de tels événements.

Gestion des risques d'entreprise

Fiera Capital surveille, évalue et gère les principaux risques liés à l'exercice de ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés ainsi que les risques internes découlant de la nature même des activités de Fiera Capital. Comme certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Capital reposent sur des observations des antécédents du marché, ces méthodes pourraient ne pas être à même de prévoir l'exposition future au risque, laquelle pourrait se révéler, à terme, bien plus élevée que celle prévue à partir des antécédents.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque d'entreprise reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Capital peut accéder autrement. Ces renseignements pourraient ne pas se révéler exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques stratégiques, technologiques, d'exploitation, financiers, juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures, y compris la séparation des tâches, qui pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Capital à gérer les risques de ses portefeuilles et de ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Afin d'atténuer ces risques, Fiera Capital a adopté des pratiques de gestion des risques sous la supervision du comité d'audit et de gestion des risques de Fiera Capital.

Charges d'exploitation des Fonds

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds devait diminuer au point que l'imputation de la totalité des charges d'exploitation aux Fonds affaiblisse les ratios de frais de gestion ou rende les Fonds non concurrentiels, Fiera Capital pourrait alors choisir d'absorber certains de ces frais.

Toute décision discrétionnaire de ce type ferait augmenter ses charges et baisser sa rentabilité.

Systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Capital dépend de la disponibilité de son personnel et de ses bureaux ainsi que du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications.

Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une panne d'électricité prolongée pourrait perturber considérablement les activités de Fiera Capital et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, l'imposition de sanctions réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital. Bien que nous le revoyions tous les ans, rien ne garantit que le plan de reprise après sinistre dont s'est dotée la Société sera adéquat pour atténuer l'incidence d'une telle catastrophe.

Risques relatifs à la structure et aux actions

Actionnaires importants

À la date des présentes, la Banque Nationale détient environ 18,0 % des droits de vote en circulation de Fiera Capital par l'entremise de sa société entièrement détenue, Natcan. M. Jean-Guy Desjardins détient indirectement environ **36,5 %** des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C., actionnaire dominant de Fiera Capital détenant 26,2 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital. Desjardins Holding financier Inc. (« DHF »), filiale directe entièrement détenue de la FCD, détient 28,3 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C. DHF a proposé l'élection de deux des huit administrateurs de Fiera Capital que les porteurs d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial ont le droit de nommer.

M. Desjardins est en position d'exercer un contrôle notable sur les décisions de Fiera Capital nécessitant l'approbation des actionnaires, notamment l'élection des administrateurs et la prise de mesures stratégiques importantes.

Dilution potentielle

Fiera Capital est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial et d'actions privilégiées, et elle peut décider d'émettre des actions ou des actions privilégiées additionnelles afin de financer ses projets d'investissement ou d'accroître ses liquidités, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur l'actionnariat.

En outre, aux termes de la convention des investisseurs avec Sceptre, Fiera S.E.C. bénéficie des droits antidilution de Fiera S.E.C. (définis ci-après), lesquels sont décrits dans la notice annuelle à la rubrique « Description des contrats importants – Convention des investisseurs avec Sceptre ». En conséquence d'une émission effectuée aux termes des droits antidilution de Fiera S.E.C., l'actionnariat de Fiera Capital pourrait être dilué.

De plus, Fiera Capital peut décider de rembourser les débentures en circulation (définies ci-après) contre des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A ou de rembourser les montants du principal impayé à l'échéance des débentures en émettant des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A. L'émission d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires de Fiera Capital et des répercussions négatives sur le cours des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A.

Risques relatifs à la situation de trésorerie et à la situation financière de la Société

Endettement

La cinquième convention de crédit modifiée et mise à jour contient des clauses restrictives qui limitent la capacité de Fiera Capital et de certaines de ces filiales (collectivement, les « **emprunteurs** ») d'exécuter certains types de transactions et elle impose des restrictions importantes sur le plan de l'exploitation, ce qui pourrait empêcher les emprunteurs de saisir certaines occasions d'affaires et de prendre certaines mesures pouvant servir leurs intérêts.

Ces clauses restrictives peuvent limiter la capacité des emprunteurs de prendre des mesures qui, selon elle, seraient dans l'intérêt de son entreprise et pourraient faire en sorte qu'il soit difficile pour Fiera Capital d'exécuter avec succès sa stratégie d'affaires ou de livrer une concurrence efficace aux sociétés qui ne sont pas assujetties à de telles restrictions.

En outre, la cinquième convention de crédit modifiée et mise à jour prévoit que Fiera Capital doit respecter certains critères et ratios financiers et qu'une acquisition du contrôle de Fiera Capital constituerait un cas de défaut.

Le défaut de respecter ces clauses restrictives, notamment le défaut de respecter les critères ou les ratios financiers, pourrait occasionner un cas de défaut aux termes de la cinquième convention de crédit modifiée et mise à jour.

Ces clauses restrictives n'empêchent pas Fiera Capital d'exercer ses activités commerciales de la façon dont elle le fait en ce moment, mais rien ne garantit que, à l'avenir, la capacité de Fiera Capital à apporter des changements à ses activités commerciales ou concurrentielles ou à procéder à des fusions, à des acquisitions ou à des aliénations d'actifs ne serait pas limitée.

Risque de taux d'intérêt

Une partie de la dette de Fiera Capital, notamment les emprunts effectués aux termes de la cinquième convention de crédit modifiée et mise à jour, porte intérêt à des taux variables et expose Fiera Capital à un risque de taux d'intérêt. En cas d'augmentation des taux d'intérêt, les obligations liées au service de la dette à taux variable de Fiera Capital augmenteraient même si le montant emprunté demeurait le même, et le résultat net et les flux de trésorerie diminueraient.

Le défaut de gérer les risques de taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Pour couvrir une partie du risque de taux d'intérêt à laquelle elle est exposée par l'intermédiaire de son emprunt aux termes de la cinquième entente de crédit révisée et mise à jour, Fiera Capital a conclu des swaps de taux d'intérêt pour fixer une portion de ses versements d'intérêts. Étant donné que les variations des justes valeurs des dérivés doivent être présentées dans les états financiers de la Société, les fluctuations du taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les profits et les pertes présentées trimestriellement par Fiera Capital, se traduisant par une certaine volatilité du résultat.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change. Une partie importante du résultat et des actifs nets de la Société est libellée en dollars américains. Pour la Société, ce risque découle principalement de la trésorerie, des obligations au titre du prix d'achat et de la dette à long terme libellées en dollars américains ainsi que des activités de ses filiales et de Fiera Europe aux États-Unis qui sont surtout effectuées en dollars américains. La Société et certaines de ses filiales gèrent le risque de change en concluant des contrats de couverture de change liés au dollar américain et à diverses autres monnaies.

Les événements futurs qui pourraient faire augmenter ou diminuer de manière importante le risque de fluctuations futures des cours du change pour ces devises ne peuvent être prédits. Les fluctuations des cours du change entre le dollar canadien et ces devises pourraient avoir des répercussions négatives sur les résultats et sur la situation financière de la Société.

RAPPORT DE LA DIRECTION AUX ACTIONNAIRES

L'équipe de direction de Corporation Fiera Capital est responsable des états financiers consolidés et de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS amène la direction à faire emploi de certaines estimations critiques et à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables de la Société.

Pour assumer ses responsabilités, l'équipe de direction a conçu et maintenu un environnement de contrôle ainsi qu'une structure de gouvernance, et a défini des politiques et des procédures en vue de fournir une assurance raisonnable en matière de protection des actifs de la Société et à s'assurer que les transactions sont correctement autorisées et enregistrées.

Dépendant du conseil d'administration, le comité d'audit et de gestion des risques rencontre régulièrement l'équipe de direction et l'auditeur indépendant. Le comité d'audit et de gestion des risques vérifie les états financiers consolidés et recommande leur approbation par le conseil d'administration.

L'auditeur indépendant a un accès illimité au comité d'audit et de gestion. L'auditeur indépendant de la Société, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l, a la responsabilité de l'audit des états financiers consolidés et d'émettre une opinion les concernant. Son rapport est joint aux présentes.

(signé) Vincent Duhamel

Président et
chef de l'exploitation globale

(signé) Jean-Guy Desjardins

Président du conseil d'administration et
chef de la direction

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES

Message aux actionnaires

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital », « Fiera » ou la « Société ») s'est engagée à présenter une information financière fiable, pertinente et de qualité. C'est pourquoi elle veille à appliquer des méthodes comptables appropriées, des contrôles internes efficaces et de solides pratiques de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de Fiera Capital (le « Comité ») aide activement le Conseil d'administration (le « Conseil ») à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vue d'assurer :

- i) l'intégrité des états financiers consolidés annuels et intermédiaires de Fiera et de l'information connexe, notamment les rapports de gestion et la notice annuelle;
- ii) le caractère adéquat de la conception et l'efficacité de l'application du système de contrôles et de procédures de communication de l'information de Fiera ainsi que de son système de contrôle interne en ce qui a trait à la présentation de l'information financière, à la protection des actifs et à la détection des fraudes;
- iii) l'évaluation de l'auditeur externe de Fiera, notamment en ce qui concerne ses compétences, son indépendance et sa nomination;
- iv) la pertinence du programme et des pratiques de gestion des risques de Fiera;
- v) la conformité de Fiera Capital avec les exigences législatives et réglementaires, ainsi qu'avec ses normes d'éthique;
- vi) tout mandat ou toute fonction que le Conseil lui délègue.

Chaque trimestre, le Comité examine l'information résultant de ce processus de gouvernance.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité a tenu quatre réunions en 2017. Des membres de la haute direction de Fiera Capital ont assisté à ces réunions. Dans le cadre de ces réunions, le Comité a tenu des séances privées systématiques avec le président et chef de l'exploitation globale, le vice-président exécutif et chef de la direction financière mondiale et la vice-présidente principale, chef de la direction des affaires juridiques et chef de la conformité et secrétaire générale. Au cours de ces séances privées, le Comité et les dirigeants susmentionnés ont eu des discussions concernant l'information financière et la gestion des risques financiers et non financiers de Fiera Capital, ainsi que d'autres enjeux touchant les affaires juridiques, la comptabilité, l'audit et les contrôles internes. Ces réunions encouragent la communication ouverte entre le Comité et les dirigeants afin d'assurer leur indépendance.

Charte du comité d'audit et de gestion des risques

Le Comité est régi par la charte du Comité d'audit et de gestion des risques (la « Charte »). La Charte est intégrée à la notice annuelle de la Société, qui est accessible sur le site Web de Fiera Capital (www.fieracapital.com/fr/). La Charte fait l'objet d'un examen au moins une fois par année pour passer en revue les responsabilités du Comité et assurer sa conformité aux dernières exigences réglementaires.

La Charte a été revue et approuvée par le Conseil d'administration le 21 mars 2019. Conformément à de saines pratiques de gouvernance, le Comité examine chaque année le degré d'efficacité et d'efficacé avec lequel il exécute son mandat en vertu de sa Charte. En 2018, l'auto-évaluation du Comité a été effectuée au moyen d'un questionnaire officiel distribué et examiné par le Comité de gouvernance du Conseil.

Le Comité présente un rapport au Conseil de Fiera à une fréquence trimestrielle et, si nécessaire, formule des recommandations.

Auditeur indépendant

L'auditeur indépendant de Fiera Capital, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (« Deloitte »), relève du Comité qui contrôle directement sa nomination ou sa destitution (au besoin), sa surveillance, sa rémunération et son évaluation annuelle.

Le Comité supervise le travail de Deloitte et examine son offre de service, son mandat, sa stratégie d'audit annuelle, ses rapports trimestriels et annuels, ses communications à la direction et les commentaires et plans d'action connexes de la direction. À chaque réunion, le Comité tient des discussions à huis clos avec Deloitte. Les résultats d'audit, le contrôle interne de la présentation de l'information financière ainsi que la qualité globale de cette dernière font l'objet d'examen et de discussions avec Deloitte.

Le Comité contribue à assurer l'indépendance de l'auditeur en approuvant tous les services liés ou non à l'audit devant être effectués par Deloitte en accord avec la politique relative à l'approbation préalable des services liés ou non à l'audit indépendant de Fiera.

Le président du Comité rencontre Deloitte au moins une fois par trimestre afin de favoriser un dialogue ouvert.

En 2018, le Comité a examiné l'évaluation réalisée par l'auditeur indépendant et en a discuté avec la direction. Le Comité a recommandé que le mandat de Deloitte à titre d'auditeur indépendant de Fiera Capital soit reconduit.

Activités du comité d'audit et de gestion des risques pour l'exercice 2018

En 2018, en plus de ses responsabilités prévues par la loi, le Comité a effectué les activités suivantes :

- > La vigilance en ce qui a trait aux contrôles internes du processus soutenant la préparation et la présentation de l'information financière en fonction des principes du cadre COSO 2013 visant à assurer le respect des exigences du Règlement 52-109;
- > la supervision de la mise en œuvre du programme de sécurité de l'information;
- > la supervision de l'élaboration d'un tableau de bord des principaux risques d'après les indicateurs de risques clés;
- > la supervision de la mise en œuvre d'indicateurs de qualité d'audit qui permettent de mesurer et d'évaluer la qualité de l'audit externe;
- > l'examen du plus récent rapport présentant un sommaire des résultats de la qualité de l'audit des vérifications externes et internes menées par Deloitte;
- > l'analyse de l'utilisation, par Fiera Capital, de mesures financières non conformes aux IFRS dans les documents publiés afin de s'assurer que les lignes directrices des autorités réglementaires sont respectées;
- > la surveillance de la mise en place de nouvelles normes IFRS et de leurs effets;
- > l'examen du régime d'assurance de la Société;
- > la supervision de la mise en œuvre du nouveau système comptable de Fiera;
- > l'examen et le suivi des rapports produits par l'Autorité des marchés financiers pour chacune de ses inspections;
- > la tenue de discussions à huis clos avec le président et chef de l'exploitation globale, le chef de la direction financière mondiale, la chef de la conformité et le président du Comité des ressources humaines du Conseil;
- > l'examen et l'approbation du plan annuel de travail et des priorités annuelles du Comité pour 2018.

Séances de formation du comité d'audit et de gestion des risques

En 2018, le Comité a participé à des séances de formation portant sur : i) l'examen des plus récentes tendances en matière de cybersécurité et une analyse de la cyberassurance; ii) les nouvelles normes IFRS; iii) la réforme de la fiscalité américaine; iv) les perspectives du marché, la situation concurrentielle et les tendances du secteur et de la réglementation.

Composition du comité d'audit et de gestion des risques

Le Comité est composé de trois administrateurs, dont deux sont indépendants (MM. Raymond Laurin et Gary Collins) et la troisième (M^{me} Lise Pistono) ayant été nommée en vertu de la dispense prévue au paragraphe 3.3(2) du Règlement 52-110, ainsi qu'il est précisé dans la notice annuelle de la Société.

Études et expérience des membres du comité d'audit et de gestion des risques

Voici une brève description des qualifications, des études et de l'expérience de chacun des membres du Comité qui sont pertinentes aux fins de l'exercice de ses fonctions en tant que membre du Comité.

M. Laurin, FCPA, FCA, Adm.A, ASC, est administrateur de sociétés. Au cours de ses 32 ans de carrière au sein du Mouvement Desjardins, il a été premier vice-président, Finances et Trésorerie, et chef de la direction financière. De plus, il a agi à titre de cadre fonctionnel responsable de la Commission Vérification et Inspection du Mouvement Desjardins, ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins et du Régime de rentes du Mouvement Desjardins. M. Laurin est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

M. Collins est conseiller principal chez Lazard, une banque d'investissement mondiale. De plus, il est directeur de Chorus Aviation, de D-Box Technologies et de Rogers Sugar Ltd. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de Catalyst Paper Corporation et de Liquor Stores North America. M. Collins a également présidé Coastal Contacts. Auparavant, il a occupé les fonctions de président et chef de la direction de Harmony Airways, de membre de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et de ministre des Finances.

M^{me} Pistono, CPA, CA, est vice-présidente et chef des services financiers de DJM Capital Inc. Auparavant, elle a été à l'emploi de KPMG, où elle aidait les sociétés ouvertes à s'acquitter de leurs obligations d'information financière; elle a aussi agi à titre de responsable des finances d'une filiale de Bell Canada et d'une société fermée de mobilier et de fournitures de bureau. Elle a également plus de 20 ans d'expérience d'enseignement à HEC Montréal en économie appliquée, méthodes quantitatives et sciences comptables.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques

Raymond Laurin, président
Gary Collins
Lise Pistono

Le 22 mars 2019
Montréal

États financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	89
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET	91
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	92
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	93
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	94
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	96
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	97

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Corporation Fiera Capital

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Corporation Fiera Capital et de ses filiales (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- > du rapport de gestion;
- > des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- > Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- > Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de la Soci  t  .
- > Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- > Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de la Soci  t      poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Soci  t      cesser son exploitation.
- > Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.
- > Nous obtenons des   l  ments probants suffisants et appropri  s concernant l'information financi  re des entit  s et activit  s de la Soci  t   pour exprimer une opinion sur les   tats financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la r  alisation de l'audit du groupe, et assumons l'enti  re responsabilit   de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficience importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Nous fournissons   galement aux responsables de la gouvernance une d  claration pr  cisant que nous nous sommes conform  s aux r  gles de d  ontologie pertinentes concernant l'ind  pendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement   tre consid  r  s comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre ind  pendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associ   responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le pr  sent rapport de l'auditeur ind  pendant est d  livr   est Chantal Leclerc.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

21 mars 2019
Montr  al, Qu  bec

1. CPA auditrice, CA, permis de comptabilit   publique n   A121444

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion	485 624	405 056
Honoraires de performance	23 102	34 572
Autres revenus (note 11)	31 559	19 468
	540 285	459 096
Charges		
Frais de vente et charges générales et administratives (note 20)	425 924	358 454
Frais des gestionnaires externes	1 845	2 176
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	44 813	41 110
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	4 235	3 817
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts (note 5)	7 586	15 150
Frais d'acquisition	11 086	5 434
	495 489	426 141
Résultat avant les éléments qui suivent	44 796	32 955
Profit réalisé sur les placements	(145)	(137)
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles (note 9)	26	371
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 10)	56	522
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières (note 21)	25 355	11 479
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	24 497	5 852
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente (note 4)	191	–
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(5 184)	14 868
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (note 13)	(429)	4 156
Résultat net	(4 755)	10 712
Résultat net attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	(5 013)	10 671
À la participation ne donnant pas le contrôle	258	41
	(4 755)	10 712
Résultat par action (note 17)		
De base	(0,05)	0,13
Dilué	(0,05)	0,12

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Résultat net	(4 755)	10 712
Autres éléments du résultat global :		
Éléments susceptibles d'être reclassés postérieurement dans le résultat :		
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 17 \$ en 2017)	–	156
Reclassement du profit sur la cession de placements (déduction faite du recouvrement d'impôt sur le résultat de 3 \$ en 2017)	–	(24)
Couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 259 \$ en 2018 et de 320 \$ en 2017) (note 11)	1 833	2 094
Écarts de conversion non réalisés résultant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	22 960	(17 300)
Autres éléments du résultat global	24 793	(15 074)
Résultat global	20 038	(4 362)
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	19 780	(4 403)
À la participation ne donnant pas le contrôle	258	41
	20 038	(4 362)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

Au 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 466	41 079
Trésorerie soumise à des restrictions	1 012	930
Débiteurs (note 8)	148 459	128 398
Actifs détenus en vue de la vente (notes 4 et 7)	35 711	–
Placements (note 11)	4 857	5 408
Charges payées d'avance et autres actifs	14 943	10 082
	257 448	185 897
Actifs non courants		
Goodwill (note 9)	631 699	523 885
Immobilisations incorporelles (note 9)	529 062	462 281
Immobilisations corporelles (note 10)	16 499	16 572
Instruments financiers dérivés (note 11)	5 366	3 484
Impôt sur le résultat différé (note 13)	20 093	11 665
Frais différés et autres	440	1 131
	1 460 607	1 204 915
Passifs		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 12)	144 059	114 008
Partie courante des obligations au titre du prix d'achat (note 11)	32 487	31 050
Provisions de restructuration (note 5)	2 289	5 273
Instruments financiers dérivés (note 11)	1 672	–
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	388	1 354
Sommes dues à des parties liées	2 599	1 241
Dépôts-clients et produits différés	727	501
Sommes dues à des porteurs de parts remboursables (note 7)	5 394	–
Impôt sur le résultat différé sur les actifs détenus en vue de la vente (note 4)	704	–
	190 319	153 427
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 14)	421 139	292 417
Débtentures convertibles (note 15)	79 008	77 461
Instruments financiers dérivés (note 11)	1 560	–
Obligations au titre du prix d'achat (note 11)	98 221	58 086
Provisions de restructuration à long terme (note 5)	715	715
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie (note 18)	10 470	3 087
Autres passifs non courants	4 670	3 338
Obligations différées liées à des contrats de location	3 955	3 939
Incentifs à la location	4 335	4 420
Impôt sur le résultat différé (note 13)	12 489	16 014
	826 881	612 904
Capitaux propres attribuables :		
Aux actionnaires de la Société	632 958	592 545
À la participation ne donnant pas le contrôle	768	(534)
	633 726	592 011
	1 460 607	1 204 915

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

/s/ Jean-Guy Desjardins
Administrateur

/s/ Raymond Laurin
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Notes	Capital social	Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement	Surplus d'apport
		\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016		582 134	1 848	16 285
Résultat net		–	–	–
Autres éléments du résultat global		–	–	–
Résultat global		–	–	–
Charge de rémunération fondée sur des actions	18	–	–	9 707
Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions assujetties à des restrictions dont les droits ont été acquis	16	13 612	–	(8 323)
Actions assujetties à des restrictions devenues acquises		–	854	(854)
Options sur actions exercées	16	3 816	–	(902)
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	4	500	–	–
Émission de débentures convertibles, après impôt	15	–	–	–
Extinction des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	11	–	–	2 747
Variation nette de la participation ne donnant pas le contrôle		–	–	–
Perte sur la dilution de la participation ne donnant pas le contrôle		–	–	–
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	16	8 478	–	–
Émission d'actions dans le cadre d'un financement par capitaux propres	16	79 484	–	–
Annulation d'actions	16	(4)	4	–
Conversion d'actions devant être émises progressivement	16	3 566	(3 566)	–
Dividendes	16	–	–	–
Solde au 31 décembre 2017		691 586	(860)	18 660
Changement de méthode comptable – incidence de l'IFRS 9	2,16	–	–	–
Résultat net		–	–	–
Autres éléments du résultat global		–	–	–
Résultat global		–	–	–
Charge de rémunération fondée sur des actions	18	–	–	10 813
Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions assujetties à des restrictions dont les droits ont été acquis	16	9 072	–	(5 164)
Actions assujetties à des restrictions devenues acquises		–	821	(821)
Ajustements des coûts de transaction sur des actions émises précédemment	16	192	–	–
Options sur actions exercées	16	4 172	–	(1 013)
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	4,16	66 708	–	–
Variation nette de la participation ne donnant pas le contrôle		–	–	–
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	4,16	4 076	5 501	–
Annulation d'actions	16	(191)	39	–
Dividendes	16	–	–	–
Solde au 31 décembre 2018		775 615	5 501	22 475

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	–	(62 129)	28 098	566 236	30 409	596 645
	–	10 671	–	10 671	41	10 712
	–	–	(15 074)	(15 074)	–	(15 074)
	–	10 671	(15 074)	(4 403)	41	(4 362)
	–	–	–	9 707	113	9 820
	–	–	–	5 289	–	5 289
	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	2 914	–	2 914
	–	–	–	500	–	500
	3 330	–	–	3 330	–	3 330
	–	–	–	2 747	–	2 747
	–	–	–	–	(54 771)	(54 771)
	–	(24 174)	–	(24 174)	24 174	–
	–	–	–	8 478	–	8 478
	–	–	–	79 484	–	79 484
	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–
	–	(57 563)	–	(57 563)	(500)	(58 063)
	3 330	(133 195)	13 024	592 545	(534)	592 011
	–	161	(161)	–	–	–
	–	(5 013)	–	(5 013)	258	(4 755)
	–	–	24 793	24 793	–	24 793
	–	(5 013)	24 793	19 780	258	20 038
	–	–	–	10 813	–	10 813
	–	–	–	3 908	–	3 908
	–	–	–	–	–	–
	9	–	–	201	–	201
	–	–	–	3 159	–	3 159
	–	–	–	66 708	–	66 708
	–	–	–	–	1 044	1 044
	–	–	–	9 577	–	9 577
	–	–	–	(152)	–	(152)
	–	(73 581)	–	(73 581)	–	(73 581)
	3 339	(211 628)	37 656	632 958	768	633 726

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net	(4 755)	10 712
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	49 048	44 927
Amortissement des frais différés	390	572
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	82	893
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	24 497	5 852
Inciatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	(1 223)	(872)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10 813	9 820
Charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	14 155	8 466
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	(2 984)	3 374
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	25 355	11 479
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(429)	4 156
Impôt sur le résultat payé	(7 916)	(13 417)
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	191	–
(Profits) pertes réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur des instruments financiers	674	(1 717)
(Profit) perte réalisé(e) sur les placements	(231)	(137)
Autres passifs non courants	1 550	2 100
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 22)	(2 923)	6 316
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	106 294	92 524
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 4)	(53 706)	–
Règlement d'obligations et d'ajustements au titre du prix d'achat	(25 107)	(3 431)
Placements, montant net	(17 969)	5 029
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 512)	(3 238)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(11 297)	(21 543)
Produit de la disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	–	1 052
Règlement des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	–	(2 753)
Obligations différées liées à des contrats de location et incitatifs à la location	–	1 338
Frais différés et autres	(141)	(191)
Trésorerie soumise à des restrictions	(13)	(325)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(110 745)	(24 062)
Activités de financement		
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	(1 333)	(1 382)
Dividendes payés	(73 581)	(58 312)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission de 7 \$ (4 141 \$ en 2017)	3 151	82 067
Apport (acquisition) d'une participation ne donnant pas le contrôle	1 044	(36 324)
Dette à long terme, montant net	109 261	(110 888)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(20 890)	(16 145)
Règlement d'instruments financiers dérivés	654	(7 158)
Émission de débentures convertibles (déduction faite des frais d'émission de 4 269 \$ en 2017)	–	82 465
Charges de financement	(1 495)	(210)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	16 811	(65 887)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 360	2 575
Incidences des fluctuations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(973)	(1 606)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	41 079	40 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	52 466	41 079

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

NOTE 1	DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE	98
NOTE 2	MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DE NOUVELLES IFRS	98
NOTE 3	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES, JUGEMENTS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS	99
NOTE 4	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET AUTRES TRANSACTIONS	110
NOTE 5	COÛTS DE RESTRUCTURATION, D'INTÉGRATION ET AUTRES COÛTS	113
NOTE 6	PLACEMENTS	113
NOTE 7	ENTITÉS STRUCTURÉES	115
NOTE 8	DÉBITEURS	116
NOTE 9	GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	117
NOTE 10	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118
NOTE 11	INSTRUMENTS FINANCIERS	119
NOTE 12	CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	127
NOTE 13	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	128
NOTE 14	DETTE À LONG TERME	129
NOTE 15	DÉBENTURES CONVERTIBLES	130
NOTE 16	CAPITAL SOCIAL ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	131
NOTE 17	RÉSULTAT PAR ACTION	134
NOTE 18	RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS	134
NOTE 19	OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	138
NOTE 20	CHARGES SELON LEUR NATURE	138
NOTE 21	INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	139
NOTE 22	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	139
NOTE 23	ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS	140
NOTE 24	GESTION DU CAPITAL	140
NOTE 25	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	140
NOTE 26	INFORMATIONS SECTORIELLES	141
NOTE 27	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	142

1. Description de l'entreprise

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou la « Société ») a été constituée en tant que Fry & Company (Investment Management) Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une entreprise internationale de gestion de placements qui propose un large éventail de stratégies de placement traditionnelles et alternatives ainsi qu'une expertise approfondie en matière de répartition de l'actif. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs individuels.

Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

Le 21 mars 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé les états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS

CONFORMITÉ AUX IFRS

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2018.

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables d'importance critique et exige également que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les questions qui mettent en jeu une plus grande part de subjectivité, qui comportent un degré plus élevé de complexité ou à l'égard desquelles les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentées à la note 3.

ADOPTION DE NOUVELLES IFRS

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles normes IFRS suivantes.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 a remplacé l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et a été appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Comme le permet l'IFRS 9, la Société s'est prévaluée de l'exemption de ne pas retraiter l'information comparative dans ses états financiers consolidés en ce qui a trait aux exigences de classement et d'évaluation. L'incidence rétrospective de l'adoption de l'IFRS 9 a été comptabilisée comme un ajustement au solde d'ouverture des résultats non distribués (déficit) et au cumul des autres éléments du résultat global au 1^{er} janvier 2018.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Classement et évaluation

L'IFRS 9 conserve les exigences existantes de l'IAS 39 pour le classement et l'évaluation des passifs financiers. Elle élimine toutefois les catégories précédentes de l'IAS 39 pour les actifs financiers, soit détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et disponibles à la vente.

Aux termes de l'IFRS 9, tous les actifs financiers qui sont des instruments de capitaux propres doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, au moment de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres détenu à des fins autres que de transaction, la Société peut choisir, de manière irrévocable, de désigner l'instrument comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans classement ultérieur dans les profits et les pertes en résultat net. Ce choix est fait isolément pour chaque participation. Les dividendes continueront à être comptabilisés en résultat net. Les instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction peuvent également être désignés de la sorte au moment de l'adoption de l'IFRS 9. Les instruments financiers dérivés continuent à être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les catégories d'évaluation initiales selon l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour chacun des types d'actifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018 sont présentées à la note 3. Il n'y a eu aucun changement aux catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour les passifs financiers de la Société au 1^{er} janvier 2018. Les actifs financiers ne seront pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société remarque des changements de modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

En raison de l'application des exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé ses titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39 à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société a donc reclassé un profit non réalisé de 161 \$ du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués (déficit).

Dépréciation

L'IFRS 9 remplace le modèle des pertes encourues de l'IAS 39 par un modèle de pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation des pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs sur contrat et aux instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais non aux placements dans des instruments de capitaux propres. Aux termes de l'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt qu'aux termes de l'IAS 39.

Les actifs financiers de la Société assujettis au nouveau modèle de dépréciation sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les créances à long terme. La nouvelle directive en matière de dépréciation utilisant un modèle de pertes de crédit attendues n'a pas eu d'incidence significative sur la valeur comptable des débiteurs de la Société ou des créances à long terme puisque les pertes de crédit que la Société a eues étaient négligeables.

Comptabilité de couverture

L'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture aux termes de l'IAS 39 jusqu'à ce qu'elle mène à terme son projet sur la comptabilité de macrocouverture. Tel que le permet l'IASB, la Société a choisi de ne pas adopter les dispositions générales en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 et choisit plutôt de continuer à appliquer les dispositions de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

La Société a également adopté des modifications aux exigences d'information révisées exigées par l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15 a remplacé l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, et doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme apporte des précisions concernant une approche en cinq étapes qui vise à déterminer la manière et le moment auquel il y a lieu de comptabiliser les produits et impose de fournir des informations supplémentaires. La Société a réalisé une évaluation détaillée des incidences pour toutes les principales sources de produits dans le cadre de laquelle les contrats ont été passés en revue et les produits comptabilisés par la Société ont été analysés.

L'objectif de l'IFRS 15 consiste à établir les principes qu'une entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client.

La Société a choisi d'adopter l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, ce qui a eu pour effet d'appliquer initialement cette norme à la date de la première application (le 1^{er} janvier 2018). Toutefois, l'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu une incidence significative sur la comptabilisation en cours des produits de la Société ou sur le résultat net et, par conséquent, il n'y a pas eu d'ajustements requis sur les résultats non distribués (déficit) d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

IFRS MODIFIÉES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS

Les normes révisées dont il est question ci-après sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Leur adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les montants présentés et les informations fournies dans les présents états financiers.

Modifications de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications clarifient la comptabilisation aux termes de la norme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglées en trésorerie qui comprennent une modalité de rendement, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant des caractéristiques de règlement net ainsi que la comptabilisation des modifications des modalités des paiements fondés sur des actions, qui passent d'un règlement en trésorerie à un règlement en titres de capitaux propres.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*, afin de préciser le cours de change qui doit être utilisé pour les transactions comportant l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère.

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Cette note présente une liste des principales méthodes comptables adoptées dans le cadre de la présentation des états financiers consolidés.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des actifs financiers et des passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (y compris les dérivés) et des actifs disponibles à la vente (avant l'entrée en vigueur de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018), qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit à la note 11, *Instruments financiers*.

Consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent ses comptes et ceux de ses filiales (y compris les entités structurées), ainsi que sa quote-part des participations dans des coentreprises. Les transactions et les soldes intersociétés avec les filiales sont tous éliminés à la consolidation.

Les filiales (y compris les entités structurées) sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats et les capitaux propres de filiales sont présentées séparément dans les états consolidés de la situation financière, du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées, le cas échéant, à la date d'acquisition d'entreprise afin de s'assurer qu'elles sont cohérentes avec celles adoptées par la Société.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à la juste valeur, sauf s'il s'agit d'actifs ou de passifs d'impôt différé, lesquels sont comptabilisés et évalués conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les variations subséquentes des justes valeurs sont portées en ajustement du coût d'acquisition si elles constituent un ajustement effectué au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période se situant entre la date d'acquisition et celle à laquelle toutes les informations importantes requises pour déterminer la juste valeur sont disponibles, et elle ne peut excéder douze mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. La détermination de la juste valeur nécessite des estimations concernant les actifs acquis et les passifs repris, notamment les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et la contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle qui est classée comme un passif est réévaluée chaque date de clôture subséquente, et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé dans les états du résultat net.

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris excèdent la somme de la contrepartie transférée, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les états consolidés du résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations de la Société dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat d'une coentreprise de la Société est constatée dans les états consolidés du résultat net. Les variations cumulatives postérieures à

l'acquisition sont portées en ajustement de la valeur comptable de la participation.

Les méthodes comptables des coentreprises sont modifiées, le cas échéant, à la date d'acquisition afin de s'assurer qu'elles sont cohérentes avec celles adoptées par la Société.

La Société évalue, chaque fin d'exercice, s'il existe des preuves objectives que ses participations dans des coentreprises se sont dépréciées. Si tel est le cas, la valeur comptable des participations est ramenée à la valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité), et la perte de valeur est imputée aux états consolidés du résultat net. Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les pertes de valeur font l'objet d'une reprise dans des exercices ultérieurs si la valeur recouvrable des participations augmente par la suite et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la constatation de la perte de valeur.

Conversion des monnaies étrangères

La Société a établi et présente les présents états financiers consolidés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les cours de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change découlant du règlement de telles transactions et de la conversion, aux cours de change à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net. Les profits ou pertes de change sont différés et portés aux capitaux propres s'ils se rapportent à des couvertures admissibles de flux de trésorerie et à des couvertures admissibles de placements nets ou s'ils sont attribuables à une partie du placement net dans un établissement à l'étranger. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant les cours de change en vigueur à la date de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger, ce qui inclut le goodwill et les ajustements de la juste valeur par suite de l'acquisition, sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges de ces établissements sont convertis aux cours de change prévalant à la date des transactions.

Les profits ou pertes de change liés aux établissements à l'étranger sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global et sont reclassés dans le résultat net au moment de la cession intégrale ou partielle de la participation dans un établissement à l'étranger.

Instruments financiers dérivés

La Société recourt à des instruments financiers dérivés, dont des contrats de swap de taux d'intérêt et de devises et des contrats de change à terme, afin de gérer son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de marché découlant des activités d'exploitation, de financement et d'investissement. Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement à des fins de couverture économique et non à titre d'instruments spéculatifs.

La Société désigne certains instruments dérivés à titre de couverture de la juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, la Société documente, dès l'origine de la transaction de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour conclure les diverses transactions de couverture. La Société documente également, dès l'origine et de façon continue, son évaluation à savoir si les dérivés utilisés comme transactions de couverture ont été et continueront d'être hautement efficaces pour compenser les variations de justes valeurs et de flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat dérivé et sont réévalués ultérieurement à leur juste valeur à la clôture de chaque période de présentation. La comptabilisation des modifications ultérieures de la juste valeur dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture, et si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert. Pour les dérivés désignés comme instrument de négociation, le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Pour les dérivés désignés comme instruments de couverture, la partie des modifications de la juste valeur des dérivés qui remplissent les conditions requises pour la comptabilité de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et les réserves cumulées dans les capitaux propres. La partie inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si un instrument de couverture arrive à expiration ou encore est vendu ou résilié, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé qui a été comptabilisé alors dans les capitaux propres est maintenu dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque la transaction est inscrite en définitive en résultat net.

Les dérivés sont classés comme courants lorsque la durée de vie résiduelle du contrat est inférieure à 12 mois.

Les coûts de transaction engagés au titre des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de négociation ou de couverture sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque ou à mesure que les obligations de prestation sont remplies et que le contrôle des services est transféré à la Société. Le moment de la comptabilisation des produits dépend du transfert du contrôle, lequel se déroule progressivement ou à un moment précis.

Les honoraires de gestion sont soit calculés et facturés mensuellement ou trimestriellement en fonction de la moyenne quotidienne des actifs sous gestion (« ASG »), soit facturés trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la clôture du trimestre civil ou du mois ou selon la moyenne du solde des ASG à l'ouverture et à la clôture du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés lorsque le montant à recevoir est connu et qu'il est très probable que les produits comptabilisés ne donneront pas lieu à une reprise ultérieure des produits comptabilisés jusqu'à la date considérée, ce qui peut se présenter plus rapidement que les dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et peut dépendre de la réalisation, pour le compte, d'une performance supérieure à des cibles qui ont été convenues pour la période concernée.

Autres revenus

Les autres revenus sont surtout composés des frais de courtage, des frais de consultation, de la planification fiscale, des profits et des pertes non réalisés et réalisés sur les contrats de change à terme et des profits et des pertes non réalisés sur les placements à court terme.

Produits différés

Les paiements anticipés reçus pour des services à fournir à des parties externes sont constatés à leur réception en tant que produits différés et sont inscrits dans la période durant laquelle les services connexes sont fournis.

Avantages du personnel

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Certains employés de la Société ont des droits en vertu de ses régimes de retraite, qui sont des régimes à cotisations définies. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies est passé en charges au fur et à mesure que ces employés gagnent les droits à ces cotisations.

Régimes de primes

La Société comptabilise une provision et une charge au titre des primes dès qu'elle est contractuellement tenue de faire un paiement à cet égard ou qu'une pratique antérieure a créé une obligation implicite.

Rémunération fondée sur des actions

La juste valeur des paiements fondés sur des actions est évaluée conformément à l'IFRS 2. Les paiements fondés sur des actions réglés en capitaux propres sont évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution lorsque les paiements fondés sur des actions réglés en capitaux propres sont passés en charges selon les dates d'acquisition en bloc ou d'acquisition graduelle, et selon les régimes individuels, sur la période d'acquisition des droits, en fonction de l'estimation faite par la Société des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans les capitaux propres.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, un passif est comptabilisé à la date d'attribution et est réévalué chaque période de clôture jusqu'à ce que le passif soit réglé, les changements de la juste valeur étant comptabilisés dans le résultat net.

Options sur actions

La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée selon la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération relative à chaque tranche est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes et elle est constatée à titre de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits, un montant équivalent compensatoire étant comptabilisé dans le surplus d'apport.

La période d'acquisition correspond à la période pendant laquelle toutes les conditions d'acquisition prévues doivent être remplies. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les employés est portée au capital social et la juste valeur des options qui a été constatée est retranchée du surplus d'apport et portée elle aussi au capital social.

Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») est comptabilisé à titre de passif lié aux paiements fondés sur des actions, étant donné que les paiements seront effectués en trésorerie au moment où un participant cesse d'être un administrateur. La charge liée à l'attribution d'unités d'actions différées (« UAD ») a été constatée lorsque les unités d'actions différées ont été émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment qui causent les fluctuations du prix des actions de catégorie A de la Société sont constatées dans les états consolidés du résultat net.

Le passif lié à ce régime est classé comme un élément courant et comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. Le passif est décomptabilisé lorsque les UAD sont réglées.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAD additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAD à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « régime d'UAR ») est comptabilisé à titre de passif lié aux paiements fondés sur des actions étant donné qu'une partie des UAR peut être réglée en trésorerie, au gré de la Société. Le passif est réévalué chaque période de présentation de l'information selon le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement. La juste valeur des unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR ») est établie chaque date de clôture et la charge est comptabilisée sur la période restante d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Lorsque la Société a l'intention de régler une attribution en actions, la juste valeur est alors établie à la date d'attribution et ne fera pas l'objet d'une réévaluation.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions – Trésorerie

Le régime est comptabilisé à titre de passif lié aux paiements fondés sur des actions réglé en trésorerie étant donné que les paiements seront effectués en trésorerie. Le passif est réévalué à chaque période de présentation de l'information selon le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement. La charge est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période d'acquisition restante des droits.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAR en trésorerie à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») et d'unités assorties de droits à la plus-value (« UADPV ») applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR et d'UADPV applicable aux unités d'exploitation »)

Aux termes de ce régime, la Société attribue des UALR et des UADPV à une valeur calculée en fonction de la valeur d'une unité d'exploitation précise plutôt qu'en fonction du cours des actions de catégorie A de la Société.

Au moment de l'attribution de tout régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation ou de tout régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation, la Société établit i) la valeur d'attribution, ii) le nombre d'UALR et d'UADPV attribuées, iii) la valeur de chaque UALR ou UADPV attribuée, iv) la formule utilisée pour calculer la valeur de l'unité d'exploitation pertinente, v) les modalités d'acquisition des droits et vi) la ou les dates d'acquisition applicables.

La juste valeur des instruments réglés en titres de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution, soit la date à laquelle le conseil d'administration approuve le régime ou lorsque la Société et le participant conviennent d'une entente de rémunération fondée sur des actions, et la Société et le participant doivent avoir une compréhension partagée des modalités de cette entente. La Société comptabilise une charge de rémunération à la date d'attribution.

Les modalités de règlement sont déterminées pour chaque attribution. Ces modalités peuvent comprendre le paiement soit de la totalité, soit d'une partie de la valeur des UALR et des UADPV dont les droits sont acquis au moyen d'actions de catégorie A ou en trésorerie, au gré de la Société. L'intention de la Société concernant la méthode de règlement détermine si un régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie ou en capitaux propres. Lorsque l'obligation de paiement est réglée au moyen de la remise d'actions, la Société détermine le nombre total d'actions de catégorie A à émettre selon la valeur totale à la date du règlement divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume défini dans le régime.

La charge de rémunération est comptabilisée selon les dates d'acquisition en bloc ou d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits seulement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'unités dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Régime d'UALR

Aux termes du régime d'UALR, la Société attribue des UALR à une valeur calculée en fonction du cours des actions de catégorie A de la Société.

Au moment de l'attribution de tout régime d'UALR, la Société établit i) la valeur d'attribution, ii) le nombre d'UALR attribuées, iii) la valeur de chaque UALR attribuée, iv) les modalités d'acquisition des droits de l'UALR et v) la ou les dates d'acquisition applicables.

La juste valeur des titres de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution, soit la date à laquelle la Société et le participant conviennent d'une entente de rémunération fondée sur des actions, et la Société et le participant doivent avoir une compréhension partagée des modalités de cette entente. Pour les régimes d'UALR comptabilisés comme des régimes réglés en trésorerie, le passif est évalué à chaque période de présentation de l'information selon le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement.

Les modalités de règlement sont déterminées pour chaque attribution. Ces modalités peuvent comprendre le paiement soit de la totalité, soit d'une partie de la valeur des UALR dont les droits sont acquis au moyen d'actions de catégorie A ou en trésorerie. L'intention de la Société concernant la méthode de règlement détermine si un régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie ou en capitaux propres. Lorsque l'obligation de paiement est réglée au moyen de la remise d'actions, la Société détermine le nombre total d'actions de catégorie A à émettre selon la valeur totale à la date du règlement divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume défini dans le régime.

La charge de rémunération des UALR est comptabilisée selon les dates d'acquisition en bloc ou d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits seulement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'UALR dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UALR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UALR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les charges, les frais, les commissions et les autres coûts associés à la collecte de renseignements, à la négociation des contrats et aux évaluations des risques liées aux regroupements d'entreprises conclus ou envisagés. Ces charges se composent essentiellement de frais juridiques et des honoraires de conseillers et de spécialistes.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et d'actions devant être émises progressivement au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation en présumant la conversion de la totalité des attributions à base d'actions dilutives. Le nombre d'actions inclus à l'égard des options et autres instruments semblables est établi au moyen de la méthode du rachat d'actions et seul l'élément représentant la prime de l'émission est pris en compte dans le résultat dilué par action. Cet élément correspond à la différence entre le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises au prix d'exercice et le nombre d'actions ordinaires qui auraient été au cours moyen par action. Les actions potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions, les UAR, les UALR et les UADPV applicables aux unités d'exploitation, les UALR et la contrepartie éventuelle du prix d'achat payable en actions pour laquelle la Société prévoit émettre des actions en fonction de l'atteinte d'objectifs précisés dans le contrat d'acquisition et les débentures convertibles.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Classement

La Société a appliqué les exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 applicables aux instruments financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La période comparative de 2017 n'a pas été retraitée et les exigences de l'IAS 39 ont été appliquées.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs financiers doivent être classés ultérieurement comme évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti, ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique de gestion des actifs financiers qu'elle utilise pour gérer ces actifs financiers. Lors de la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés ultérieurement comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers de la Société selon l'IAS 39 et l'IFRS 9 :

Classement	Classement initial selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente / Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Créances à long terme ¹	Prêts et créances	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Sommes dues à des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Dépôts-clients ²	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Dettes à long terme	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Déventures convertibles – composante passif	Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti
Obligations au titre du prix d'achat	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

1. Présentée dans les frais différés et autres des états consolidés de la situation financière.

2. Présentés dans les dépôts-clients et produits différés des états consolidés de la situation financière.

Classement et évaluation des instruments financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si ses modalités contractuelles donnent lieu à des dates précises pour les flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs à des fins de perception de flux de trésorerie contractuels et que l'actif n'a pas été désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être vendu ou racheté à court terme. Les instruments détenus par la Société et classés dans cette catégorie sont certains titres et obligations, lesquels sont classés dans les placements ainsi que les instruments financiers dérivés dans l'état consolidé de la situation financière.

Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués initialement et subséquemment à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction sont passés en charges aux états consolidés du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans la période où ils se produisent. Les dividendes sur les actifs financiers par le biais du résultat net sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir des dividendes est établi.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés dans les actifs courants, sauf dans le cas de la partie qui devrait être réalisée ou réglée au-delà de douze mois à compter de la date de l'état consolidé de la situation financière, partie qui est alors présentée comme un élément non courant.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les montants qui peuvent être payables aux termes de droits de vente souscrits ou d'obligations au titre du prix d'achat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur chaque date de clôture.

Classement et évaluation des instruments financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Exception faite des créances à long terme, ces actifs sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour dépréciation, le cas échéant.

À l'adoption de l'IFRS 9, les actifs qui étaient auparavant classés et évalués comme des prêts et créances ont été reclassés comme des actifs financiers au coût amorti.

Disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles

à la vente sont classés comme étant non courants, à moins que le placement arrive à échéance dans les douze prochains mois ou que la direction s'attende à le céder d'ici là.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou s'est déprécié, les profits ou pertes accumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net.

Les placements disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les placements sont considérés comme dépréciés lorsqu'il y a une indication objective qu'en raison d'un ou de plusieurs événements intervenus, les flux de trésorerie futurs estimés du placement sont touchés, comme un déclin notable ou durable de la juste valeur du placement en deçà de son coût.

À l'adoption de l'IFRS 9, les actifs qui étaient auparavant classés et évalués comme étant disponibles à la vente ont été reclassés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts détenus auprès d'institutions financières, d'autres placements à court terme hautement liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois et qui peuvent être convertis rapidement en des montants connus de trésorerie, et les découverts bancaires.

Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions se compose de dépôts-clients reçus suivant le règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société a agi à titre de mandataire, trésorerie détenue dans un compte distinct, relativement à des dispositions visant des contrats de location, ainsi que de trésorerie faisant l'objet de restrictions réglementaires et qui n'est, par conséquent, pas disponible pour une utilisation générale.

Placements

Les placements dans des parts de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de société en commandite sont inscrits à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds. Les placements dans d'autres titres et obligations sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière selon le cours acheteur à la date de clôture.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants, ou groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et des passifs, sont classés comme étant détenus en vue de la vente s'il y a une forte probabilité qu'ils seront recouverts principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Ces actifs, ou groupes destinés à être cédés, sont généralement évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord affectée au goodwill, puis aux autres actifs et passifs au prorata de leur valeur comptable. Aucune perte de valeur n'est toutefois affectée aux actifs financiers et aux actifs d'impôt différé, lesquels continuent d'être évalués conformément aux méthodes comptables de la Société. Toute perte de valeur au moment du classement initial des actifs comme détenus en vue de la vente ainsi que tout profit ou perte ultérieur au moment de la réévaluation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net au moment de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente.

Une fois qu'ils ont été classés comme étant détenus en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et corporelles ne sont plus amorties.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, telles que les contrats de gestion d'actifs conclus avec des fonds de placement, sont comptabilisées au coût historique. Les coûts de transaction, comme les honoraires professionnels, sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à la préparation des immobilisations incorporelles en vue de leur utilisation prévue. La Société s'attend à la fois à ce que le renouvellement de ces contrats et les flux de trésorerie qu'ils génèrent se poursuivent indéfiniment. Ces fonds de placement ont une durée de vie indéterminée. En conséquence, la Société n'amortit pas ces immobilisations incorporelles, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises séparément sont comptabilisées au coût historique, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres immobilisations incorporelles se composent des noms commerciaux, des logiciels et des ententes de non-concurrence.

Les durées d'utilité attendues des relations clients à durée de vie déterminée et des contrats de gestion sont analysées chaque année et établies sur la base de l'analyse des taux d'attrition de clients passés et projetés et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur les avantages économiques futurs prévus que la Société tirera des relations avec sa clientèle ou de ses contrats de gestion.

Les frais de développement des immobilisations incorporelles générées en interne sont inscrits à l'actif lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- > La faisabilité technique peut être démontrée.
- > La direction a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service.
- > La direction peut démontrer la capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle.
- > Il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs.
- > La Société peut démontrer la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service l'immobilisation incorporelle.
- > Les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être évaluées de façon fiable.

Le montant initial comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles générées en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les frais de développement sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est basé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Contrats de gestion d'actifs	De 6 à 10 ans
Relations clients	De 5 à 20 ans
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 8 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il a été remplacé. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges aux états consolidés du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	La plus courte entre la durée du bail et la durée d'utilité

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revus annuellement et ajustés au besoin. Les profits et pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit tiré de leur cession à la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux états consolidés du résultat net.

Frais différés

Les frais différés sont constitués des primes d'assurance, des loyers et d'autres charges payées d'avance à long terme et sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée des contrats ou des baux.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée. Aux fins de l'évaluation des valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie pouvant être identifiés de manière distincte (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable correspond à la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'UGT.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée à l'aide d'un multiple du BAIIA (résultat avant intérêts, impôt et amortissements) de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Une perte de valeur est comptabilisée au titre du montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeurs sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté au secteur d'exploitation, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs du secteur d'exploitation au prorata. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill, le secteur d'exploitation représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Provisions de restructuration

La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle met fin à un emploi ou lorsqu'un employé accepte une offre de départ volontaire en contrepartie d'indemnités et que la Société ne peut plus retirer l'offre de ces indemnités ou encore lorsque la Société comptabilise les coûts d'une restructuration comportant des indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités qui sont payables plus de douze mois après la fin de la période considérée sont actualisées.

Les provisions, qui représentent les indemnités de cessation d'emploi, sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction concernant les fonds nécessaires pour régler l'obligation à la clôture de la période considérée et sont actualisées si l'incidence est significative.

Instruments financiers composés

Les débentures convertibles subordonnées non garanties (les « débentures convertibles ») émises par la Société sont comptabilisées comme des instruments financiers hybrides. La composante passif d'un instrument financier composé est comptabilisée initialement à la juste valeur d'un passif similaire qui ne comporte aucune option de conversion en capitaux propres. La composante capitaux propres est comptabilisée initialement comme étant la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble et la juste valeur de la composante passif. Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après la comptabilisation initiale, la composante passif d'un instrument financier hybride est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitaux propres d'un instrument financier composé n'est pas réévaluée après la comptabilisation initiale.

Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de tels contrats (déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur) sont passés en charges aux états consolidés du résultat net sur une base linéaire sur la durée du bail.

Obligations différées liées à des contrats de location

La Société a des contrats de location pour des bureaux qui contiennent des clauses d'indexation fixe et préalable des loyers minimums. La Société constate la charge locative s'y rapportant sur une base linéaire et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations différées liées à des contrats de location l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants payables en vertu des baux.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location représentent des attributions reçues des bailleurs au titre des améliorations locatives et sont amortis sur une base linéaire sur la durée des baux.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible correspond à l'impôt à payer prévu sur le résultat imposable de l'exercice, impôt qui est établi en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période considérée, ainsi que tout ajustement à l'impôt payable à l'égard d'exercices précédents.

L'impôt différé est comptabilisé au titre de différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est déterminé sur une base non actualisée en utilisant les taux d'impôt et lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des états consolidés de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé sera réalisé ou réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être réalisés.

L'impôt sur le résultat différé est établi en fonction des différences temporaires découlant des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf dans le cas des filiales pour lesquelles le moment du renversement des différences temporaires est contrôlé par la Société et lorsqu'il est probable que les différences temporaires ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés comme étant des éléments non courants.

Capital social

Les actions de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et les actions de catégorie B avec droit de vote spécial (les « actions de catégorie B ») sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont portés en réduction des capitaux propres, après impôt, tirés du produit.

Dividendes

Les dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B sont comptabilisés lorsque le conseil d'administration de la Société les déclare et les approuve.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport est composé principalement d'une réserve pour les paiements fondés sur des actions, laquelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'attribution.

JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

L'application des méthodes comptables de la Société exige que sa direction ait recours à des estimations et pose des jugements qui peuvent influencer fortement sur les produits, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs qu'elle constate ainsi que les informations qu'elle présente dans ses états financiers consolidés. Les estimations et jugements sont importants :

- lorsque l'issue est hautement incertaine au moment où les estimations sont faites et les jugements, posés;
- lorsque des estimations ou jugements différents auraient vraisemblablement pu être faits ou posés et que cela aurait eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Les meilleures estimations de la direction concernant les résultats à venir reposent sur les circonstances et les données disponibles au moment où ces estimations sont faites. Pour établir ces estimations, la direction s'appuie sur les résultats passés, la conjoncture économique et ses tendances ainsi que sur des hypothèses concernant des issues futures probables. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées régulièrement et les conséquences de toute variation sont constatées immédiatement.

Les résultats réels différeront de ceux estimés, et les écarts pourraient être importants. Le budget annuel dressé par la direction et son plan à long terme, lequel couvre une période de cinq ans, constituent des sources d'information clés pour de nombreuses estimations importantes qui ont été exigées dans l'établissement des présents états financiers consolidés. La direction dresse annuellement un budget et met régulièrement à jour son plan à long terme. Les flux de trésorerie et le niveau de rentabilité pris en compte dans le budget et le plan à long terme sont fondés sur les actifs sous gestion existants et futurs prévus, la conjoncture économique et les structures de coûts actuelles et futures. Le conseil d'administration approuve le budget annuel.

Ce qui suit décrit les principaux jugements et estimations comptables que la Société a posés ou faites en établissant ses états financiers consolidés.

Unité génératrice de trésorerie

La Société avait établi qu'elle avait une UGT aux fins de l'évaluation de la valeur comptable du goodwill attribué et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération relative aux transactions avec des employés qui sont réglées en trésorerie et en capitaux propres en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués et aux transactions qui sont réglées en trésorerie à chaque date de clôture subséquente. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, évaluer s'il est probable que

certaines conditions de rendement applicables seront remplies et estimer le nombre d'unités à l'égard desquelles il est prévu que les droits seront acquis.

Dépréciation des actifs non financiers

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an. La valeur recouvrable du secteur d'exploitation est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ce calcul nécessite la formulation d'hypothèses et l'utilisation d'estimations, dont les taux de croissance des flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées dans le modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation et d'autres estimations.

Les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ou déterminée sont basées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, dont le calcul nécessite la formulation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs, ce qui tient compte des taux projetés d'attrition de la clientèle, le recours à des taux d'actualisation et à un pourcentage de la marge brute.

Regroupements d'entreprises

Le processus de répartition de prix d'achat résultant d'un regroupement d'entreprises exige de la direction qu'elle estime la juste valeur des actifs identifiables acquis, dont les immobilisations incorporelles et les passifs repris, incluant toute obligation éventuellement payable au titre du prix d'achat exigible. La Société se sert de techniques d'évaluation qui reposent généralement sur les flux de trésorerie nets futurs prévus actualisés. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses utilisées par la direction quant au rendement futur des actifs concernés et aux taux d'actualisation qui sont appliqués.

Impôt sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat exige beaucoup de jugement dans l'interprétation des lois et règlements fiscaux de divers territoires, qui font l'objet de changements. La détermination de la charge d'impôt définitive de certaines transactions et de certains calculs est incertaine. Lorsque l'issue finale, sur le plan fiscal, de ces questions ne correspond pas aux montants qui ont été initialement comptabilisés, les différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période dans laquelle une telle détermination a été faite.

L'établissement des montants des actifs et passifs d'impôt différé à constater fait appel au jugement. Des jugements importants doivent être posés afin d'établir le calendrier de renversement des différences temporaires auxquelles les taux d'impôt futurs sont appliqués. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, qui se limite au montant dont la réalisation est probable, est estimée en tenant compte du calendrier, des sources et du niveau de résultat imposable futur.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Certaines nouvelles normes et interprétations qui ont été publiées n'étaient pas obligatoires au 31 décembre 2018 et n'ont pas été adoptées de manière anticipée. L'évaluation de la Société sur

l'incidence de ces nouvelles normes et interprétations est présentée ci-après.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif financier qui représente une obligation d'effectuer des paiements locatifs. La Société devrait appliquer l'exemption relative à la comptabilisation pour les contrats de location de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'évaluation par la Société de l'incidence de l'application initiale de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés est décrite ci-après.

Contrats de location pour lesquels la Société est un preneur

La Société comptabilisera les actifs au titre des droits d'utilisation et les obligations locatives pour ses bureaux, son équipement et autres actifs qui répondent à la définition d'un contrat de location. La nature des charges liées à ces contrats de location changera aux termes de l'IFRS 16, étant donné que la Société comptabilisera une dotation aux amortissements pour les actifs au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives. Précédemment, aux termes de l'IFRS 17, la Société comptabilisait les charges liées aux contrats de location simple selon le mode linéaire sur la durée du contrat, et comptabilisait les actifs et les passifs seulement lorsqu'il y avait une différence temporelle entre les paiements locatifs réels et la charge qui avait été comptabilisée. La Société appliquera cette norme à compter du 1^{er} janvier 2019, soit la date d'adoption obligatoire. La Société a l'intention d'appliquer la méthode simplifiée et elle ne retraitera pas les montants comparatifs pour l'exercice précédent l'adoption initiale. Les actifs au titre du droit d'utilisation seront évalués au moment de la transition selon le montant des obligations locatives au moment de l'adoption (ajusté selon les paiements locatifs payés d'avance ou à payer).

Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements locatifs restants, actualisées au taux marginal d'endettement de la Société le 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués selon un montant équivalent à l'obligation locative, ajusté selon les paiements locatifs payés d'avance ou à payer.

Les contrats de location de faible valeur continueront d'être comptabilisés comme une charge dans l'état consolidé du résultat net. Les flux de trésorerie d'exploitation augmenteront et les flux de trésorerie de financement diminueront, étant donné que le remboursement de la tranche en principal des obligations locatives sera classé comme flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Les activités de la Société à titre de bailleur ne sont pas importantes et la Société ne prévoit donc pas une incidence significative sur les états financiers consolidés; toutefois, des informations supplémentaires peuvent être requises.

La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence sur sa capacité à respecter les clauses restrictives, y compris les ratios financiers minimaux applicables à sa facilité de crédit, comme il est décrit à la note 14.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation traite de la manière de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt en cas d'incertitude relative au traitement fiscal aux termes de l'IAS 12. Cette norme détermine les cas où les traitements fiscaux doivent être analysés collectivement, les hypothèses des examens des autorités fiscales, la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), les assiettes fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'impôt ainsi que l'incidence de changements de faits et de circonstances. Cette nouvelle interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers consolidés, mais il n'est pas prévu que cela ait une incidence significative sur la Société.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017)

En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2015-2017. Les prises de position comprennent des modifications de quatre Normes internationales d'information financière (« IFRS ») découlant du projet d'améliorations annuelles de l'IASB. Les modifications de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. Les modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.

Les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, précisent que toutes les conséquences fiscales des dividendes devraient être comptabilisées en résultat net, quelle que soit l'origine de l'impôt. Les modifications de l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, précisent que si un emprunt spécifique demeure inutilisé après que l'actif connexe soit prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit être incorporé aux fonds que l'entité emprunte de manière générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais il n'est pas prévu que cela ait une incidence significative sur la Société.

Il n'y a pas d'autres normes qui ne sont pas encore en vigueur et qui seraient susceptibles d'avoir une incidence significative sur la Société au cours de la période considérée et des périodes futures de présentation de l'information financière ainsi que sur les transactions dans un avenir prévisible.

4. Regroupements d'entreprises et autres transactions

CESSION DE FONDS FIERA CAPITAL INC.

Le 22 octobre 2018, la Société a conclu une entente avec Canoe Financial LP (« Canoe »), une société canadienne de fonds communs de placement, aux termes de laquelle la Société vendra sa participation dans Fonds Fiera Capital inc., une filiale en propriété exclusive et courtier en épargne collective inscrit au Canada, ainsi que son droit de gestion des neuf fonds communs de placement qui sont gérés par la Société.

Le 22 octobre 2018, la Société a réévalué les actifs non courants détenus en vue de la vente de manière à les ramener au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et un ajustement de la réévaluation de 191 \$ a été comptabilisé au poste « Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente » des états consolidés du résultat net. Les immobilisations incorporelles et corporelles ne sont plus amorties depuis la date à laquelle les actifs ont été classés comme étant détenus en vue de la vente. Les actifs détenus en vue de la vente comprennent les montants reclassés depuis les actifs incorporels de 5 280 \$, du goodwill de 6 367 \$ et des autres actifs de 337 \$.

Le 22 février 2019, la transaction de vente a été conclue et la Société a vendu sa participation dans Fonds Fiera Capital inc. ainsi que les neuf fonds communs de placement à Canoe qui est devenu le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille de ces fonds pour une contrepartie totale de 12 075 \$. La transaction a été réglée en trésorerie à la conclusion de la vente.

CLEARWATER CAPITAL PARTNERS, LLC

Le 9 août 2018, la Société a fait l'acquisition des titres de capitaux propres de Clearwater Capital Partners, LLC (« Clearwater »), une société de placements asiatique spécialisée en crédit et situations spéciales dont le siège social se situe à Hong Kong.

À la date de clôture, la contrepartie totale de 54 339 \$ CA (41 854 \$ US) incluait un montant en trésorerie de 15 579 \$ CA (12 000 \$ US) payée aux vendeurs, l'émission d'actions de catégorie A dont la juste valeur est de 11 685 \$ CA (9 000 \$ US) ainsi que des obligations au titre du prix d'achat dont la juste valeur est de 35 055 \$ CA (27 000 \$ US) qui seront payées aux vendeurs, sous réserve de certaines modalités et conditions. La contrepartie de l'acquisition est assujettie au montant initial net au titre de l'ajustement du fonds de roulement et au montant net des autres ajustements après la clôture de 7 980 \$ CA (6 146 \$ US) qui ont été réglés à la clôture à titre de réduction de la contrepartie en trésorerie payée à la clôture.

La Société a financé la partie en trésorerie de la contrepartie de l'acquisition à l'aide de sa facilité de crédit renouvelable (note 14).

À la clôture, 982 532 actions de catégorie A ont été émises à la juste valeur de 12,18 \$ CA, établie selon le cours des actions à la date de clôture. Du nombre total d'actions de catégorie A émises, 245 633 ont été émises aux vendeurs à la clôture et 736 899 sont détenues en mains tierces et pourront être libérées aux vendeurs sur une période de trois ans suivant la date de clôture, sous réserve de certaines modalités et conditions, 88 428 actions de catégorie A seront libérées un an suivant la date de clôture, puis 324 235 et 324 236 actions de

catégorie A seront respectivement libérées aux vendeurs deux ans et trois ans suivant la date de clôture. Les actions de catégorie A ne sont pas assorties de droits de vote tant qu'elles seront détenues en mains tierces, mais elles donnent droit à des dividendes.

La juste valeur initiale des obligations au titre du prix d'achat tient compte de plusieurs composantes calculées séparément selon une formule fondée sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA »), sous réserve de certains ajustements ou des honoraires de gestion, et assujetties à certains seuils tel qu'ils sont définis dans l'entente. Le montant maximum à payer si toutes les conditions sont respectées est de 57 125 \$ CA (44 000 \$ US).

La valeur actualisée des obligations au titre du prix d'achat prévues était estimée à 35 055 \$ CA (27 000 \$ US) à la clôture. Les obligations au titre du prix d'achat seront réglées en trésorerie ou en actions de catégorie A, à la discrétion de la Société, si certaines modalités et conditions sont remplies.

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a finalisé la comptabilisation de cette acquisition. En novembre 2018, le montant net du fonds de roulement et des autres ajustements après la clôture ont été finalisés, ce qui a donné lieu à la libération et à l'annulation de 12 702 actions de catégorie A (note 16), lesquelles étaient détenues en mains tierces pour le compte du vendeur.

Le prix d'achat final a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	2 698
Autres actifs courants	2 058
Immobilisations corporelles	124
Investissement dans des sociétés affiliées	409
Autres actifs	26
Immobilisations incorporelles	16 878
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	46 114
Créditeurs et charges à payer	(13 968)
	54 339

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	15 579
Capital social	11 685
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	35 055
Ajustement du prix d'achat	(7 980)
	54 339

Le goodwill est attribuable à une équipe d'expérience détenant d'excellentes connaissances en services-conseils en placement, en gestion de placement et en services connexes, ainsi qu'au potentiel de développement des affaires en Asie. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises auprès de Clearwater qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles incluent des contrats de gestion d'actifs évalués à 16 878 \$ CA (13 000 \$ US).

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 3 598 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans les frais d'acquisition des états consolidés du résultat net.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	\$
Honoraires de gestion	7 565
Résultat net	(1 338)

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les montants consolidés des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	489 857
Résultat net	(6 063)

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des périodes futures.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, l'élimination des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les incidences fiscales connexes.

CGOV ASSET MANAGEMENT

Le 31 mai 2018, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs, et a repris certains passifs de CGOV Asset Management (« CGOV »), société de placement située en Ontario qui vise essentiellement des investisseurs institutionnels et fortunés. Avec une clientèle présente en Ontario et dans l'ouest du Canada, la transaction permet à Fiera Capital d'affirmer sa position concurrentielle dans le secteur de la clientèle fortunée partout au Canada.

À la date de clôture, la contrepartie totale de 112 285 \$ incluait un montant en trésorerie de 48 200 \$ payée au vendeur, l'émission d'actions de catégorie A dont la juste valeur est de 55 136 \$, des obligations au titre du prix d'achat qui seront réglées en actions de catégorie A dont la juste valeur est de 5 501 \$, sous réserve de certaines modalités et conditions ainsi qu'un montant initial de 3 448 \$ au titre d'un ajustement du fonds de roulement qui a été réglé en trésorerie au cours du trimestre clos en septembre 2018. À la clôture, 5 541 561 actions de catégorie A ont été émises à la juste valeur de 66 166 \$, établie selon le cours des actions à la date de clôture.

Du nombre total d'actions de catégorie A émises, 4 617 783 sont détenues en mains tierces et pourront être libérées au vendeur sur une période de cinq ans suivant la date de clôture, sous réserve de certaines modalités et conditions, 419 064 actions de catégorie A seront libérées au 18^e mois suivant la date de clôture, puis 2 519 231, 839 744 et 839 744 actions de catégorie A seront respectivement libérées au vendeur trois ans, quatre ans et cinq ans suivant la date de clôture. Ces actions détenues en mains tierces donnent droit à des dividendes.

Le solde de 923 778 actions de catégorie A émises au vendeur et détenues en mains tierces pour une contrepartie conditionnelle seront libérées au vendeur après une période conditionnelle de conservation de cinq ans par la Société suivant la date de clôture, à condition qu'à la fin d'une période de quatre ans suivant la date de clôture, au moins 80 % des actifs institutionnels gérés par CGOV à la date de signature de la convention d'achat des actifs soient conservés par la Société. Les actions de catégorie A pouvant être émises conditionnellement et dont la juste valeur est de 5 501 \$ sont prises en compte dans le montant initial de la contrepartie du prix de l'acquisition et sont comptabilisées comme des actions devant être émises progressivement dans les états consolidés des variations des capitaux propres. Cette valeur correspond à 50 % de la valeur totale des actions pouvant être émises conditionnellement détenues en mains tierces et elle est fondée sur les meilleures estimations de la Société compte tenu du respect des modalités de rendement. Ces actions détenues en mains tierces donnent droit à des dividendes.

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition et le prix d'achat a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a finalisé la comptabilisation de cette acquisition et a révisé certaines hypothèses portant sur l'évaluation et a ajusté la répartition du prix d'achat en réduisant les immobilisations incorporelles d'un montant de 4 000 \$ et en réduisant le passif d'impôt sur le résultat différé de 1 060 \$, le goodwill étant augmenté d'un montant net correspondant de 2 940 \$.

Le prix d'achat final a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Débiteurs	3 380
Charges payées d'avance et autres actifs	268
Immobilisations corporelles	69
Immobilisations incorporelles	63 000
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	49 492
Impôt sur le résultat différé	(3 924)
	112 285

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	48 200
Capital social	55 136
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	5 501
Ajustement du prix d'achat	3 448
	112 285

Le goodwill est imputable aux synergies qui devraient résulter du regroupement des activités d'exploitation de la Société. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises de CGOV qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles comportent des relations clients évaluées à 60 000 \$ et des ententes de non-concurrence évaluées à 3 000 \$.

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 1 897 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers, des frais de conformité ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans les frais d'acquisition de l'état consolidé du résultat net.

La Société a financé la partie en trésorerie du prix d'achat à l'aide de sa facilité de crédit renouvelable (note 14).

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	\$
Honoraires de gestion	12 802
Résultat net	2 024

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1er janvier 2018, les montants consolidés des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	494 829
Résultat net	258

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des périodes futures.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, l'élimination des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les incidences fiscales connexes.

CITY NATIONAL ROCHE DALE (« CNR »)

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a conclu une entente visant l'acquisition d'un contrat de gestion relatif au Fonds commun Marchés Émergents de City National Rochdale (le « Fonds CNR »), un fonds commun de placement qui investit surtout dans les marchés asiatiques émergents et développés. La transaction concorde avec la stratégie de croissance de la gestion de portefeuille mondiale de la Société et offre l'occasion d'avoir une présence complémentaire dans les stratégies de marchés émergents.

Le 4 juin 2018, le Fonds CNR a fait l'objet d'une réorganisation et la totalité de son actif net a été transférée à un nouveau fonds Fiera. Le fonds Fiera a des objectifs et des stratégies de placement similaires et est géré par l'équipe de gestion de portefeuille de la Société.

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a versé une contrepartie initiale de 15 466 \$ CA (12 000 \$ US) en trésorerie. Ce montant a été comptabilisé comme un contrat d'actifs sous gestion visant des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. La contrepartie éventuelle additionnelle se rapporte aux produits réalisés du fonds et comporte un montant pouvant s'élever jusqu'à 15 466 \$ CA (12 000 \$ US) payable en cinq ans et des versements éventuels additionnels payables sur la durée de l'entente de dix ans.

Les versements éventuels faits par la Société à CNR sont comptabilisés en tant qu'obligations au titre du prix d'achat et représentent un arrangement financier aux termes duquel la Société paie des honoraires de gestion et des frais de service au vendeur relativement à certains clients admissibles sur des périodes de cinq ans et de dix ans. Les versements éventuels seront faits au vendeur en fonction du montant des actifs provenant du vendeur dans le Fonds CNR et de la note attribuée par Morningstar® au Fonds CNR.

La valeur initiale actualisée des versements de la contrepartie éventuelle prévue qui devrait être payée au vendeur a été estimée à 60 574 \$ CA (47 000 \$ US) au 1^{er} décembre 2017 et à 60 597 \$ CA (48 304 \$ US) au 31 décembre 2017. Le montant a été comptabilisé à titre de contrat de gestion – actif incorporel à durée de vie indéterminée et un instrument financier correspondant a été comptabilisé au passif comme obligations au titre du prix d'achat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une charge de 18 307 \$ CA (14 121 \$ US) (1 665 \$ CA (1 304 \$ US) pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 31 décembre 2017), dans la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat.

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 1 144 \$ CA (896 \$ US), qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles ».

GESTION DE PORTEFEUILLE NATCAN INC. (« NATCAN »)

Le 1^{er} octobre 2018, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan, la Société a payé une contrepartie en trésorerie de 8 500 \$ en règlement d'une obligation au titre du prix d'achat.

SAMSON CAPITAL ADVISORS LLC (« SAMSON »)

La contrepartie du prix de l'acquisition de Samson en 2015 incluait un montant initial allant jusqu'à 4 175 \$ US à payer sur une période de trois ans si certains objectifs sont atteints. Le deuxième objectif a été atteint et la Société a payé un montant de 1 391 \$ US (1 775 \$ CA) le 6 avril 2018.

5. Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comptabilisé les coûts suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Provisions de restructuration au titre des indemnités de départ	3 627	6 893
Autres coûts de restructuration	783	444
Coûts d'intégration et autres coûts	3 176	7 813
	7 586	15 150

Les coûts de restructuration sont principalement composés des coûts liés aux indemnités de départ dues aux réorganisations corporatives résultant des regroupements d'entreprises et d'autres transactions ou de l'évolution normale des affaires. Les variations des provisions de restructuration au titre des charges liées aux indemnités de départ au cours des exercices clos le 31 décembre 2018 et 2017 ont été les suivantes :

Indemnités de départ	
	\$
Solde au 31 décembre 2016	2 594
Ajouts durant l'exercice	6 893
Montant payé durant l'exercice	(3 499)
Solde au 31 décembre 2017	5 988
Ajouts durant l'exercice	3 627
Montant payé durant l'exercice	(6 611)
Solde au 31 décembre 2018	3 004

Provision pour indemnités de départ	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Tranche courante	2 289	5 273
Tranche non courante	715	715
Total	3 004	5 988

COÛTS D'INTÉGRATION ET AUTRES COÛTS

Les coûts d'intégration sont composés principalement d'honoraires professionnels, de coûts liés à la relocalisation et aux contrats de location, et d'autres charges engagées en raison de l'intégration des entreprises récemment acquises. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'une des filiales de la Société a comptabilisé une charge de 3 464 \$ découlant d'une erreur de négociation (néant en 2018).

6. Placements

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales aux 31 décembre 2018 et 2017. Les filiales en exploitation et leurs activités principales sont présentées dans le tableau ci-dessous. À moins d'indication contraire, leur capital social est composé d'actions ordinaires détenues directement ou indirectement par la Société.

Désignation	Pourcentage de participation attribuable à la Société				Activités principales
	Directe		Indirecte		
	2018	2017	2018	2017	
Fiera Capital (Asia) Inc. ¹	100 %	–	–	–	Société de portefeuille
Clearwater Capital Partners, LLC ¹	–	–	100 %	–	Société de portefeuille
Clearwater Capital Partners Holding, Ltd. ¹	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Capital Partners Singapore Pte Ltd. ¹	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Capital Partners Hong Kong Limited ¹	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Capital Partners, L.P. ¹	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Clearwater Investment Advisors India Private Limited ¹	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Fiera Immobilier Limitée	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Properties (Europe) Limited ²	–	–	100 %	–	Société de portefeuille
Fiera Properties Debt Strategies Ltd.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Roycom Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera US Holding Inc.	100 %	100 %	–	–	Société de portefeuille
Bel Air Investment Advisors LLC	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Bel Air Management LLC	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Bel Air Securities LLC	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital (Asia) Limited (anciennement, City National Rochdale Asia Limited)	–	–	100 %	100 %	Autre
Global Diversified Lending GP LLC (anciennement, GDLF GP (Canada) Inc.) ³	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

Désignation	Pourcentage de participation attribuable à la Société				Activités principales
	Directe		Indirecte		
	2018	2017	2018	2017	
Wilkinson Global Asset Management LLC ⁴	–	–	100 %	–	Gestion d'actifs
Gestion Fiera Capital S.a.r.l.	–	–	100 %	100 %	Autre
Fiera Capital (Europe) Limited	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Capital (UK) Limited	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital (IOM) Limited	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital (Services) Limited (anciennement, Charlemagne Capital (Services) Limited)	–	–	100 %	100 %	Autre
Charlemagne Capital (Investments) Limited	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fonds Fiera Capital Inc. ⁵	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Financement Privé inc.	100 %	100 %	–	–	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de démarrage Centria Capital inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds d'Investissement immobilier Fiera FP I inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds d'Investissement immobilier Fiera FP II inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Mezzanine Fiera FP inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Fiera FP inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Immobilier Fiera FP inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Commandité Fonds Centria Capital inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Infrastructure Inc.	75 %	75 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Infrastructure UK Ltd ⁶	–	–	100 %	–	Société de portefeuille
Commandité Fiera Infra Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Aquila GP Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Partenaires Fiera Comox Inc. ⁷	60,4 %	65 %	–	–	Gestion d'actifs
Fiera Comox US Inc.	–	–	100 %	100 %	Gestion d'actifs

1. Fiera Capital (Asia) Inc. a été constituée en filiale en propriété exclusive le 4 juillet 2018, et elle a acquis Clearwater Capital Partners, LLP et ses filiales en propriété exclusive le 9 août 2018. Les regroupements d'entreprises sont décrits à la note 4.

2. En décembre 2018, la Société a constitué en société une filiale entièrement détenue, Fiera Properties (Europe) Limited.

3. En juillet 2018, la filiale entièrement détenue de la Société, GDLF FP (Canada) Inc., a changé sa dénomination sociale pour Global Diversified Lending GP LLC.

4. En août 2018, la Société a acquis Wilkinson Global Asset Management LLC, une filiale entièrement détenue.

5. Le 22 février 2019, la Société a vendu sa participation dans Fonds Fiera Capital Inc. (note 4).

6. En février 2018, la Société a constitué Fiera Infrastructure UK Ltd, une filiale entièrement détenue.

7. En avril 2018, la filiale de la Société, Partenaires Fiera Comox Inc., a émis des actions et en conséquence, la participation de la Société dans Partenaires Fiera Comox Inc. est passée de 65,0 % à 60,4 %.

7. Entités structurées

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

La Société gère plusieurs fonds de placement qui sont des entités structurées non consolidées. Ces fonds de placement sont des sociétés d'investissement à capital variable et à capital fixe, des fonds communs de placement, des sociétés en commandite, des fonds en gestion commune ou d'autres entités de placement qui investissent dans une variété d'actifs. Les mandats séparés qui sont gérés pour le compte de clients et de fiducies de placement ne sont pas considérés comme des entités structurées. Les entités structurées sont en général financées par l'émission de parts ou d'actions aux investisseurs, même si certains fonds, essentiellement des fonds immobiliers, des fonds d'infrastructure et des fonds de capital-investissement, ont également le droit de recueillir du financement par l'intermédiaire d'emprunts auprès de tiers. La Société ne fournit pas de garantie pour le remboursement de ces emprunts détenus par ces entités et elle n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

La Société génère des produits au moyen des honoraires de gestion et des autres revenus grâce à la prestation de services de gestion et de services connexes à ces fonds de placement. Les honoraires de gestion de ces fonds de placement sont calculés en fonction des actifs sous gestion ou des capitaux engagés. Les fonds de placement sont sujets au risque de marché découlant des incertitudes à l'égard de la valeur future des actifs qu'ils détiennent. Les risques de marché sont présentés à la note 11 – Instruments financiers.

Le tableau qui suit résume la valeur comptable des participations de la Société dans les entités structurées non consolidées comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière et les actifs sous gestion des entités structurées non consolidées aux 31 décembre 2018 et 2017. L'exposition maximale de la Société au risque de perte correspond à la valeur comptable des fonds de placement détenus ainsi qu'à la perte d'honoraires futurs.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Participation de la Société dans les fonds de placement	4 494	5 101
Actifs sous gestion des entités structurées non consolidées	34,0 milliards	30,0 milliards

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Placement dans des fonds gérés

À titre de gestionnaire du Fonds, la Société peut diriger les activités des fonds dont elle a la gestion par son engagement dans le processus de prise de décision. Le fonds est consolidé lorsque la Société est aussi exposée aux rendements variables en tant que détenteur principal des parts et qu'elle est réputée contrôler le fonds.

Les actifs et passifs des fonds contrôlés par la Société au 31 décembre 2018 sont présentés ci-après :

	31 décembre 2018
	\$
Actifs	
Placement dans un fonds de placement à court terme	2 249
Placement privé en actions	22 536
Contrats de change à terme à la juste valeur	4
Trésorerie	9
Total des actifs	24 798
Passifs	
Contrats de change à terme à la juste valeur	784
Charges à payer	21
Total des passifs	805
Actif net attribuable aux porteurs de parts remboursables	23 993

Depuis que la Société s'est engagée à planifier la commercialisation des fonds et de disposer de sa participation directe à l'intérieur d'un an, les parts détenues sont disponibles pour vente immédiate, et la direction cherche activement de nouveaux investisseurs. La Société a classé l'actif net des fonds comme actifs détenus en vue de la vente dans l'état consolidé de la situation financière.

Les parts remboursables du Fonds qui sont détenues par d'autres porteurs de parts est présentée comme un passif au titre des parts remboursables dans l'état consolidé de la situation financière, étant donné que les parts sont rachetables au gré des porteurs.

Placements de fonds et transferts entre les différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur

Le placement privé en actions est classé au niveau 3 (décrit à la note 11) et tous les autres placements, la trésorerie et les dérivés sont classés au niveau 2 (note 11). Pour la période à partir de laquelle la Société consolide les fonds et au 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à un autre.

Niveau 3

Les évaluations de la juste valeur des placements de niveau 3 découlent des techniques d'évaluation. La substitution d'une ou de plusieurs données des techniques d'évaluation par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles ne devrait pas entraîner de changements importants pour la juste valeur de ces placements. La juste valeur du placement privé en actions a été déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et en comparant la juste valeur à des transactions récentes. Les données d'entrée non observables importantes dans la méthode des flux de trésorerie actualisés incluent les flux de trésorerie attendus et les taux d'actualisation ajustés au titre du risque.

La Société ne détenait aucune participation dans des entités structurées consolidées au 31 décembre 2017.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

8. Débiteurs

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Comptes clients	120 980	107 839
Comptes clients – sociétés liées à des actionnaires	15 006	12 720
Comptes clients – parties liées	8 824	2 909
Autres	3 649	4 930
	148 459	128 398

Ce qui suit indique l'âge des débiteurs.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Comptes clients		
Courants	113 359	104 322
Entre 61 et 119 jours	5 256	2 192
Plus de 120 jours	2 365	1 325
Total des comptes clients	120 980	107 839
Sociétés liées à des actionnaires et parties liées		
Courants	23 811	14 144
Entre 61 et 119 jours	10	4
Plus de 120 jours	9	1 481
Total des sociétés liées à des actionnaires et parties liées	23 830	15 629
Autres	3 649	4 930
	148 459	128 398

Au 31 décembre 2018, une provision pour pertes de crédit attendues de 119 \$ (19 \$ en 2017) était inscrite.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

	Goodwill
	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	
Valeur comptable d'ouverture	541 030
Ajouts	–
Ajouts – développé à l'interne	–
Regroupements d'entreprises	(3 995)
Dispositions	–
Amortissement pour l'exercice	–
Écarts de conversion	(13 150)
Valeur comptable de clôture	523 885
Solde au 31 décembre 2017	
Coût	514 847
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)
Écarts de conversion	10 956
Valeur comptable de clôture	523 885
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	
Valeur comptable d'ouverture	523 885
Ajouts	–
Ajouts – développé à l'interne	–
Reclassement vers les actifs détenus en vue de la vente	(6 367)
Regroupements d'entreprises	95 606
Dispositions	–
Amortissement pour l'exercice	–
Écarts de conversion	18 575
Valeur comptable de clôture	631 699
Solde au 31 décembre 2018	
Coût	604 086
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)
Écarts de conversion	29 531
Valeur comptable de clôture	631 699

À durée de vie indéterminée	À durée de vie déterminée			Total
Contrats de gestion d'actifs	Contrats de gestion d'actifs	Relations clients	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$
9 125	83 593	348 677	17 365	458 760
–	–	2 211	2 203	4 414
–	–	–	1	1
77 184	(17 322)	–	–	59 862
–	–	–	(1 371)	(1 371)
–	(10 659)	(25 498)	(4 953)	(41 110)
(2 240)	(1 703)	(13 558)	(774)	(18 275)
84 069	53 909	311 832	12 471	462 281
85 732	105 666	394 357	25 611	611 366
–	(50 939)	(91 889)	(13 593)	(156 421)
(1 663)	(818)	9 364	453	7 336
84 069	53 909	311 832	12 471	462 281
84 069	53 909	311 832	12 471	462 281
–	–	3 902	946	4 848
–	–	–	6 578	6 578
(5 280)	–	–	–	(5 280)
513	16 878	60 000	3 009	80 400
–	–	–	(26)	(26)
–	(20 271)	(19 191)	(5 351)	(44 813)
6 841	2 272	15 380	581	25 074
86 143	52 788	371 923	18 208	529 062
80 965	122 544	458 259	35 856	697 624
–	(71 210)	(111 080)	(18 682)	(200 972)
5 178	1 454	24 744	1 034	32 410
86 143	52 788	371 923	18 208	529 062

DÉCOMPTABILISATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a décomptabilisé d'autres immobilisations incorporelles ayant un coût de 288 \$ (1 897 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 262 \$ (526 \$ en 2017) pour un produit de néant (un produit de 1 000 \$ en 2017). La Société a comptabilisé une perte sur disposition d'immobilisations incorporelles de 26 \$ (perte de 371 \$ en 2017) dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a engagé des coûts liés à de nouveaux logiciels développés à l'interne. Les coûts qui ont été inscrits à l'actif sont présentés comme des ajouts – développé à l'interne.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

Au cours des quatrièmes trimestres de 2018 et de 2017, dans le cadre de ses tests de dépréciation annuels, la Société a conclu son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs. Aux fins du test de dépréciation du goodwill, le secteur d'exploitation représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la Société.

Le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction selon le secteur d'exploitation de la Société, soit la gestion d'actifs. Lors des tests de dépréciation du goodwill aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comparé le total de la valeur recouvrable du secteur d'exploitation à sa valeur comptable. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité selon des budgets et des prévisions des flux de trésorerie de cinq ans qu'ont approuvés la direction et le conseil d'administration, lesquels se sont appuyés sur les données de marché observables, le cas échéant. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire de cinq ans, les flux de trésorerie ont été établis à l'aide d'un taux de croissance attendu à long terme. Les hypothèses clés incluaient les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	11,0	11,0
Taux d'actualisation	11,0	11,0

Des changements raisonnables dans les hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable du goodwill tombe sous sa valeur comptable.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE

Lors des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société a comparé la valeur recouvrable totale des actifs à leur valeur comptable respective. Les hypothèses clés incluaient les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	2,5	2,5
Taux d'actualisation	11,0	11,0

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité à l'aide des budgets et des prévisions de flux de trésorerie sur

cinq ans, d'une durée indéterminée, qu'ont approuvées la direction et le conseil d'administration, lesquels se sont appuyés sur les données d'entrée de marché observables, le cas échéant. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire de cinq ans, les flux de trésorerie ont été établis à l'aide d'un taux de croissance attendu à long terme de 2,5 %. Le taux d'actualisation est appliqué aux projections quinquennales des flux de trésorerie avant impôt et calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Des changements raisonnables aux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée tombe sous leur valeur comptable.

À la suite des tests de dépréciation, la Société a conclu que la valeur recouvrable dépassait leur valeur comptable et, par conséquent, il n'y a eu aucune perte de valeur.

10. Immobilisations corporelles

	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017				
Valeur comptable d'ouverture	3 859	2 010	12 529	18 398
Ajouts	731	1 565	1 198	3 494
Dispositions	(295)	(25)	(269)	(589)
Amortissement	(914)	(966)	(1 937)	(3 817)
Écarts de conversion	(198)	(55)	(661)	(914)
Valeur comptable de clôture	3 183	2 529	10 860	16 572
Solde au 31 décembre 2017				
Coût	7 479	5 580	17 994	31 053
Amortissement cumulé	(4 170)	(3 087)	(6 512)	(13 769)
Écarts de conversion	(126)	36	(622)	(712)
Valeur comptable de clôture	3 183	2 529	10 860	16 572
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018				
Valeur comptable d'ouverture	3 183	2 529	10 860	16 572
Ajouts	372	1 180	1 405	2 957
Regroupements d'entreprises	147	93	8	248
Dispositions	(45)	(11)	-	(56)
Amortissement	(931)	(1 325)	(1 979)	(4 235)
Écarts de conversion	191	108	714	1 013
Valeur comptable de clôture	2 917	2 574	11 008	16 499
Solde au 31 décembre 2018				
Coût	7 937	6 770	19 295	34 002
Amortissement cumulé	(5 085)	(4 340)	(8 379)	(17 804)
Écarts de conversion	65	144	92	301
Valeur comptable de clôture	2 917	2 574	11 008	16 499

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a décomptabilisé du mobilier et matériel de bureau comportant un coût de 61 \$ (435 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 16 \$ (140 \$ en 2017), du matériel informatique comportant un coût de 83 \$ (62 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 72 \$ (37 \$ en 2017) ainsi que des améliorations locatives comportant un coût de 112 \$ (512 \$ en 2017) et un montant d'amortissement cumulé de 112 \$ (243 \$ en 2017), sans générer aucun produit (un produit total de 67 \$, dont une tranche de 15 \$ a été comptabilisée dans les débiteurs, en 2017). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une perte sur disposition d'immobilisations corporelles de 56 \$ dans les états consolidés du résultat net (522 \$ en 2017).

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers, aux risques suivants : risque de marché, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2018 et 2017. L'information concernant les actifs détenus en vue de la vente de l'entité structurée consolidée (note 7) est exclue de la note concernant les instruments financiers.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société d'attirer et de conserver les clients, constitue le principal inducteur de performance de ses résultats continus.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont gérés.

L'appréciation ou la dépréciation de la juste valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux fonds de placement du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la juste valeur des actifs financiers détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds de placement et les titres à revenu fixe.

Les gestionnaires du portefeuille de la Société surveillent les risques liés au portefeuille dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Aux 31 décembre 2018 et 2017, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds de placement et d'autres titres. La juste valeur de ces placements était de 4 857 \$ au 31 décembre 2018 et de 5 408 \$ au 31 décembre 2017. Les fonds de placement comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser le résultat global de 486 \$ et de 541 \$, respectivement.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière, autres que les instruments financiers dérivés, représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et à la trésorerie soumise à des restrictions est limité parce que les contreparties en cause sont des banques commerciales ou des institutions financières auxquelles les agences de notation indépendantes ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction des pertes de crédit attendues, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Aucun client ne représentait plus de 10 % des débiteurs aux 31 décembre 2018 et 2017.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses débiteurs, de ses instruments financiers dérivés, de ses créditeurs et charges à payer, de ses obligations au titre du prix d'achat et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains, de Fiera Capital (Europe) et de Clearwater, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son exposition

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

aux monnaies étrangères en appariant les positions d'actifs et de passifs. Plus particulièrement, elle procède à un appariement de sa dette à long terme en monnaie étrangère avec des actifs non courants libellés dans la même monnaie.

Les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017 tenaient compte des montants suivants qui sont en dollars canadiens et qui ont trait à des actifs et passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains.

	2018	2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 954	17 721
Trésorerie soumise à des restrictions	869	793
Placements	3 516	4 116
Débiteurs	60 988	66 184
Instruments financiers dérivés	3 917	2 911
Créditeurs et charges à payer	(72 604)	(64 800)
Obligations au titre du prix d'achat	(114 950)	(63 848)
Dette à long terme	(299 305)	(219 538)

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2018, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 568 \$ (1 846 \$ en 2017) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est partiellement couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit aux états consolidés de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociétés et qu'il est éliminé à la consolidation.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs venus à échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère assez de flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible aux termes de sa dette à long terme pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Au 31 décembre 2018, les passifs financiers de la Société s'établissaient comme suit :

	Valeur comptable	Engagements contractuels liés aux flux de trésorerie						
		2019	2020	2021	2022	2023	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	144 059	144 059	–	–	–	–	–	144 059
Sommes dues à des parties liées	2 599	2 599	–	–	–	–	–	2 599
Dette à long terme ¹	423 724	388	531	–	422 805	–	–	423 724
Débtentures convertibles	79 008	–	–	–	–	86 250	–	86 250
Obligations au titre du prix d'achat	130 708	31 511	41 744	41 930	41 740	31 508	124 881	313 314
	780 098	178 557	42 275	41 930	464 545	117 758	124 881	969 946

1. Excluant les charges de financement différées de 2 197 \$ (note 14).

JUSTE VALEUR

Placements

Le coût et la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se chiffraient à 4 574 \$ et à 4 857 \$, respectivement, au 31 décembre 2018 (2 848 \$ et 2 933 \$, respectivement, au 31 décembre 2017). Une perte non réalisée de 623 \$ a été comptabilisée dans les autres revenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (profit de 1 237 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

Au 31 décembre 2017, le coût et la juste valeur des placements comptabilisés comme étant disponibles à la vente se chiffraient à 2 296 \$ et à 2 475 \$, respectivement. En raison de l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé ses titres de capitaux propres, classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39, à la juste valeur par le biais du résultat net et a reclassé un profit non réalisé de 161 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 18 \$) du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués (déficit).

Débtentures convertibles

Au 31 décembre 2018, les débtentures convertibles sont comptabilisées au coût amorti de 79 008 \$ (77 461 \$ au 31 décembre 2017). La juste valeur selon les cours du marché s'établissait à 87 544 \$ au 31 décembre 2018 (88 018 \$ au 31 décembre 2017).

Dette à long terme

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de la Société sont composés de contrats de swap de devises et de swap de taux d'intérêt ainsi que de contrats de change à terme, qui sont présentés à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière.

La juste valeur des dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. Dans la mesure du possible, les techniques d'évaluation intègrent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et elles sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour l'évaluation du prix d'instruments financiers.

La Société détermine la juste valeur de ses contrats de change à terme en calculant la différence entre les cours de change à terme à la date d'évaluation et le prix à terme contractuel pour la durée résiduelle du contrat. La Société détermine la juste valeur de ses contrats de swap de taux d'intérêt et de devises au moyen de techniques d'évaluation.

Les profits nets (pertes nettes), la juste valeur et le montant notionnel des instruments dérivés pour la période restant jusqu'à l'échéance se présentent comme suit :

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018				
		Juste valeur		Montant notionnel : pour la période restant jusqu'à l'échéance		
		Actif	(Passif)	Moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans
		\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme						
a) Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction	(5 294)	–	(1 672)	45 374	–	–
b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction	4 700	1 083	–	80 000	–	–
Contrats de swap de taux d'intérêt						
c) Contrats de swap – détenus à des fins de transaction	(1 770)	860	(1 560)	–	190 000	–
d) Contrats de swap – couvertures des flux de trésorerie	–	4 506	–	–	230 550	–

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2017				
		Juste valeur		Montant notionnel : pour la période restant jusqu'à l'échéance		
		Actif	(Passif)	Moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans
		\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme						
a) Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction	2 408	497	–	51 875	–	–
b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction	(7 950)	–	–	–	–	–
Contrats de swap de taux d'intérêt						
c) Contrats de swap – détenus à des fins de transaction	3 463	1 070	–	–	30 000	–
d) Contrats de swap – couvertures de flux de trésorerie	–	2 414	–	–	212 011	–

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs courants liés à des instruments financiers dérivés ¹	1 083	497
Actifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	5 366	3 484
Passifs courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 672)	–
Passifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 560)	–

1. Inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les états consolidés de la situation financière.

a) Contrats de change à terme**Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction****Société**

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains.

En décembre 2016, la Société a conclu une série de contrats de change à terme à taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change de l'exercice clos le 31 décembre 2017 visant les produits estimés libellés en dollars américains. En août 2017, une série de contrats de change à terme à un taux moyen, qui sont venus à échéance l'un après l'autre sur une base mensuelle jusqu'en décembre 2017, ont été convertis en contrats de change à terme à taux de change au comptant de fin de mois. Depuis août 2017, la Société conclut des contrats de change à terme mensuels à taux de change au comptant de fin de mois comportant différentes périodes restantes jusqu'à l'échéance afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés futurs libellés en dollars américains pour une période allant jusqu'à douze mois.

Les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur à la date où les contrats sont conclus et font ensuite l'objet d'une nouvelle évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net selon la nature de l'élément couvert et donc, dans les autres revenus.

La Société a inscrit une perte de 4 673 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (un profit de 2 148 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017) et a versé 2 939 \$ à titre de règlement de contrats venus à échéance au cours de l'exercice (a reçu 1 974 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017). La juste valeur des contrats de change à terme correspondait à un passif de 1 237 \$ au 31 décembre 2018 (497 \$ à titre d'actif au 31 décembre 2017).

Filiales

Une des filiales de la Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en euros et en livres sterling. La filiale a respectivement comptabilisé une perte de 621 \$ et un profit de 260 \$ au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un total de 186 \$ a été payé en guise de règlement de ces contrats. Au 31 décembre 2018, la juste valeur de ces contrats correspondait à un passif de 435 \$ (néant au 31 décembre 2017).

b) Swaps de devises – détenus à des fins de transaction

Selon les modalités de la facilité renouvelable de la Société (note 14), la Société peut emprunter, soit en dollars américains à un taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou à un taux basé sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %, soit en dollars canadiens au taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %. Afin de bénéficier des économies d'intérêts, la Société a créé efficacement, au 31 décembre 2018, un équivalent synthétique à

une facilité renouvelable en dollars canadiens au CDOR majoré de 1,57 % sur 80 000 \$ CA (néant au 31 décembre 2017) en empruntant sur la facilité renouvelable en dollars américains, l'équivalent de 80 000 \$ CA (59 400 \$ US) (néant au 31 décembre 2017) au TIOL majoré de 2,25 % et en l'échangeant en taux CDOR majoré de 1,57 % au moyen d'un swap de devises de un mois. Le contrat a été conclu le 31 décembre 2018 et vient à échéance le 31 janvier 2019.

L'objectif de cette stratégie était de permettre des économies de coûts sans risque de change puisque les modalités du financement au TIOL des États-Unis et du swap de devises correspondent exactement (notionnel en dollars américains, TIOL, dates de transaction et d'échéance). Les pertes (profits) sur les swaps de devises sont contrebalancés par des profits (pertes) équivalent(e)s à la conversion de la partie de la couverture économique, libellée en dollars américains, de la facilité renouvelable en raison des modalités financières qui sont exactement les mêmes.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé(e) dans les états consolidés du résultat net selon la nature de l'élément couvert économiquement, soit la facilité renouvelable, et est donc présenté(e) dans les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé un profit de 4 700 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sans incidence nette sur les résultats comme il est mentionné plus haut, (une perte de 7 950 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un total de 3 617 \$ a été reçu en règlement de ces contrats (un total de 9 272 \$ a été payé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

La juste valeur des contrats de swap de devises correspondait à un actif de 1 083 \$ au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017).

c) Swaps de taux d'intérêt – détenus à des fins de transaction

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de gérer l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité de crédit libellée en dollars canadiens.

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial dégressif de 108 000 \$ CA. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,835 %. Les intérêts étaient réglés mensuellement. Le swap de taux d'intérêt est venu à échéance le 3 avril 2017 et un montant de 74 \$ a été payé en guise de règlement de ce contrat.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt libellé en dollars américains comportant, à l'origine, un notionnel initial dégressif de 100 000 \$ CA et venant à échéance le 31 mai 2022. Au 31 décembre 2018, le notionnel s'établissait à 30 000 \$ CA (30 000 \$ CA en 2017). Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,335 %. En décembre 2017, la Société a reçu un montant de 2 188 \$ à titre de profit cristallisé, lorsque le notionnel du contrat a diminué, passant de 100 000 \$ CA à 30 000 \$ CA. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En mars 2018, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt comportant des notionnels initiaux de 10 000 \$ CA et 40 000 \$ CA et venant à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,350 % (sur le contrat comportant un notionnel de 10 000 \$ CA) et de 2,358 % (sur le contrat comportant un notionnel de 40 000 \$ CA). Les intérêts sont réglés mensuellement.

En mai 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 47 000 \$ CA venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,430 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En septembre 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 18 000 \$ CA venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,530 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

En octobre 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 45 000 \$ CA venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux au CDOR à un mois pour un taux fixe de 2,703 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net avec les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé une perte de 1 770 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (un profit de 3 463 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017).

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt correspond à un actif de 860 \$ et à un passif de 1 560 \$ au 31 décembre 2018 (1 070 \$ à titre d'actif au 31 décembre 2017).

d) Swaps de taux d'intérêt – couvertures de flux de trésorerie

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt libellé en dollars américains afin de gérer l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité de crédit (note 14) libellée en dollars américains.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt comportant des notionnels initiaux de 125 000 \$ US et 44 000 \$ US, respectivement, venant à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOL à un mois pour un taux fixe de 1,84 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Le 31 mai 2018, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt comportant un notionnel initial de 11 000 \$ US venant à échéance le 31 mai 2022. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOL à un mois pour un taux fixe de 2,655 %. Les intérêts sont réglés mensuellement. Ce contrat a pris fin en novembre 2018 et un montant de 162 \$ a été reçu en guise de règlement. Le profit réalisé a été reclassé depuis les autres éléments du résultat global vers les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières dans l'état consolidé du résultat net.

Ces contrats sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondent aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul est porté dans une réserve de couverture. La Société a comptabilisé un profit de 1 833 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 259 \$) dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 [un profit de 2 094 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 320 \$) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017].

La partie inefficace des variations de la juste valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net à l'état consolidé du résultat net. Il n'y a pas eu de partie inefficace liée aux contrats au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie correspond à un actif de 4 506 \$ au 31 décembre 2018 (un actif de 2 414 \$ au 31 décembre 2017).

La Société demeure exposée aux fluctuations du taux de base des États-Unis ou du TIOL sur l'écart entre la facilité de crédit libellée en dollars américains et les notionnels des contrats de swap de taux d'intérêt en dollars américains. Les prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit totalisaient 219 400 \$ US au 31 décembre 2018 (50 000 \$ US sur la facilité de crédit renouvelable et 125 000 \$ US sur la facilité de crédit à terme au 31 décembre 2017, selon l'ancienne entente de crédit).

e) Option d'achat

Le 1^{er} décembre 2018, Fiera Capital Inc. (« FCI »), filiale entièrement détenue de la Société, a conclu une entente avec Wilkinson Global Capital Partners LLC (les « associés ») dans le cadre de laquelle les associés ont le droit, mais non l'obligation, d'acquiescer au minimum la totalité des participations de la Société dans WGAM, une filiale entièrement détenue de la Société qui s'occupe de la gestion des ententes de conseil en placement pour des comptes clients spécifiques. L'option d'achat peut être exercée en tout temps au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2021 (date de début de l'achat) au 1^{er} janvier 2023 (date d'expiration de l'option d'achat) ou à une date avant l'échéance fixée par FCI. Si les associés n'exercent pas l'option d'achat avant la date d'expiration de l'achat ou dans les 30 jours suivant la date de l'avis, l'option d'achat viendra à expiration. Le prix d'exercice de l'option d'achat est établi pour représenter la juste valeur de WGAM. Étant donné que le prix de l'option d'achat est fondé sur la juste valeur estimée des activités de WGAM et qu'elle ne peut être exercée au 31 décembre 2018, cet instrument financier dérivé n'a pas d'incidence financière sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIES :

AU 31 DÉCEMBRE 2018 – CLASSEMENT SELON L'IFRS 9

	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 466	–	52 466
Trésorerie soumise à des restrictions	1 012	–	1 012
Placements	–	4 857	4 857
Débiteurs	148 459	–	148 459
Créance à long terme ¹	22	–	22
Instruments financiers dérivés ²	–	6 449	6 449
Total	201 959	11 306	213 265
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	144 059	–	144 059
Obligations au titre du prix d'achat	–	130 708	130 708
Instruments financiers dérivés	–	3 232	3 232
Sommes dues à des parties liées	2 599	–	2 599
Dépôts-clients ³	388	–	388
Dette à long terme	421 527	–	421 527
Déventures convertibles	79 008	–	79 008
Total	647 581	133 940	781 521

1. Présentée dans les frais différés et autres des états consolidés de la situation financière.

2. Inclut un montant de 1 083 \$ présenté dans les charges payées d'avance et autres actifs des états consolidés de la situation financière.

3. Présentés dans les dépôts-clients et produits différés des états consolidés de la situation financière.

AU 31 DÉCEMBRE 2017 – CLASSEMENT SELON L'IAS 39

	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 079	–	–	–	41 079
Trésorerie soumise à des restrictions	930	–	–	–	930
Placements	–	2 475	2 933	–	5 408
Débiteurs	128 398	–	–	–	128 398
Créance à long terme ¹	69	–	–	–	69
Instruments financiers dérivés ²	–	–	3 981	–	3 981
Total	170 476	2 475	6 914	–	179 865
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	114 008	114 008
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	89 136	–	89 136
Sommes dues à des parties liées	–	–	–	1 241	1 241
Dépôts-clients ³	–	–	–	155	155
Dette à long terme	–	–	–	293 771	293 771
Déventures convertibles	–	–	–	77 461	77 461
Total	–	–	89 136	486 636	575 772

1. Présentée dans les frais différés et autres des états consolidés de la situation financière.

2. Inclut un montant de 497 \$ présenté dans les charges payées d'avance et autres actifs des états consolidés de la situation financière.

3. Présentés dans les dépôts-clients et produits différés des états consolidés de la situation financière.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Les actifs et les passifs financiers qui sont inscrits dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui repose sur l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- > Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- > Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (soit des données non observables).

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements	–	4 853	4	4 857
Instruments financiers dérivés	–	6 449	–	6 449
Total des actifs financiers	–	11 302	4	11 306
Passifs financiers				
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	130 708	130 708
Instruments financiers dérivés	–	3 232	–	3 232
Total des passifs financiers	–	3 232	130 708	133 940

AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements	–	5 397	11	5 408
Instruments financiers dérivés	–	3 981	–	3 981
Total des actifs financiers	–	9 378	11	9 389
Passifs financiers				
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	89 136	89 136
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–
Total des passifs financiers	–	–	89 136	89 136

Niveau 3

La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat est déterminée à l'aide d'une analyse des flux de trésorerie actualisés qui fait appel à l'utilisation de données d'entrée non observables comme les flux de trésorerie attendus et les taux d'actualisation ajustés au titre du risque. Les flux de trésorerie attendus sont estimés en fonction des modalités des accords contractuels, de la connaissance du secteur par la Société et de l'incidence possible de la conjoncture économique sur le secteur.

Les obligations au titre du prix d'achat sont des passifs financiers de niveau 3. La Société a utilisé des techniques d'évaluation pour comptabiliser la juste valeur des passifs à la date de clôture. La Société a analysé les caractéristiques du passif étant évalué, y compris les circonstances et l'information disponible à la date d'évaluation, et a choisi la technique d'évaluation la plus appropriée.

Obligation au titre du prix d'achat – CNR :

Un changement raisonnable dans des données d'entrée non observables n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat autre que pour le passif de City National Rochdale (« CNR »), lequel est présenté ci-après.

Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées par la Société pour évaluer les obligations au titre du prix d'achat de CNR sont dérivées des données d'entrée non observables ci-après et établies comme suit :

- > Les facteurs de croissance annuelle des produits, comme le taux du marché et le taux des contributions nettes, sont estimés en fonction des données et des publications internes et externes, la conjoncture économique et les caractéristiques particulières du passif financier. Un facteur de croissance annuelle des produits plus élevé donnera lieu à une juste valeur plus élevée. Pour évaluer la juste valeur au 31 décembre 2018, la Société a utilisé des taux de 9 % et de 10 % pour le taux de croissance du marché et le taux des contributions nettes, respectivement.
- > Le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque est établi en ajustant un taux sans risque pour refléter les risques particuliers liés au passif financier. Le taux d'actualisation correspond à la donnée d'entrée utilisée pour ramener les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. Un taux d'actualisation plus élevé donnerait lieu à une juste valeur plus faible. Pour évaluer la juste valeur au 31 décembre 2018, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 41 %.

La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour évaluer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés à CNR à titre de contrepartie éventuelle. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat de CNR au 31 décembre 2018 s'est établie à 74 118 \$ CA (54 331 \$ US) et à 60 574 \$ CA (47 000 \$ US) au 31 décembre 2017.

Les données d'entrée non observables importantes sont les facteurs de croissance annuelle des produits, la croissance de marché et les contributions nettes et le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque.

- > Une variation de 350 points de base du taux de croissance du marché, une hausse ou une (baisse), entraînerait une augmentation (diminution) d'environ 5 390 \$ CA (4 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.
- > Une variation de 300 points de base du taux des contributions nettes, une hausse ou une (baisse), entraînerait une augmentation (diminution) d'environ 2 690 \$ CA (2 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.
- > Une variation de 200 points de base du taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, une hausse ou une (baisse), entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 2 690 \$ CA (2 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat.

En raison de la nature des données d'entrée non observables, il peut subsister une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3 et le recours à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. De plus, le lien entre le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque et les autres données d'entrée non observables n'est pas nécessairement une relation directe et différentes filiations pourraient raisonnablement s'appliquer. La Société a varié les données d'entrée non observables importantes comme le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, la croissance du marché et les contributions nettes, et elle a établi une fourchette raisonnable des justes valeurs qui pourrait donner lieu à une augmentation ou diminution de 8 080 \$ CA (6 000 \$ US) de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017).

Obligation au titre du prix d'achat – Clearwater

La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour évaluer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus devant être versés aux vendeurs à titre de contrepartie éventuelle. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat de Clearwater s'est établie à 39 955 \$ CA (28 553 \$ US) au 31 décembre 2018 et à 35 055 \$ CA (27 000 \$ US) au 9 août 2018.

Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées par la Société pour évaluer les obligations au titre du prix d'achat de Clearwater sont dérivées des données d'entrée non observables fondées sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») prévu, les estimations de la direction à l'égard des produits tirés de ventes croisées et du taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le taux d'actualisation correspond à la donnée d'entrée utilisée pour ramener les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. La Société a utilisé un taux d'actualisation se situant entre 10 % et 15 %.

En raison de la nature des données d'entrée non observables, il peut subsister une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3 et le recours à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. De plus, le lien entre le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque et les autres données d'entrée non observables n'est pas nécessairement une relation directe et différentes filiations pourraient raisonnablement s'appliquer. La Société a varié les données d'entrée non observables importantes comme le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque, les produits, le BAIIA et les prévisions de ventes croisées, et elle a établi une fourchette raisonnable des justes valeurs variant entre 35 470 \$ CA (26 000 \$ US) et 40 925 \$ CA (30 000 \$ US) pour la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat au 31 décembre 2018.

Rapprochement des évaluations de la juste valeur du niveau 3 :

	Placements	Obligations au titre du prix d'achat	Total
	\$	\$	\$
Juste valeur au 31 décembre 2016	9	(34 968)	(34 959)
Obligations au titre du prix d'achat additionnelles	–	(60 574)	(60 574)
Règlement des obligations au titre du prix d'achat	–	10 363	10 363
Réévaluation d'une obligation au titre du prix d'achat incluse dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	800	800
Total des profits réalisés et non réalisés inclus dans les autres revenus	2	–	2
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	(6 617)	(6 617)
Total des profits réalisés et non réalisés inclus dans les autres éléments du résultat global	–	1 860	1 860
Juste valeur au 31 décembre 2017	11	(89 136)	(89 125)

	Placements	Obligations au titre du prix d'achat	Total
	\$	\$	\$
Juste valeur au 31 décembre 2017	11	(89 136)	(89 125)
Obligations au titre du prix d'achat additionnelles	–	(38 503)	(38 503)
Règlement des obligations au titre du prix d'achat	–	29 191	29 191
Total des profits (des pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s inclus dans les autres revenus	(7)	–	(7)
Réévaluation d'une obligation au titre du prix d'achat incluse dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	(852)	(852)
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	–	(23 645)	(23 645)
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	–	(1 845)	(1 845)
Total des (pertes) réalisées et non réalisées incluses dans les autres éléments du résultat global	–	(5 918)	(5 918)
Juste valeur au 31 décembre 2018	4	(130 708)	(130 704)

Aucun transfert d'un niveau à un autre n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

12. Créiteurs et charges à payer

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	36 298	29 555
Salaires et vacances à payer	8 522	4 583
Primes et commissions à payer	86 666	76 275
Passifs liés à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie	7 525	5 528
Impôt sur le résultat exigible (recouvrement)	3 403	(2 746)
Taxes de vente à payer	1 645	813
	144 059	114 008

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

13. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Impôt exigible	14 060	11 356
Impôt différé (recouvrement)	(14 489)	(7 200)
	(429)	4 156

Pour les exercices clos les 31 décembre, la charge d'impôt de la Société diffère comme suit des montants qui auraient été obtenus au moyen des taux d'impôt fédéral canadien et provinciaux combinés prévus par la loi :

	2018	2017
	\$	\$
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(5 184)	14 868
Taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi	26,7 %	26,5 %
Charge d'impôt calculée selon le taux d'impôt combiné prévu par la loi	(1 382)	3 940
Incidence des écarts entre les taux d'impôt au Canada et à l'étranger	(2 305)	(8 799)
Rémunération fondée sur des actions	1 992	1 751
Frais d'acquisition non déductibles	1 811	355
Désactualisation non déductible et variation de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	1 176	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis	–	6 017
Ajustements fiscaux d'exercices antérieurs	(1 461)	(198)
Autres montants (non imposables) non déductibles	(260)	1 090
	(429)	4 156

Les tableaux suivants présentent la variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours des exercices, sans tenir compte de la compensation des soldes au sein d'une même juridiction fiscale.

	Incitatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	Provisions de restructuration	Report de pertes en avant	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016	2 980	688	9 707	(36 086)	(1 724)	9 603	(14 832)
Imputé au résultat	(827)	166	5 971	5 881	460	(4 451)	7 200
Débitures convertibles (note 15)	–	–	–	–	–	(1 225)	(1 225)
Imputé aux capitaux propres (note 16)	–	–	–	–	–	1 092	1 092
Regroupements d'entreprises	–	–	–	4 090	–	–	4 090
Imputé aux autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(334)	(334)
Écarts de conversion	(141)	–	(816)	923	106	(412)	(340)
Solde au 31 décembre 2017	2 012	854	14 862	(25 192)	(1 158)	4 273	(4 349)
Imputé au résultat	(164)	(304)	1 357	9 242	351	4 007	14 489
Débitures convertibles (note 15)	–	–	–	–	–	(53)	(53)
Regroupements d'entreprises (note 4)	–	–	–	(3 923)	25	–	(3 898)
Imputé aux autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(259)	(259)
Reclassement dans l'impôt sur le résultat différé des actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	704	–	–	704
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(65)	–	–	–	(65)
Écarts de conversion	136	–	1 124	(767)	(121)	663	1 035
Solde au 31 décembre 2018	1 984	550	17 278	(19 936)	(903)	8 631	7 604

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs d'impôt sur le résultat différé non courants	20 093	11 665
Passifs d'impôt sur le résultat différé non courants	(12 489)	(16 014)
Total	7 604	(4 349)

14. Dette à long terme

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Facilité de crédit		
Facilité à terme	–	156 813
Facilité renouvelable	422 805	136 725
Autres facilités	919	1 585
Charges de financement différées	(2 197)	(1 352)
	421 527	293 771
Moins la tranche courante	(388)	(1 354)
Tranche non courante	421 139	292 417

FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 28 mai 2018, la Société a conclu la cinquième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit ») avec un consortium de prêteurs composé de banques canadiennes. La facilité est utilisée aux fins générales de la Société. Elle comprend une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 600 000 \$ (la « facilité ») et peut être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains.

Selon les modalités de l'entente de crédit, aucun versement minimal n'est prévu jusqu'au 30 juin 2022, date à laquelle le montant prélevé est remboursable intégralement. En tout temps, sous réserve de certaines conditions, la Société peut demander une augmentation de la limite maximale disponible aux termes de la facilité de 200 000 \$ CA, sous réserve de l'acceptation des prêteurs individuels constituant le consortium bancaire. L'entente de crédit permet le report de la date d'échéance de la facilité un an à la fois, à la demande de la Société et sous réserve de l'acceptation d'un groupe de prêteurs au sein du consortium bancaire dont les engagements totalisent plus de 66 %, et ce, sous réserve de certaines modalités.

La facilité porte intérêt à taux variable, à régler mensuellement, en fonction de la monnaie dans laquelle la somme est prélevée et du taux fondé sur le ratio trimestriel de la dette à long terme sur le BAIIA défini dans l'entente de crédit. Le taux d'intérêt est fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou, au gré de la Société pour les sommes prélevées en dollars américains, fondé soit sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %, soit sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %.

Avant le 28 mai 2018, la quatrième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit précédente ») comprenait une facilité de crédit à terme (non renouvelable) de 125 000 \$ US et une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 350 000 \$ CA pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains.

Selon les modalités de l'ancienne entente de crédit, aucun versement minimal n'était prévu sur la facilité à terme jusqu'au 31 mai 2019, et jusqu'au 25 mars 2020 sur la facilité renouvelable, dates auxquelles les montants prélevés étaient remboursables intégralement. Le 28 mai 2018, la facilité de crédit à terme a été résiliée et les soldes prélevés à cette date ont été convertis et transférés dans la facilité.

Aucun changement n'a été apporté aux taux d'intérêt applicables sur la facilité de crédit précédente. Au 31 décembre 2018, le montant total prélevé sur la facilité comprenait des montants de 123 500 \$ CA et de 219 400 \$ US (299 305 \$ CA) (74 000 \$ CA et 50 000 \$ US (62 725 \$ CA) sur la facilité de crédit renouvelable, et 125 000 \$ US (156 813 \$ CA) sur la facilité à terme conformément à l'entente de crédit précédente au 31 décembre 2017).

La renégociation de l'entente de crédit a été traitée à titre de modification aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* et les frais de transaction de 1 466 \$ liés à la facilité et de 1 034 \$ liés à l'entente de crédit précédente ont été incorporés à la facilité à titre de dette à long terme dans les états consolidés de la situation financière consolidés.

Selon les modalités de l'entente de crédit et de l'ancienne entente de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximum de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimum de couverture des intérêts, tel qu'ils sont définis dans l'entente de crédit et dans l'ancienne entente de crédit. Le BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, inclut le résultat consolidé avant les intérêts, l'impôt sur le résultat, les amortissements et d'autres éléments hors trésorerie, et ne tient pas compte des éléments extraordinaires et inhabituels, y compris les éléments non récurrents et certaines obligations au titre du prix d'achat ainsi que certains autres ajustements définis dans l'entente de crédit. Au 31 décembre 2018, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives aux termes de l'entente de crédit

et celles-ci étaient également respectées au 31 décembre 2017 selon les modalités de l'ancienne entente de crédit. L'entente de crédit comporte également des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et de certaines de ses filiales définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs, et par conséquent les garants de la facilité, à effectuer certains types de transactions et impose ainsi certaines restrictions d'exploitation et de financement sur ces entités.

AUTRES FACILITÉS

Au 31 décembre 2018, une des filiales de la Société a un emprunt bancaire à rembourser de 231 \$ à l'égard duquel des paiements trimestriels de 131 \$ CA sont requis (756 \$ CA et 131 \$ CA au 31 décembre 2017, respectivement). L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré d'un taux se situant entre 0,25 % et 1,25 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA (mesure financière non conforme aux IFRS définie dans la convention d'emprunt) et vient à échéance le 30 juin 2019. Toutes les exigences portant sur les clauses restrictives de la dette étaient respectées aux 31 décembre 2018 et 2017. En mars 2017, cette

filiale a modifié son entente de crédit pour inclure une facilité de crédit-bail. Au 31 décembre 2018, l'encours de cet emprunt est de 688 \$ CA (829 \$ CA au 31 décembre 2017) et des mensualités de 15 \$ CA sont exigées. Au 31 décembre 2018, les parties courante et non courante de l'emprunt se sont établies à 157 \$ et à 531 \$, respectivement. Cette filiale dispose également d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 750 \$ CA portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % à 1 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2018, la filiale n'avait prélevé aucun montant sur sa ligne de crédit (néant au 31 décembre 2017).

En janvier 2019, cette filiale a remboursé les soldes d'emprunt bancaire et de crédit-bail lesquels totalisaient, au 31 décembre 2018, 231 \$ et 688 \$, respectivement.

Une autre filiale de la Société dispose d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 950 \$ CA portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %, sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2018, la filiale n'avait prélevé aucun montant sur la ligne de crédit (néant au 31 décembre 2017).

Rapprochement de la dette à long terme découlant des activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	293 771	430 423
Flux de trésorerie		
(Remboursement) produit tiré des emprunts	109 261	(110 888)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(1 495)	(210)
Variation des éléments hors trésorerie		
Variation découlant des regroupements d'entreprises	–	–
Amortissement des charges de financement différées	650	635
Écarts de conversion	19 340	(26 189)
Solde à la clôture de l'exercice	421 527	293 771

15. Débentures convertibles

	2018	2017
	\$	\$
Valeur nominale	86 250	86 250
Moins :		
Frais d'émission ¹	(4 031)	(4 269)
Composante capitaux propres (déduction faite des frais d'émission de 224 \$ en 2018 et de 237 \$ en 2017)	(4 568)	(4 555)
Charge de désactualisation sur la composante capitaux propres	1 357	35
Solde à la clôture de l'exercice	79 008	77 461

1. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a révisé les frais d'émission et le taux d'intérêt effectif pour rendre compte des écarts entre les frais d'émission estimatifs à la date d'émission des débentures convertibles non garanties et les factures ultérieurement reçues.

Le 21 décembre 2017, la Société a émis 86 250 débentures convertibles non garanties à 5 % venant à échéance le 23 juin 2023, pour un produit brut de 86 250 \$ CA. Les intérêts sont payables semestriellement, à terme échu, les 30 juin et 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018. Les débentures sont convertibles au gré du porteur, à un prix de conversion de 18,85 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne (les « actions de catégorie A »). Les débentures convertibles ne sont pas remboursables par la Société avant le 30 juin 2021. La Société peut rembourser les débentures convertibles à un prix de 1 \$ par débenture convertible, majoré des intérêts courus et impayés à compter du 30 juin 2021 et avant le 30 juin 2022 (pourvu que le cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX ne soit pas inférieur à 125 % du prix de conversion de 18,85 \$ par action au cours des 20 jours de bourse consécutifs se terminant 5 jours avant la date à laquelle l'avis de remboursement est donné). À compter du 30 juin 2022, mais avant la date d'échéance, la Société peut rembourser les débentures, moyennant un préavis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, au prix de 1 \$ par débenture convertible, majoré des intérêts courus et impayés.

En 2017, le produit de l'émission des débentures convertibles a servi au financement de la tranche de trésorerie requise pour racheter la participation ne donnant pas le contrôle restante de 45,0 % dans Fiera immobilier, à la réduction de l'endettement aux termes de la facilité de crédit et aux fins générales de l'entreprise.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un montant de 4 431 \$ (néant en 2017) a été versé au titre des intérêts en trésorerie courus depuis l'émission des débentures convertibles non garanties jusqu'au 31 décembre 2018.

16. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global

AUTORISÉ

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et un nombre illimité d'actions de catégorie B. Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'à l'intention de Fiera Capital S.E.C.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont assorties des mêmes droits, sont égales à tous les égards et sont traitées comme si elles faisaient partie d'une seule et même catégorie. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang en ce qui a trait au paiement de dividendes, au remboursement de capital et aux distributions d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société.

Les détenteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation ont le droit de recevoir des dividendes au moyen des actifs légalement disponibles à ce moment, selon des montants et sous la forme que le conseil d'administration déterminera à l'occasion, sans distinguer les actions de catégorie A des actions de catégorie B ou privilégier une catégorie sur l'autre.

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B donnent chacune un droit de vote dans toutes les questions autres que l'élection des administrateurs. En ce qui a trait à cette élection, les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, en votant séparément en tant que catégorie, le tiers des membres du conseil d'administration, tandis que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire, en votant en tant que catégorie, les deux tiers des membres du conseil d'administration de la Société.

Les actions de catégorie A ne sont pas convertibles en actions d'autres catégories. Les actions de catégorie B sont convertibles en actions de catégorie A à raison de une pour une, au gré des détenteurs, tant que Fiera Capital S.E.C. est sous le contrôle des actionnaires actuels ou qu'elle détient au moins 20 % du nombre total des actions de catégorie A et des actions de catégorie B émises et en circulation.

Les actions n'ont pas de valeur nominale.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et confèreraient à leurs porteurs priorité de rang, tant sur le plan des dividendes que du rendement du capital investi, sur les porteurs d'actions de catégorie A, les porteurs d'actions de catégorie B ainsi que les porteurs de toute autre action ayant un rang inférieur aux actions privilégiées. D'autres conditions pourraient aussi s'appliquer aux porteurs d'actions privilégiées. La Société n'a pas émis d'actions privilégiées.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

Le tableau suivant présente le détail des actions ordinaires émises, entièrement réglées et en circulation :

	Actions de catégorie A		Actions de catégorie B		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Au 31 décembre 2016	60 800 655	550 609	19 810 903	31 525	80 611 558	582 134
Conversion d'actions devant être émises progressivement	353 928	3 566	–	–	353 928	3 566
Émission d'actions						
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	38 880	500	–	–	38 880	500
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	581 602	8 478	–	–	581 602	8 478
Unités d'actions assujetties à des restrictions et unités d'actions liées au rendement réglées	1 364 052	13 612	–	–	1 364 052	13 612
Options sur actions exercées	397 100	3 816	–	–	397 100	3 816
Actions émises dans le cadre d'un financement par capitaux propres	6 347 000	79 484	–	–	6 347 000	79 484
Annulation d'actions	(431)	(4)	–	–	(431)	(4)
Transferts des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	366 413	583	(366 413)	(583)	–	–
Au 31 décembre 2017	70 249 199	660 644	19 444 490	30 942	89 693 689	691 586
Émission d'actions						
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	5 600 315	66 708	–	–	5 600 315	66 708
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	335 838	4 076	–	–	335 838	4 076
Unités d'actions assujetties à des restrictions et unités d'actions liées au rendement réglées	964 200	9 072	–	–	964 200	9 072
Options sur actions exercées	391 409	4 172	–	–	391 409	4 172
Annulation d'actions	(16 762)	(191)	–	–	(16 762)	(191)
Transferts des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	32 089	51	(32 089)	(51)	–	–
Ajustements des coûts de transaction sur des actions émises précédemment	–	192	–	–	–	192
Au 31 décembre 2018 ¹	77 556 288	744 724	19 412 401	30 891	96 968 689	775 615

1. Inclut 4 125 055 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition d'Apex (4 950 066 au 31 décembre 2017), 4 617 783 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition de CGOV, 724 197 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition de Clearwater, aucune action de catégorie A détenue en mains tierces se rapportant à l'acquisition de Fiera Financement Privé (anciennement, « Centria Commerce ») (338 124 au 31 décembre 2017) et aucune action assujettie à des restrictions détenues en mains tierces se rapportant au régime d'actions assujetties à des restrictions (81 496 au 31 décembre 2017).

2018

Émission d'actions

Actions émises dans le cadre de regroupements d'entreprises

Le 9 août 2018, dans le cadre de l'acquisition de Clearwater, la Société a émis 982 532 actions de catégorie A d'une valeur de 11 723 \$, moins les frais d'émission de 28 \$.

Le 31 mai 2018, dans le cadre de l'acquisition de CGOV, la Société a émis 4 617 783 actions de catégorie A d'une valeur de 55 136 \$, moins les frais d'émission de 123 \$.

Dans le cadre de l'acquisition d'Apex en 2016, la Société a émis 5 775 075 actions de catégorie A. Ces actions sont détenues en mains tierces et seront libérées à raison de une sur sept chaque année sur une période de sept ans à compter de un an suivant la date clôture. Le 1^{er} juin 2018, la deuxième tranche est devenue acquise et 825 011 actions de catégories A ont été libérées de l'entiercement.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 22 février 2018, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Fiera Financement Privé, la Société a émis 335 838 actions de catégorie A pour un montant de 4 083 \$ en guise de règlement de ses obligations au titre du prix d'achat, moins des frais d'émission de 7 \$.

Unités d'actions assujetties à des restrictions et unités d'actions liées au rendement réglées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 964 200 actions de catégorie A ont été émises suivant l'acquisition des unités d'actions liées au rendement et des actions assujetties à des restrictions d'une valeur de 9 072 \$.

Options sur actions exercées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 391 409 options sur actions ont été exercées et 391 409 actions de catégorie A ont été émises pour 4 172 \$.

Annulation d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 4 060 actions de catégorie A ont été annulées, étant donné que des actions assujetties à des restrictions ont fait l'objet d'une renonciation, et 12 702 actions de catégorie A ont été annulées en guise de règlement des ajustements du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition de Clearwater.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 32 089 actions de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A à raison de une pour une.

2017

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Samson, 353 928 actions de catégorie A ont été émises le 1^{er} mai 2017 et un montant de 3 566 \$ CA a été transféré du poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement » au poste « Capital social » dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Émission d'actions

Actions émises dans le cadre de regroupements d'entreprises

Le 27 décembre 2017, dans le cadre de l'acquisition de la participation restante de Fiera Immobilier, la Société a émis 38 880 actions de catégorie A d'une valeur de 500 \$.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 18 octobre 2017, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Gestion de portefeuille Natcan inc., la Société a émis 581 602 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat, moins les frais d'émission de 22 \$.

Actions assujetties à des restrictions et actions liées au rendement réglées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 1 364 052 actions de catégorie A ont été émises suivant l'acquisition des unités d'actions liées au rendement et des actions assujetties à des restrictions.

Options sur actions exercées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 397 100 options sur actions ont été exercées et 397 100 actions de catégorie A ont été émises pour 3 816 \$.

Actions émises dans le cadre d'un financement par capitaux propres

Le 21 décembre 2017, la Société a mené à terme un financement par capitaux propres pour un produit brut de 82 511 \$. La Société a émis 6 347 000 actions de catégorie A, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation visant 577 000 actions de catégorie A, au prix de 13,00 \$ par action de catégorie A, conformément à un placement par prise ferme auprès d'un syndicat de preneurs fermes. Dans le cadre de ce placement, la Société a engagé des frais d'émission d'actions de 4 119 \$. Un actif d'impôt sur le résultat différé distinct de 1 092 \$ a été comptabilisé.

Annulation d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 431 actions de catégorie A ont été annulées, des actions assujetties à des restrictions ayant fait l'objet d'une renonciation.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 366 413 actions de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A à raison de une pour une.

Dividendes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a déclaré et payé des dividendes totalisant 73 581 \$ (0,78 \$ par action) (57 563 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (0,70 \$ par action)) sur les actions de catégories A et B, dont une tranche de 186 \$ a été payée sur les actions devant être émises progressivement (118 \$ en 2017).

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments du résultat global aux 31 décembre :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	161
Couvertures de flux de trésorerie	3 927	2 094
Écarts de conversion non réalisés à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	33 729	10 769
	37 656	13 024

17. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action et le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et celui dilué par action :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires	(5 013)	10 671
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	94 665 002	82 258 569
Effet des attributions à base d'actions dilutives	–	5 684 713
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	94 665 002	87 943 282
Résultat de base par action	(0,05)	0,13
Résultat dilué par action	(0,05)	0,12

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les attributions à base d'actions et la contrepartie éventuelle à payer en actions de 12 439 808 et les débiteures convertibles d'une valeur nominale de 86 250 \$ avaient toutes un effet antidilutif. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas 2 939 631 options ou les débiteures convertibles d'une valeur nominale de 86 250 \$, en raison de leur effet antidilutif.

18. Rémunération à base d'actions

A) RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions. Le conseil d'administration peut déterminer la durée maximale pendant laquelle les options sont attribuées et le moment où chaque option devient exerçable et si elles seront exerçables par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

Ce qui suit résume l'évolution du régime d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018		2017	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	4 183 852	11,86	2 799 345	10,25
Attributions	305 000	12,22	1 892 000	13,41
Exercices	(391 409)	8,07	(397 100)	7,34
Renonciations	(120 252)	13,63	(110 393)	13,64
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 977 191	12,21	4 183 852	11,86
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 281 812	11,20	859 473	8,17

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées afin de déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
Rendement de l'action (%)	6,14 à 7,13	4,87 à 5,39
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,08 à 2,26	1,15 à 1,93
Durée de vie attendue (années)	7,5	8,9
Volatilité attendue du cours de l'action (%)	26,26 à 26,84	24,25 à 38,97
Juste valeur moyenne pondérée (\$)	1,41	2,21
Charge de rémunération fondée sur des actions (\$)	1 732	1 402

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique du cours de l'action de la Société. Le taux d'intérêt sans risque utilisé est égal au rendement, à la date d'attribution, d'obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond à la durée de vie attendue des options.

Le tableau suivant dresse un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 31 décembre 2018 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante en années	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$		\$
3,67	68 201	1	3,67	68 201	3,67
De 5,40 à 8,50	574 611	3	8,05	414 611	8,29
De 8,51 à 14,77	3 334 379	9	13,10	799 000	13,35

B) RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES (« UAD »)

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Une UAD équivaut à une action de catégorie A de la Société. La Société a comptabilisé une charge (un recouvrement) de (12 \$) à l'égard de ces attributions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (une charge de 13 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017) et un montant de 98 \$ a été payé. Au 31 décembre 2018, la Société avait inscrit un passif de 95 \$ pour les 8 395 unités en circulation en vertu du régime d'UAD (205 \$ pour les 15 767 unités au 31 décembre 2017).

C) RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS (« UAR »)

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR en trésorerie essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales et pour préciser que la Société peut, à son gré, régler l'octroi des UAR en trésorerie ou en actions. Le régime d'UAR a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquérir des UAR afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société, et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018	2017
Unités en circulation à l'ouverture de l'exercice	608 635	456 303
Attributions	–	566 686
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	24 610	19 124
Acquisitions de droits ¹	(374 685)	(420 407)
Renonciations	–	(13 071)
Unités en circulation à la clôture de l'exercice	258 560	608 635

1. 47 252 unités d'actions assujetties à des restrictions ont été réglées en trésorerie (65 867 en 2017).

Une UAR équivaut à une action de catégorie A de la Société. La Société a respectivement comptabilisé une charge de 3 176 \$ et de 5 715 \$ à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 327 433 actions de catégorie A (354 540 actions en 2017) ont été émises en règlement des droits aux UAR et un montant de 585 \$ a été payé en trésorerie (908 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, la Société avait un passif s'élevant à 1 759 \$ pour les 258 560 unités en circulation aux termes du régime d'UAR (3 075 \$ pour les 608 635 unités au 31 décembre 2017).

D) RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS À RÈGLEMENT EN TRÉSORERIE (« UAR EN TRÉSORERIE »)

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales. Le régime d'UAR en trésorerie a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquérir des unités d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR en trésorerie avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société. Toutes les UAR émises aux termes de ce régime seront réglées en trésorerie. Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018	2017
Unités en circulation à l'ouverture de l'exercice	504 380	316 133
Attributions	154 693	185 256
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	37 936	21 963
Acquisition de droits	(167 974)	–
Renonciations	(727)	(18 972)
Unités en circulation à la clôture de l'exercice	528 308	504 380

Les UAR en trésorerie équivalent à une action de catégorie A de la Société. La Société a respectivement comptabilisé une charge de 2 254 \$ et de 1 886 \$ à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les droits sur 167 974 unités ont été acquis (néant en 2017), un montant de 396 \$ a été payé en guise de règlement de 32 607 unités et les 135 367 unités restantes ont été réglées en janvier 2019. Au 31 décembre 2018, la Société avait inscrit un passif totalisant 4 305 \$ pour les 528 308 unités en circulation (2 435 \$ pour les 504 380 unités au 31 décembre 2017).

E) RÉGIME D' ACTIONS ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestit le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui étaient détenues en mains tierces. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les droits sur la dernière tranche de ces actions est devenue acquise et 78 548 actions de catégories A (79 022 en 2017) qui sont devenues acquises ont été libérées de l'entiercement et 4 060 actions assujetties à des restrictions ont fait l'objet d'une renonciation et ont été annulées (431 en 2017).

La Société a comptabilisé une charge de 284 \$ et de 672 \$ pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, respectivement, pour cette attribution.

Au 31 décembre 2018, il n'y avait plus d'actions assujetties à des restrictions en circulation. Par conséquent, le 21 mars 2019, le conseil d'administration a approuvé la fin du régime d'actions assujetties à des restrictions avec prise d'effet à cette date.

F) RÉGIMES D'UALR ET D'UADPV APPLICABLES AUX UNITÉS D'EXPLOITATION

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales. Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de l'UALR applicable à l'unité d'exploitation déterminée par le conseil d'administration à chaque date d'attribution.

Les UALR sont considérées être attribuées lorsque l'avis d'attribution est approuvé par le conseil d'administration et est accepté par l'employé. La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les modalités d'acquisition des droits énoncées dans le régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation et la note d'attribution de l'employé ont été satisfaites.

Les UALR dont les droits sont acquis sont réglées conformément aux modalités du régime. La valeur à la date du règlement est déterminée en fonction du produit du nombre d'UALR dont les droits sont acquis par la valeur de l'UALR à la date d'acquisition des droits applicable.

En juin 2018, la Société a modifié son régime d'unités d'actions liées au rendement applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation ») pour inclure la possibilité d'attribuer des unités assorties de droits à la plus-value applicables aux unités d'exploitation (le « régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation »).

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

La Société a comptabilisé la charge suivante relativement aux régimes d'UALR applicable aux unités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	6 229	7 493
Attributions réglées en trésorerie	7 297	886
Charge totale	13 526	8 379

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 6 575 \$. Un total de 616 948 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des UALR applicables aux unités d'exploitation. Les unités dont les droits sont acquis seront réglées en 2019 au moyen de l'émission d'actions de catégorie A.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 10 752 \$. Les droits afférents à certaines UALR applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 5 211 \$ ont été acquis. Un total de 206 197 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en règlement des UALR applicables aux unités d'exploitation.

Régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation

Aux termes du régime d'UADPV applicable aux unités d'exploitation, les employés admissibles peuvent recevoir une action de catégorie A de la Société pour un montant équivalent à l'écart entre la valeur de l'entreprise par unité à la date d'acquisition des droits et le prix d'exercice établi à la date d'attribution. La Société a comptabilisé une charge de 1 276 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

G) RÉGIME D'UALR

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR essentiellement pour inclure diverses incidences fiscales et pour préciser que la Société peut, à son gré, régler l'octroi des UALR en trésorerie ou en actions. Des UALR sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'UALR attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de marché à la date d'attribution. Une UALR équivaut à une action de catégorie A de la Société.

La Société a comptabilisé la charge suivante relativement aux régimes d'UALR pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	1 292	140
Attributions réglées en trésorerie	1 126	1 110
Charge totale	2 418	1 250

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux employés admissibles aux termes des régimes d'UALR de la Société s'est établie à 4 828 \$ et à 1 200 \$, respectivement. Un total de 19 819 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en règlement des UALR dont les droits ont été acquis en 2017 (35 325 en 2017). Les unités dont les droits sont acquis seront réglées en 2019 au moyen de l'émission d'actions de catégorie A.

H) RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS DANS LES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ

L'une des filiales de la Société maintient un régime d'options sur actions fondé sur les actions de la filiale respective. Ce régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le régime d'options sur actions d'une autre filiale a été abandonné. La charge liée aux options sur actions des filiales de la Société inscrite dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établie à 2 568 \$ (855 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017). La filiale a payé un montant de 651 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en guise de règlement des options sur actions exercées. Le passif lié aux paiements fondés sur des actions et réglé en trésorerie se chiffrait à 3 956 \$, montant présenté dans les états de la situation financière au 31 décembre 2018 (2 039 \$ au 31 décembre 2017).

19. Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cotise aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont élevées à 3 696 \$ (3 258 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017).

Postérieurement au regroupement d'entreprises en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur de six régimes de retraite individuels (les « RRI ») qu'elle avait établis pour certains anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente de l'un des régimes a été effectuée au 1^{er} janvier 2018. La prochaine date d'évaluation actuarielle est fixée au 1^{er} janvier 2021 en ce qui concerne un régime, au 30 juin 2021 en ce qui concerne un régime et au 1^{er} janvier 2019 en ce qui concerne quatre régimes. Chaque RRI est liquidé individuellement au décès du participant respectif ou de son conjoint survivant, le cas échéant.

20. Charges selon leur nature

Le tableau suivant présente les frais de vente et charges générales et administratives :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	327 613	275 918
Frais de déplacement et de marketing	12 756	10 999
Frais de référence	17 746	13 243
Loyers	13 069	11 915
Services techniques	26 134	19 674
Honoraires professionnels	14 291	13 948
Assurances, permis et taxes	3 289	3 592
Autres	11 026	9 165
	425 924	358 454

Le tableau suivant présente les salaires et les avantages du personnel :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et traitements	276 192	233 496
Charges de retraite	3 696	3 258
Retenues à la source	19 051	17 266
Rémunération fondée sur des actions	10 813	9 820
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	14 155	8 466
Autres	3 706	3 612
	327 613	275 918

Le personnel de gestion clé sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprend les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société. La rémunération versée au personnel de gestion clé s'est établie comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	24 004	18 173
Paiements fondés sur des actions	5 408	4 119

21. Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	18 092	15 963
Intérêts sur les débentures convertibles	5 634	118
Intérêts sur les instruments financiers dérivés	(2 843)	(190)
Amortissement des charges de financement différées	650	635
Autres intérêts	1 071	598
Écarts de conversion	5 844	(10 132)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 093)	4 487
	25 355	11 479

22. Informations supplémentaires concernant les tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
	\$	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(7 100)	(15 937)
Charges payées d'avance et autres actifs	(1 528)	(3 929)
Créditeurs et charges à payer	4 532	25 946
Sommes dues à des parties liées	1 358	183
Dépôts-clients et produits différés	(185)	53
	(2 923)	6 316

Les éléments suivants sont des éléments hors trésorerie :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a émis des actions de catégorie A d'un montant de 72 209 \$ (500 \$ en 2017) dans le cadre de regroupements d'entreprises, de 4 083 \$ (8 500 \$ en 2017) pour le règlement des obligations au titre du prix d'achat et de 9 072 \$ (13 612 \$ en 2017) pour le règlement des droits aux UALR et aux UAR. La Société a également annulé des actions qui avaient été émises auparavant dans le cadre de regroupements d'entreprises d'un montant de 191 \$ (4 \$ en 2017) et comptabilisé des ajustements aux frais d'émission d'actions courus de 241 \$ et des frais d'émission courus liés aux débentures convertibles de 238 \$ (frais d'émission d'actions de 783 \$ et frais d'émission liés aux débentures convertibles de 484 \$ en 2017) dans les créditeurs et charges à payer. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la conversion des actions devant être émises progressivement d'un montant de 3 566 \$ et l'extinction avec un montant équivalent comptabilisé dans les capitaux propres d'un montant de 2 747 \$ pour des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur étaient également des éléments hors trésorerie.

Les ajouts d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer d'un montant de 179 \$ (256 \$ en 2017) et les ajouts d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de 129 \$ (94 \$ en 2017) sont des éléments hors trésorerie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement relativement aux créditeurs et charges à payer ne tiennent pas compte de l'écart entre l'impôt sur le résultat payé de 7 916 \$ (13 417 \$ en 2017) et la charge d'impôt sur le résultat de 14 060 \$ (11 356 \$ en 2017), pour une incidence nette de 6 144 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2 061 \$ en 2017).

23. Engagements et passifs éventuels

ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux pour bureaux et du matériel en vertu de contrats de location simple non résiliables qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2035. Les engagements comprennent des paiements de location futurs totalisant 100 967 \$.

Le total des paiements exigibles pour les cinq prochains exercices et pour les engagements, par la suite, sont les suivants :

	\$
2019	21 090
2020	17 471
2021	17 073
2022	14 993
2023	14 164
Par la suite	49 383
	134 174

PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal des activités, la Société et ses filiales pouvaient faire l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

24. Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital social, des résultats non distribués (du déficit), de la dette à long terme et des débentures convertibles, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur. Aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société et une de ses filiales sont assujetties aux calculs de l'excédent du fonds de roulement, établi sur une base non consolidée, tel qu'il est requis par le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription, et elles se sont conformées à leurs calculs respectifs. La Société et ses filiales se sont également conformées à leurs clauses restrictives des différentes facilités de crédit.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des actions, procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, ou racheter des débentures convertibles.

25. Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la Société effectue des transactions avec des parties liées, dont deux sont des actionnaires liés, ou avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

Selon les modalités d'une ancienne convention avec un actionnaire lié, cet actionnaire lié avait le droit de nommer deux des quatre administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, à condition qu'il détienne directement ou indirectement au moins 20 % des actions de catégorie A et B, collectivement, sur une base non diluée. À la suite de la conclusion du placement par prise ferme comprenant des débentures convertibles non garanties (note 15) et une émission d'actions de catégorie A le 21 décembre 2017 et des transactions des actionnaires subséquentes, la propriété réelle de la partie liée s'établissait à environ 18,0 % des actions émises et en circulation de la Société au 31 décembre 2018 (19,6 % au 31 décembre 2017) et, par conséquent, la convention a pris fin et la partie liée n'a plus le droit de nommer deux des administrateurs de la Société. Cet actionnaire lié est l'un des deux promoteurs principaux et un des prêteurs de la facilité de crédit de la Société et il est la contrepartie à des instruments financiers dérivés présentée comme entité liée dans le tableau plus bas.

Au 31 décembre 2018, le deuxième actionnaire lié détenait indirectement des actions avec droit de vote spécial de catégorie B correspondant à environ 7,4 % des actions émises et en circulation de la Société (8,1 % au 31 décembre 2017). Selon les modalités de la convention des actionnaires conclue entre cet actionnaire lié et une entité liée à la Société, l'actionnaire lié a le droit de nommer deux des huit administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire. Afin de maintenir les droits décrits ci-dessus, l'actionnaire lié doit maintenir un niveau de propriété minimum dans la Société ainsi qu'un niveau minimum déterminé d'actifs sous gestion. Cet actionnaire lié est l'un des deux promoteurs principaux et un des prêteurs de la facilité de crédit de la Société

Le tableau qui suit présente les transactions effectuées soit directement avec les deux actionnaires liés, soit avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

	2018	2017
	\$	\$
Honoraires de gestion	44 154	43 334
Honoraires de performance	3 779	3 767
Autres revenus	367	4 823
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 701	1 639
Autres	613	785
Intérêts sur la dette à long terme	15 946	15 859
(Profit net) perte nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés inclus dans les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	(3 093)	4 487
Frais d'acquisition	–	252
Actions émises en guise de règlement de l'obligation au titre du prix d'achat	–	8 500
Contrepartie en trésorerie en guise de règlement de l'obligation au titre du prix d'achat	8 500	–

Les transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales.

26. Informations sectorielles

La Société a établi qu'il n'y a qu'un secteur opérationnel à présenter, soit celui des services de gestion d'actifs. Les informations relatives aux zones géographiques sont présentées dans le tableau qui suit :

	Produits Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Actifs non courants Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Canada	268 547	599 334
États-Unis d'Amérique	198 261	472 472
Europe et autres	73 477	105 872
	540 285	1 177 678

	Produits Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Actifs non courants Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Canada	223 818	514 222
États-Unis d'Amérique	157 818	450 032
Europe et autres	77 460	39 546
	459 096	1 003 800

Les produits sont ventilés entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Au 31 décembre 2018, les actifs non courants ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat différé de 20 093 \$ et des instruments financiers de 5 388 \$ (11 665 \$ et 3 553 \$, respectivement, au 31 décembre 2017).

27. Événements postérieurs à la date de clôture

Palmer Capital Partners Limited

Le 21 décembre 2018, la Société a conclu une convention d'achat avec Palmer Capital Partners Limited (« Palmer Capital »), dans le cadre de laquelle la Société fera l'acquisition d'une participation de 80 % dans Palmer Capital, un gestionnaire de placement immobilier du Royaume-Uni, situé à Londres, au Royaume-Uni. Les actionnaires, membres de la direction, de Palmer Capital conserveront une participation de 20 % en titres de capitaux propres dans Palmer Capital. La transaction devrait être finalisée une fois que les conditions de clôture, y compris l'obtention de toutes les approbations requises des organismes de réglementation, seront satisfaites.

Integrated Asset Management

Le 21 mars 2019, la Société a conclu une entente définitive avec Integrated Asset Management Corp. (« IAM ») dans le cadre de laquelle la Société fera l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation d'IAM. La transaction sera mise en œuvre au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). La transaction devrait être réalisée une fois que les conditions de clôture, y compris les approbations des actionnaires, des tribunaux et des organismes de réglementation, auront été satisfaites.

Dividendes déclarés

Le 21 mars 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action, payable le 1^{er} mai 2019 aux actionnaires inscrits en date du 3 avril 2019.

Renseignements sur la société

Cadres dirigeants

Jean-Guy Desjardins

Président du conseil d'administration et chef de la direction

Vincent Duhamel

Président et chef de l'exploitation globale

Lucas Pontillo

Vice-président exécutif et chef de la direction financière mondiale

John Valentini

Président et chef de la direction, Fiera Placements privés alternatifs

François Bourdon

Chef des placements global

Violaine Des Roches

Vice-présidente principale, chef de la direction des affaires juridiques et chef de la conformité et secrétaire générale

Ted Ecclestone

Vice-président exécutif et chef de la Gestion privée, Division canadienne

Jean-Philippe Lemay

Président et chef de l'exploitation, Division canadienne

Nicolas Papageorgiou

Chef des placements, Division canadienne

Daniel Richard

Vice-président principal, Ressources humaines et communications d'entreprise mondiales et chef des ressources humaines

Benjamin S. Thompson

Président et chef de la direction, Division américaine

Siège social

1981, avenue McGill College, bureau 1500
Montréal (Québec) Canada H3A 0H5

T 514 954-3300

T 1 800 361-3499 (sans frais)

F 514 954-5098

info@fieracapital.com

fieracapital.com

Agent de transferts et agent d'inscription des actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Fiera Capital

Computershare Investor Services Inc.

100, avenue University, 8e étage

Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

T 1 800 564-6253

(sans frais : Canada et États-Unis)

T 514 982-7555

(service automatique international)

computershare.com

Agent de transferts et agent d'inscription des débentures de Fiera Capital et fiduciaire conventionnel

Société de fiducie Computershare du Canada 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 700

Montréal (Québec) Canada H3A 3S8

T 514 982-7888

Auditeurs

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Marchés boursiers

- Actions avec droit de vote subordonné de catégorie A de Fiera Capital, symbole FSZ à la Bourse de Toronto
- Débentures convertibles subordonnées non garanties à 5,00 % échéant le 30 juin 2023 de Fiera Capital, symbole FSZDB à la Bourse de Toronto

Assemblée annuelle et extraordinaire

Centre Mont-Royal

2200, rue Mansfield

Montréal (Québec) Canada H3A 3R8

Le jeudi 30 mai 2019 à 9h30

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations concernent des événements ou des résultats futurs, et sont fondées sur les attentes de la direction au sujet d'événements futurs, y compris la conjoncture commerciale et économique, ainsi que la croissance, les résultats d'exploitation, la performance, les perspectives commerciales et les occasions d'affaires de Fiera Capital. Ces déclarations reflètent les attentes actuelles de la direction et s'appuient sur les informations auxquelles cette dernière a actuellement accès. Les déclarations prospectives se remarquent parfois par l'utilisation de termes comme « peut », « va », « devrait », « s'attend », « planifie », « prévoit », « croit », « a le potentiel », « poursuit », « vise », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces expressions.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, tant généraux que particuliers, et un certain nombre de facteurs peuvent faire en sorte que les événements et les résultats réels diffèrent de façon importante des résultats présentés dans les déclarations prospectives. Aux fins d'évaluer ces déclarations, les lecteurs sont invités à tenir compte en particulier des divers facteurs qui peuvent faire en sorte qu'il existe un écart important entre les résultats réels et les résultats présentés dans les déclarations prospectives.

Ces facteurs comprennent notamment la conjoncture du marché et la conjoncture économique, la nature de l'industrie des services financiers ainsi que les risques et incertitudes décrits de temps à autre dans le présent rapport annuel et dans les états financiers intermédiaires et annuels consolidés et le rapport de gestion de Fiera Capital contenus dans les présentes, ainsi que dans la notice annuelle de Fiera Capital, qui sont déposés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Ces déclarations prospectives sont faites en date du présent document, et Fiera Capital ne s'engage d'aucune façon à les mettre à jour ou à les réviser afin de tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.

Le présent document vise uniquement à fournir des renseignements de nature générale et ne doit pas être interprété comme des conseils d'ordre juridique ou professionnel. Corporation Fiera Capital n'assume aucune responsabilité relativement aux présents renseignements qu'elle fournit à ses clients ou à toute autre personne ou entité. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent ou non s'appliquer à toute situation particulière. Le lecteur devrait lire attentivement les renseignements contenus dans le présent document pour déterminer leur applicabilité. Les renseignements et opinions contenus dans le présent document sont fournis à titre informatif uniquement et peuvent faire l'objet de modifications. Les renseignements qui se trouvent dans le présent document ne constituent pas des conseils en placement et l'investisseur ne doit pas s'y fier. Ils ne doivent pas non plus être considérés comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un titre. Les données de rendement relatives aux composés sont des ensembles regroupant le rendement d'un ou de plusieurs portefeuilles de clients ou de fonds communs correspondant à des stratégies de placement similaires. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la stratégie de placement des composés et des fonds en gestion commune gérés par Corporation Fiera Capital ou par les membres de son groupe au www.fieracapital.com. Toutes les données sur les rendements sont pondérées en fonction du temps et supposent le réinvestissement de l'ensemble des distributions ou des dividendes, mais ne tiennent pas compte des charges ni de l'impôt sur le revenu à payer, lesquels auraient pour effet de réduire les rendements. Sauf indication contraire, les évaluations et les rendements sont calculés et libellés en dollars canadiens. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur et d'autres méthodes de calcul peuvent produire des résultats différents. Le rendement d'un fonds ou compte individuel variera. Les renseignements relatifs aux fonds en gestion commune de Fiera ne doivent être interprétés comme un appel public à l'épargne visant des titres dans aucune province ni aucun territoire du Canada ou autrement. Les parts des fonds en gestion commune de Fiera sont offertes conformément à la convention de fiducie respective de chacun des fonds et exclusivement aux investisseurs dans une province ou un territoire du Canada qui respectent certaines exigences d'admissibilité ou d'achat minimal. Des renseignements importants sur les fonds en gestion commune de Fiera, notamment l'objectif de placement des fonds, se trouvent dans la convention de fiducie des fonds, dont vous pouvez obtenir un exemplaire auprès de Corporation Fiera Capital. La valeur des parts et le rendement des placements fluctuent. Veuillez lire la convention de fiducie des fonds en gestion commune avant d'investir. Les fonds en gestion commune ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur.

Communiquez avec nous

AMÉRIQUE DU NORD			
Montreal Fiera Capital Corporation 1981, avenue McGill College Bureau 1500 Montréal, Québec H3A 0H5 T 1 800 361-3499	Toronto Fiera Capital Corporation 1, rue Adelaide Est, Bureau 600 Toronto, Ontario M5C 2V9 T 1 800 994-9002	Calgary Corporation Fiera Capital 607, 8e Avenue Sud-Ouest, Bureau 300 Calgary, Alberta T2P 0A7 T 403 699-9000	Vancouver Corporation Fiera Capital 1040, rue Georgia Ouest, Bureau 520, Vancouver, Colombie-Britannique V6E 4H1 T 1 877 737-4433
New York Fiera Capital Inc. 375 Park Avenue, 8th floor New York, New York 10152 T 212 300-1600	Boston Fiera Capital Inc. One Lewis Wharf 3rd Floor Boston, Massachusetts 02110 T 857 264-4900	Dayton Fiera Capital Inc. 10050 Innovation Drive Suite 120 Dayton, Ohio 4 5342 T 937 847-9100	Los Angeles Bel Air Investment Advisors 1999 Avenue of the Stars Suite 3200 Los Angeles, California 0067 T 1 877 229-1500
EUROPE		ASIE	
London Fiera Capital (UK) Limited 39 St James's Street London, United Kingdom SW1A 1JD T +44 20 7518 2100	Frankfurt Fiera Capital (UK) Limited Walther-von-Cronberg-Platz 13 Frankfurt, Germany 60594 T +49 69 9202 0750	Hong Kong Clearwater Capital Partners Suite 3205 No. 9 Queen's Road Central Hong Kong T 852-3713-4800	Singapore Clearwater Capital Partners 6 Temasek Boulevard #38-03 Suntec Tower 4 Singapore 038986

DIVULGATIONS IMPORTANTES

Fiera Capital Corporation est une firme de placement mondiale qui compte des filiales dans différentes juridictions (collectivement, « Fiera Capital »). Les renseignements et opinions exprimés dans le présent document se rapportent aux services de conseils en placement ou aux fonds de placement de Fiera Capital et sont fournis à titre indicatif seulement. Ils peuvent être modifiés et ne doivent pas servir de fondement à une décision de placement ou de vente. Même s'ils ne sont pas exhaustifs, les présents renseignements importants au sujet de Fiera Capital et de ses services doivent être lus et compris conjointement avec tout le contenu accessible sur les sites Web de Fiera Capital.

Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Tous les placements présentent un risque de perte, et rien ne garantit que les avantages exposés ici seront réalisés. Sauf indication contraire, les évaluations et les rendements sont calculés et libellés en dollars canadiens.

Les renseignements qui se trouvent dans le présent document ne constituent pas des conseils en placement et l'investisseur ne doit pas s'y fier pour prendre des décisions de placement. Ces renseignements ne doivent pas non plus être considérés comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un titre. Le présent document ne tient pas compte des objectifs et stratégies de placement d'un investisseur en particulier, de sa situation fiscale ni de son horizon de placement. Aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est donnée à l'égard de l'exactitude de ces renseignements, et aucune responsabilité n'est assumée quant aux décisions fondées sur ceux-ci. Toutes les opinions exprimées dans les présentes sont le fruit de jugements portés à la date de leur publication et peuvent changer. Bien que les faits et données contenus dans le présent document proviennent de sources que nous estimons fiables, nous ne garantissons pas leur exactitude, et ces renseignements peuvent être incomplets ou résumés. Nous nous dégageons de toute responsabilité, quelle qu'en soit la nature, à l'égard de toute perte ou de tout dommage directs, indirects ou consécutifs qui pourraient résulter de l'utilisation de l'information contenue dans ce document.

Les points de vue exprimés au sujet d'une entreprise, d'un titre, d'un secteur ou d'un segment du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une indication des intentions de négociation de l'un ou l'autre des fonds ou des comptes gérés par tout membre du groupe de sociétés Fiera Capital.

Chaque entité membre du groupe de sociétés Fiera Capital ne fournit des services de conseils en placement ou n'offre des fonds de placement que dans les territoires où cette entité est inscrite et où elle est autorisée à fournir ces services ou le produit pertinent en vertu d'une dispense d'inscription. Ces entités comprennent celles mentionnées ci-dessous. Lorsqu'une entité exerce son activité en vertu de cette dispense (les « entités exemptées »), seuls les territoires où elle est inscrite sont indiqués. Des précisions sur une dispense d'inscription et d'offre particulière pour les entités exemptées sont disponibles sur demande.

- Corporation Fiera Capital – Canada, inscrite : i) dans les catégories de courtier sur le marché dispensé et de gestionnaire de portefeuille dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada ii) dans la catégorie de gestionnaire de fonds de placement dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador; iii) comme conseiller pour la gestion des contrats sur marchandises en vertu de la Loi sur les contrats à terme

sur marchandises de l'Ontario, iv) comme conseiller en vertu de la Loi sur les contrats à terme de marchandises du Manitoba, et v) au Québec, comme conseiller pour la gestion de portefeuille de dérivés en vertu de la Loi sur les instruments dérivés du Québec.

- Fiera Capital Inc. – États-Unis, inscrite à titre i) de conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »)* et ii) d'exploitant d'un marché à terme auprès de la U.S. Commodity Futures Trading Commission.
- Bel Air Investment Advisors LLC – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.
- Wilkinson Global Asset Management LLC – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.
- Fiera Capital (UK) Limited – Royaume-Uni, autorisée et régie par la Financial Conduct Authority. États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.
- Fiera Capital (IOM) Limited – Île de Man, titulaire d'un permis délivré par la Isle of Man Financial Services Authority, États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.
- Palmer Capital Investors Limited – Royaume-Uni, autorisée et régie par la Financial Conduct Authority.
- Fiera Immobilier Limitée – Une entreprise constituée en société en vertu des lois de la province d'Ontario (Canada).
- Fiera Financement privé Inc. – Une entreprise constituée en société en vertu des lois de la province de Québec (Canada).
- Fiera Infrastructure Inc. – Une entreprise constituée en société en vertu des lois du Canada.
- Fiera Comox Partners Inc. – Une entreprise constituée en vertu des lois du Canada.
- Clearwater Capital Partners Singapore Pte Ltd. – Singapour, est titulaire d'un permis de services de marchés des capitaux délivré par la Monetary Authority of Singapore l'autorisant à effectuer des activités de gestion de fonds et est un conseiller financier dispensé auprès de la SEC*.
- Clearwater Capital Partners Hong Kong Limited – Hong Kong, est titulaire d'un permis de services de gestion d'actif de type 9 délivré par la Securities and Futures Commission et est un conseiller financier dispensé auprès de la SEC*.
- Clearwater Capital Partners, L.P. – Îles Caïmans, est inscrite auprès de la Cayman Islands Monetary Authority, dans la catégorie titres, personnes exclues, et est un conseiller financier dispensé auprès de la SEC*.

* L'inscription auprès de la SEC n'implique pas de niveau de compétence ou de formation précis.



Les pages intérieures de cette brochure ont été imprimées sur un papier 100 % recyclé post-consommation.